

Observatoire 2011

du marché des noms de domaine
en France

afnic

Observatoire du marché des noms de domaine en France

Édition 2011

INTRODUCTION	6
Pourquoi un Observatoire du marché des noms de domaine en France ?	6
RÉSUMÉ	7
Une croissance en voie de ralentissement, toujours supérieure à la moyenne des extensions.....	7
Un portefeuille de noms de domaine en .fr dynamique, en prise avec l'actualité	8
Des titulaires jeunes et urbains	9
Un marché en concentration continue.....	10
Un second marché en progression constante	10
Une zone mettant en œuvre anycast, DNSSEC et IPv6.....	11
Un écosystème vivant.....	12
Des changements attendus en France et dans le monde.....	12
PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE.....	15
Chapitre 1 : Internet en France	16
Des internautes toujours plus nombreux et mieux équipés	16
Comparaisons internationales	18
Chapitre 2 : Les noms de domaine dans le monde.....	20
Utilisation des extensions dans le monde.....	20
Répartition géographique des noms de domaine	23
Répartition des serveurs web et des hôtes Internet par extension	23
Les extensions nationales internationalisées (IDN)	24
Chapitre 3 : Les noms de domaine en France.....	26
Parts de marché des extensions en France.....	26
Parts de marché de la France dans le monde	27
DEUXIÈME PARTIE : LES NOMS DE DOMAINE .FR	29
Chapitre 4 : Nombre de noms de domaine .fr	30
Nombre de noms de domaine .fr	30
Personnes physiques et personnes morales	32
Renouvellement des noms de domaine .fr	33
Opérations sur les noms de domaine .fr.....	34
Chapitre 5 : Nombre de noms de domaine .fr par titulaire.....	35
Particuliers.....	35
Personnes morales	36

Chapitre 6 : Structure lexicographique des noms de domaine .fr	37
Longueur des noms de domaine .fr	37
Tirets et chiffres dans les noms de domaine .fr	38
Termes utilisés dans les noms de domaine .fr	39
Combinaisons enregistrées comme noms de domaine .fr	42
Recherche à partir de différentes listes de termes	42
Mots français enregistrés comme noms de domaine .fr	43
Patronymes et prénoms français enregistrés comme noms de domaine .fr	44
Noms de communes françaises enregistrés comme noms de domaine .fr	44
Noms d'entreprises et de marques enregistrés comme noms de domaine .fr	45

TROISIÈME PARTIE : LES TITULAIRES..... 47

Chapitre 7 : Localisation des particuliers titulaires de noms de domaine .fr	48
Remarques préliminaires.....	48
Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des particuliers.....	49
Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des particuliers pour 1 000 habitants.....	50
Taux de croissance sur un an.....	53

Chapitre 8 : Localisation des personnes morales titulaires de noms de domaine .fr	55
Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes morales	55
Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises.....	56
Taux de croissance sur un an.....	59

Chapitre 9 : Localisation des titulaires de noms de domaine .fr (particuliers et personnes morales)	61
Nombre total de noms de domaine .fr (particuliers et personnes morales).....	61
Évolution sur un an	64
Localisation des noms de domaine .fr par commune	64

Chapitre 10 : Âge des particuliers titulaires de noms de domaine .fr	65
Pyramide des âges des particuliers titulaires de noms de domaine .fr	65
Évolution de l'âge des particuliers titulaires de noms de domaine .fr	67

QUATRIÈME PARTIE : LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT..... 69

Chapitre 11 : Bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr	70
Nombre de bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr	70
Localisation des bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr	71

Chapitre 12 : Services et tarifs proposés par les bureaux d'enregistrement	75
Services proposés par les bureaux d'enregistrement	75
Tarifs pratiqués par les bureaux d'enregistrement.....	76

Chapitre 13 : Analyse du marché des bureaux d'enregistrement	78
Marché des bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr	78
Évolution du marché des bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr	83
Marché des bureaux d'enregistrement accrédités ICANN	85

Chapitre 14 : Analyse du second marché	88
Second marché des noms de domaine dans le monde (DNJournal.com).....	88
Second marché des noms de domaine dans le monde (Sedo).....	89
Second marché des noms de domaine sous l'extension <i>.fr</i> (Sedo).....	93
CINQUIÈME PARTIE : LES TECHNOLOGIES	97
Chapitre 15 : Serveurs DNS.....	98
Nombre de serveurs DNS par nom de domaine <i>.fr</i>	98
Nombre de noms de domaine <i>.fr</i> par serveur DNS.....	98
Caractéristiques des serveurs DNS de noms de domaine <i>.fr</i>	99
Requêtes reçues par les serveurs DNS faisant autorité administrés par l'AFNIC.....	99
Chapitre 16 : Utilisation des adresses IPv6	102
Procédure utilisée pour la recherche des adresses IPv6.....	102
Noms de domaine <i>.fr</i> compatibles IPv6.....	103
Comparaisons internationales.....	104
Épuisement des adresses IPv4.....	104
SIXIÈME PARTIE : LES USAGES	107
Chapitre 17 : Utilisation des noms de domaine <i>.fr</i> sur le web	108
Réponse des serveurs web associés aux noms de domaine <i>.fr</i>	108
Type des sites web associés aux noms de domaine <i>.fr</i>	111
Chapitre 18 : L'AFNIC et l'écosystème des acteurs des noms de domaine en France	113
Les communautés identifiées.....	113
Les grands enseignements.....	115
Chapitre 19 : Litiges sur les noms de domaine en France	116
Litiges sur les noms de domaine <i>.fr</i>	116
Litiges de type UDRP traités par l'OMPI.....	118
SEPTIÈME PARTIE : CONCLUSION	123
Chapitre 20 : Bilan et perspectives du marché	124
Bilan.....	124
Perspectives.....	125
ANNEXES	129
Table des figures	130
Table des tableaux	132
Table des notes	134
Glossaire	136

Ce document constitue l'édition 2011 de l'Observatoire du marché des noms de domaine en France. Il a été rédigé au cours du mois de septembre 2011.

Les statistiques présentées ont été obtenues au moyen de différentes sources : extraction d'informations non confidentielles de la base AFNIC, sites d'information publics... L'AFNIC remercie tous ceux qui lui ont fourni des informations utiles à la mise en œuvre de cet observatoire.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un contrat d'étude entre l'AFNIC et Télécom SudParis, au cours des mois de juillet à septembre 2011. Les informations ultérieures n'ont pas pu être prises en compte.

Pourquoi un Observatoire du marché des noms de domaine en France ?

Il existe différents services d'information liés aux noms de domaine, mais ces organes ont une vision mondiale et généraliste, sans pouvoir accéder aux données propres des registres et sans rechercher l'analyse en profondeur des différents marchés.

Depuis 2007, l'AFNIC a souhaité entreprendre cette démarche de mise en place d'un Observatoire annuel du marché des noms de domaine en France, qui pourra profiter aux acteurs du marché eux-mêmes, ainsi qu'aux pouvoirs publics et aux organismes de développement de l'Internet en France.

Ainsi, les objectifs généraux de cet observatoire visent à :

- donner une image fiable du marché et de ses acteurs,
- donner des clés d'analyse sur les facteurs déterminant le marché et sur les tendances de celui-ci,
- contribuer à faire connaître et reconnaître ce marché et ses spécificités par les acteurs privés et publics,
- identifier les forces et faiblesses du marché et proposer des recommandations pour le registre et/ou les bureaux d'enregistrement.

L'objectif est de réaliser un document de synthèse qui sera remis aux pouvoirs publics et diffusé auprès des acteurs de l'Internet et du grand public.

Faits marquants de l'extension .fr pour l'année 2010-2011

Le .fr fête ses 25 ans le 2 septembre 2011
Un nouveau cadre juridique issu de la loi du 22 mars 2011
Le deux millionième nom de domaine .fr enregistré le 18 avril 2011
17 % de croissance annuelle, soit cinq points de plus que la moyenne des extensions nationales
39,5 % des noms de domaine .fr déposés par des particuliers
Une corrélation forte entre créations de noms de domaine .fr et créations d'entreprises en France
Un tarif médian de vente sur le marché stable à 12€ HT/an, aligné sur les autres extensions
Poursuite du mouvement de concentration du marché des bureaux d'enregistrement
Une croissance supérieure à la moyenne pour le second marché du .fr et les tarifs les plus élevés
Poursuite du déploiement de DNSSEC avec l'interface logicielle pour les bureaux d'enregistrement
40 % des noms de domaine .fr sont compatibles IPv6 pour leurs serveurs DNS
Près d'un nom sur deux renvoie à un site web professionnel, loin devant les sites personnels

Une croissance en voie de ralentissement, toujours supérieure à la moyenne des extensions

Après un fléchissement au cours de l'année 2009, la dynamique du marché des noms de domaine dans le monde connaît depuis lors une certaine stabilité : l'ensemble des extensions hors Chine affiche en juin 2011 un taux de croissance annuel de 9 %, contre 10 % l'année précédente. Si le niveau de croissance global se maintient, il est cependant loin des niveaux records qu'il affichait jusqu'en 2008 (20 % par an et plus). Les extensions nationales conservent toujours la tête en termes de croissance, mais le différentiel par rapport aux extensions génériques s'est réduit à quelques points par an. L'extension générique .com dépasse désormais les 95 millions de noms de domaine enregistrés dans le monde.

Dans ce contexte, l'extension .fr conserve un niveau de croissance absolu élevé, de l'ordre de 17 % sur un an, soit cinq points de plus que la moyenne des extensions nationales. Son ralentissement s'explique à la fois par des raisons mécaniques (la base de noms de domaine déjà enregistrés augmentant chaque année) et conjoncturelles (le .com affichant une vigueur renouvelée depuis un an sur le territoire français, en termes de parts de marché). L'extension française progresse d'environ 300 000 noms par an depuis l'ouverture aux particuliers en juin 2006, et elle dépassait les 2,1 millions de domaines en septembre 2011. Elle représente aujourd'hui près du tiers de l'ensemble des noms de domaine enregistrés en France, derrière le .com.

Ce ralentissement lié à la conjoncture générale n'est cependant pas une fatalité, et le *.fr* dispose d'un certain nombre de facteurs de croissance future. Ainsi, le nombre de noms de domaine enregistrés par habitant, s'il a fortement augmenté en quelques années (de 1,2 pour mille en 2007 à 3,1 pour mille en 2011), reste encore très largement inférieur à celui d'autres pays comparables, comme l'Allemagne (près de 18 pour mille). Par ailleurs, si la France est mieux lotie que la moyenne européenne en termes de connexion Internet haut débit pour les particuliers et les entreprises, elle est toujours en retard concernant la mise en place de sites web, signe d'un manque persistant de sensibilisation des sociétés françaises à la communication en ligne par rapport à leurs consœurs (58 entreprises sur 100). Corollairement, seuls 2,6 % des noms de domaine génériques enregistrés dans le monde sont détenus en 2011 par des entités françaises.

L'actualité de l'année 2010-2011 a également été marquée par l'ouverture des extensions nationales internationalisées (IDN), et tout particulièrement par le succès de l'extension nationale russe en caractères cyrilliques *.рф*, qui atteignait 850 000 noms en juin 2011, quelques mois seulement après son lancement.

Un portefeuille de noms de domaine en *.fr* dynamique, en prise avec l'actualité

La longueur moyenne des noms de domaine en *.fr* augmente d'année en année et s'établit en 2011 à 12,7 caractères par nom. Utilisés comme séparateurs au sein de noms de plus en plus longs, les tirets sont toujours fortement sollicités (37 % des domaines, en augmentation continue).

Le portefeuille de domaines *.fr* est également en prise avec l'actualité. Au côté des termes « France » et « Paris » qui se placent régulièrement en tête des chaînes de caractères composant les noms de domaine, apparaissent cette année des termes liés au monde de l'assurance, ainsi que logiquement les années 2011 et 2012. Inversement, les années révolues sont moins utilisées dans les noms de domaine déposés.

Les termes génériques sont également très présents dans le portefeuille de l'extension française : 80 % des mots français les plus courants ont été enregistrés, ce chiffre ayant d'ailleurs augmenté de huit points depuis 2007. C'est également le cas pour la quasi-totalité des noms des communes de plus de 10 000 habitants (95 %), le ratio tombant cependant à 38 % pour l'ensemble des communes françaises. En ce qui concerne les entreprises, 94 parmi les 100 premières de France et près de 80 % des 1 000 premières avaient enregistré leur nom de domaine en *.fr* en 2011. L'ensemble de ces chiffres est en progression constante, quoique mesurée au fil des années.

Des titulaires jeunes et urbains

Parmi les titulaires de noms de domaine *.fr*, on trouve en 2011 39,5 % de personnes physiques, pour 60,5 % de personnes morales. Les nouveaux noms étant depuis 2006 déposés par des particuliers dans la moitié des cas, le pourcentage du portefeuille qu'ils détiennent augmente d'année en année. Par ailleurs, le taux de renouvellement de l'extension *.fr* se situe autour de 80 %, chiffre très élevé au regard de nombre de ses consœurs dans le monde.

L'étude de la localisation des noms de domaine en France fait toujours état d'une importante concentration dans les départements les plus peuplés, pour les particuliers comme pour les entreprises. Elle fait également apparaître une très forte corrélation entre le nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés dans les régions françaises et leur produit intérieur brut régional. Paris et les Hauts-de-Seine se placent chaque année en tête des classements, mais un certain rattrapage s'effectue peu à peu et plusieurs départements connaissent cette année des croissances largement supérieures à la moyenne nationale (comme la Sarthe, pour les deux types de titulaires, ou La Réunion, sur le marché des entreprises).

Les particuliers français résidant à l'étranger peuvent enregistrer des noms de domaine *.fr* depuis mars 2010. En juin 2011, ils détiennent 0,5 % du portefeuille de noms sur le segment des personnes physiques. Localisés dans une centaine de pays différents, ils sont un quart à résider en Belgique, suivie de l'Espagne et de la Suisse. Quant aux entreprises détentrices de domaines *.fr*, 2 % d'entre elles se situent à l'étranger, essentiellement en Allemagne, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

L'âge médian des personnes physiques titulaires progresse de cinq mois entre 2010 et 2011, s'établissant désormais à 36 ans et 5 mois. Cette évolution est cependant largement liée au vieillissement naturel de la population des titulaires de noms, et hors démographie, l'âge médian reculerait en réalité de 7 mois. Les tranches d'âge les plus jeunes constituent toujours les moteurs de croissance de l'extension.

Une étude comparant les créations mensuelles de noms de domaine *.fr* et les créations mensuelles d'entreprises en France fait état d'une forte corrélation entre ces deux indicateurs. Il apparaît ainsi qu'une proportion importante des nouveaux domaines déposés serait le fait des entreprises nouvellement créées sur le territoire national (y compris les auto-entrepreneurs), la protection de leur nom précédant ou accompagnant la constitution légale de leur structure.

Un marché en concentration continue

La baisse du nombre de bureaux d'enregistrement se poursuit en 2011 : ils sont désormais 770, dont 16 % à l'étranger (essentiellement dans l'Union européenne). Le nombre de prestataires étrangers progresse d'ailleurs sur un an, à l'inverse de la tendance générale, et peut-être en lien avec l'ouverture prochaine du .fr à l'Europe. En France, les bureaux d'enregistrement se situent toujours majoritairement dans les grandes agglomérations, Paris et Hauts-de-Seine en tête, alors que 13 départements n'en sont pas pourvus.

L'étude des offres proposées par les 30 premiers bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr fait état d'une très large échelle de tarifs, qui varient de 5 à 70 € HT. Les segments de marché visés par chaque prestataire (particuliers, PME/TPE, grands comptes, revendeurs) et les services complémentaires éventuellement inclus dans l'offre de base justifient de telles différences. Le tarif médian est stable depuis 2009 à 12 € HT, plus de 80 % des prestataires étudiés n'ayant pas modifié leur tarif depuis l'année dernière. On note également que les bureaux d'enregistrement alignent en grande majorité les prix des principales extensions les uns par rapport aux autres (.fr et génériques).

La concentration du marché des bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr se poursuit inexorablement, sur le segment des personnes physiques comme sur celui des personnes morales, et elle profite essentiellement au leader du marché cette année encore. Ce dernier reste à l'état « concentré » pour les particuliers et atteint le niveau « modérément concentré » sur celui des entreprises.

Ce mécanisme de concentration n'est d'ailleurs pas spécifique à l'extension .fr, il concerne aussi le marché des bureaux d'enregistrement accrédités ICANN sur les extensions génériques. Ce marché mondial apparaît toutefois comme légèrement moins concentré que celui de l'extension française, mis à part le premier acteur, qui est un peu plus puissant. Par ailleurs, plus de la moitié des bureaux d'enregistrement se trouvent aux États-Unis, ils gèrent à eux seuls 64 % des noms de domaine génériques dans le monde. La France détient de son côté 2 % des prestataires accrédités ICANN pour 1,9 % des domaines génériques.

Un second marché en progression constante

Après un ralentissement en 2009, le second marché des noms de domaine a retrouvé une forte croissance en 2010 : + 12 % sur le nombre de transactions, des prix moyens en hausse de 23 % sur un an et + 39 % sur le volume financier des échanges. Le nom de domaine « *social.com* » tient la tête des ventes sur la première moitié de l'année 2011, en affichant un prix de vente de 2,6 millions de dollars. Les prix du top 100 des échanges dans le monde sont cependant en repli sur un an.

Si le *.com* continue d'être l'extension la plus demandée, le *.fr* gagne du terrain d'année en année, en affichant des taux de croissance très supérieurs à la moyenne des extensions (+65 % sur le montant des ventes en 2010). Elle reste la plus chère sur le second marché, avec un prix moyen 2010 de 5 000 euros, lié à la vente exceptionnelle de « *credit.fr* » pour près de 600 000 euros, et un tarif médian de l'ordre de 1 000 euros sur le premier semestre 2011. Ces chiffres témoignent de la vitalité du second marché de l'extension *.fr*, qui connaît un fort décollage depuis 2008, témoignant ainsi d'une meilleure perception de la valeur intrinsèque des noms de domaine en *.fr*.

Une zone mettant en œuvre anycast, DNSSEC et IPv6

La zone française contient en 2011 près de 50 000 serveurs DNS, un nombre en croissance continue d'année en année. Afin d'assurer le meilleur niveau de qualité de service et de sécurité sur son infrastructure DNS, l'AFNIC utilise un ensemble de technologies et de protocoles normalisés.

Elle gère un ensemble de serveurs DNS faisant autorité sur la zone *.fr* et fait appel à des partenaires pour d'autres serveurs, afin d'améliorer la résilience de l'extension. Par ailleurs, certains de ces serveurs utilisent une technologie anycast, permettant d'améliorer la performance et la sécurité des infrastructures DNS grâce à un nuage de serveurs répartis géographiquement dans le monde (une soixantaine de serveurs au total pour l'extension). L'ensemble des serveurs gérés en direct par l'AFNIC a reçu en moyenne 3 000 requêtes DNS par seconde sur la première moitié de l'année 2011.

Dans le domaine de la sécurité, la période 2010-2011 a également été marquée par le déploiement du protocole DNSSEC, permettant d'authentifier les échanges DNS et d'éviter ainsi les attaques de type empoisonnement de caches. La zone française a été signée en septembre 2010, puis une interface permettant aux bureaux d'enregistrement de transmettre les éléments de signature des noms de domaine de leurs clients a été ouverte en avril 2011.

La part des noms de domaine *.fr* compatibles IPv6 a considérablement évolué depuis l'année dernière : près de 40 % des noms de domaine *.fr* sont désormais compatibles IPv6 pour le DNS et plus de 8 % pour les serveurs de messagerie, mais seulement 2 % pour les serveurs web. Cette évolution a d'ailleurs lieu par paliers, au moment où les principaux bureaux d'enregistrement mettent en œuvre le protocole IPv6 dans leurs équipements. L'extension française est en avance sur le *.jp* japonais pour les serveurs DNS et mail, elle est en retard concernant les serveurs web. Enfin, la part des requêtes reçues par les serveurs faisant autorité pour la zone française en IPv6 est également en légère croissance, à 1,5 % cette année. L'expiration du pool d'adresses IPv4 réservé à l'Europe étant actuellement prévue pour le mois de juin 2012, il est important que l'ensemble des acteurs concernés avancent de concert sur la mise en œuvre du protocole IPv6.

Un écosystème vivant

Une étude réalisée par la société Linkfluence, à la demande de l'AFNIC, a mis en exergue la diversité des acteurs du web social français présents autour de la thématique « Noms de domaine » et a présenté leurs positionnements respectifs. Cette « photo » prise début 2011 est sans doute fortement évolutive, d'autant plus que, à l'instar de nombreuses structures, l'AFNIC a engagé des actions significatives pour développer sa présence sur ce web social, et sensibiliser ses membres aux enjeux liés aux noms de domaine et aux bénéfices que l'on peut en retirer.

En 2011, 85 % des noms de domaine *.fr* conduisent à un site web effectif, soit en direct, soit via redirection vers une autre adresse, signe du fort taux d'utilisation de l'extension. Par ailleurs, l'analyse du contenu des sites, sur un échantillon aléatoire de 1 000 noms de domaine *.fr*, montre à nouveau que près de la moitié d'entre eux présente un caractère professionnel, loin devant les sites personnels (4 %). Un quart des sites sont parqués et conduisent à une page d'attente ou de liens sponsorisés.

Sur le plan juridique, une nouvelle charte de nommage et une nouvelle procédure de résolution des litiges pour le *.fr* ont été mises en place au 1^{er} juillet 2011. Les procédures PREDEC à l'AFNIC et PARL à l'OMPI ont été suspendues en avril-mai 2011. Elles avaient été utilisées de manière régulière jusqu'alors. Les demandes de levée d'anonymat et de vérification d'éligibilité sur les noms de domaine *.fr* continuent à être couramment utilisées. Sur l'ensemble des litiges toutes extensions confondues, la France représente 11 % des requérants, pour 3 % des défendeurs : il semble ainsi que les entreprises françaises soient plus souvent victimes, que responsables d'actes de type cybersquatting, et qu'elles auraient toujours tendance à initier des actions litigieuses a posteriori, plutôt qu'à mener des politiques de dépôts défensifs a priori.

Des changements attendus en France et dans le monde

Le 22 mars 2011, la loi portant adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière de santé, de travail et de communications électroniques a permis de préciser le cadre légal de l'attribution des noms de domaine en France. Elle inclut, dans le nouvel article L. 45 du code des postes et communications électroniques, les aspects liés à la liberté de communication et d'entreprendre, afin de le rendre conforme à la Constitution. L'AFNIC a procédé, le 1^{er} juillet 2011, à différentes modifications liées à ce nouveau contexte juridique : nouvelle charte de nommage, nouvelles procédures de résolution des litiges, libération des « termes fondamentaux » qui étaient jusqu'alors bloqués, publication quotidienne de la liste des noms de domaine enregistrés le jour précédent...

D'autres changements majeurs suivront, tels que l'ouverture à l'Europe du *.fr*, mais aussi de la majorité des extensions d'outre-mer, en décembre 2011. Cette ouverture pourrait avoir des conséquences sur la structure du marché des bureaux d'enregistrement, si de nouveaux acteurs européens de premier plan décident d'investir l'extension française. L'AFNIC étudie également la possibilité d'enregistrer des noms de domaine en caractères internationalisés (IDN) sous le *.fr*.

Le processus de création des nouvelles extensions lancé par l'ICANN en 2008 est désormais en cours, le calendrier fixant la date limite de candidature à fin avril 2012 et permettant d'envisager un lancement opérationnel des nouvelles extensions fin 2013. Plusieurs centaines de nouvelles extensions, représentant notamment des villes, des régions ou des communautés culturelles, des noms de marques ou encore des centres d'intérêt, pourraient ainsi voir le jour. Cette évolution devrait bouleverser d'ici quelques années le paysage de l'Internet tel que nous le connaissons, avec de possibles impacts sur les extensions existantes et sur les acteurs du marché. L'AFNIC, qui est déjà impliquée dans le projet d'extension *.paris*, se positionne également comme fournisseur de solutions et opérateur technique pouvant accompagner les porteurs de projets de nouvelles extensions, dans la perspective du dépôt de leur candidature auprès de l'ICANN, puis de leur gestion opérationnelle.

PREMIÈRE PARTIE

LE CONTEXTE

Chapitre 1 : Internet en France

■ Source des données : CREDOC, ARCEP, CGIET, Eurostat.

Ce chapitre présente une synthèse de l'utilisation d'Internet en France : équipement de la population française, nombre d'internautes, nombre d'abonnements Internet et comparaisons internationales.

Des internautes toujours plus nombreux et mieux équipés

Le taux d'équipement de la population française en ordinateurs et en accès Internet connaît une croissance régulière depuis de nombreuses années¹. En 2010, plus des 3/4 des français disposaient d'un ordinateur à leur domicile et plus de 7 sur 10, d'un accès Internet. La part des individus équipés d'un ordinateur sans accès Internet associé s'est sensiblement réduite au fil des ans (de 19 % en 1998 à 5 % en 2010).

Le pourcentage d'internautes continue également à progresser : il s'établit en 2010, selon les enquêtes, entre 74 % et 80 % de la population française².

Le nombre total d'abonnements Internet en France était de 22,2 millions au premier trimestre 2011, selon l'ARCEP³. Une très large majorité d'internautes utilise une technologie haut débit, essentiellement l'ADSL, dont la croissance reste soutenue (+8 % par an). Quant aux accès très haut débit, ils s'établissaient au deuxième trimestre 2011 à 555 000 abonnements, dont 155 000 en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH), avec des taux de croissance très élevés (de l'ordre de 50 % par an pour l'ensemble des accès haut débit et de 70 % pour les seuls accès FTTH). Début 2011, les abonnements très haut débit ont ainsi dépassé pour la première fois les accès bas débit, qui connaissent un déclin rapide depuis de nombreuses années.

Le parc de téléphonie mobile s'approche désormais des 102 % de la population, du fait du multi-équipement, avec une forte croissance des usages Internet : 43 % des utilisateurs utilisent des services multimédia (WAP, i-mode, MMS, e-mail) et 36 % emploient des services 3G. La croissance du parc mobile reste soutenue (près de 6 % sur un an), et 60 % de cette croissance sont liés aux cartes SIM non voix qui connaissent un développement accentué depuis deux ans : 27 % de croissance annuelle sur les cartes Internet exclusives (cartes PCMCIA, clés Internet 3G/3G+) et surtout près de 61 % de croissance sur les cartes SIM pour objets communicants (cartes « machine to machine »).

Indicateur	Valeur	Évolution sur un an
------------	--------	---------------------

Équipement au domicile

Équipement en ordinateurs	76 % de la population en 2010	+2 points
Équipement en accès Internet	71 % de la population en 2010	+4 points

Internautes

Internautes	74 à 80 % de la population en 2010 (selon les enquêtes)	+4 à 8 points
-------------	---	---------------

Abonnements Internet

Accès Internet	22,2 millions en T1-2011	7 %
Accès bas débit	0,44 million en T1-2011	-27 %
Accès haut débit	21,5 millions en T2-2011	7 %
Accès très haut débit	0,56 million en T2-2011	52 %

Téléphonie mobile

Parc de téléphonie mobile	66 millions, soit 101,6 % de la population en T2-2011	6 %
Parc actif multimédia mobile	28,4 millions, soit 43,3 % du parc mobile en T1-2011	18 %
Parc actif 3G	23,7 millions, soit 36,2 % du parc mobile en T1-2011	29 %
Cartes SIM Internet exclusives	2,8 millions en T1-2011	27 %
Cartes SIM pour objets communicants	2,8 millions en T1-2011	61 %

Tableau 1 – Statistiques Internet en France en 2011

Comparaisons internationales

D'après Eurostat, la France se situait en 2010 au-dessus de la moyenne européenne pour le taux d'équipement des ménages en accès haut débit (67 %, contre 61 % pour l'Union européenne). Ce taux a progressé de 10 points pour la France, alors qu'il ne s'améliorait que de 5 points en moyenne européenne. Les pays du nord de l'Europe continuent d'afficher les taux d'équipement les plus importants, jusqu'à 87 % pour l'Islande.

Concernant le taux d'équipement des entreprises en haut débit, la France se situe dans les tout premiers pays européens, avec un taux de 93 %, contre 84 % pour l'Union européenne. Ces chiffres relativement élevés ont peu progressé sur un an (zéro à un point de croissance).

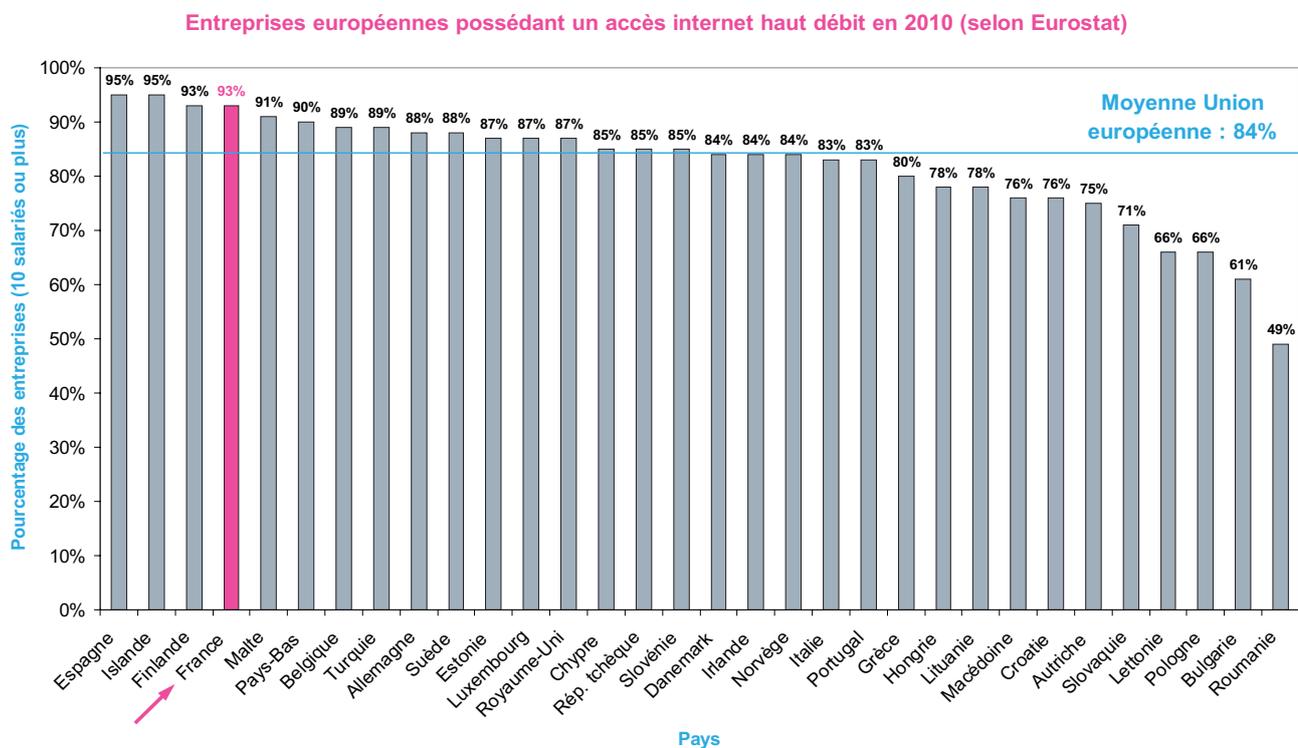


Figure 1 – Taux d'équipement des entreprises européennes en accès Internet haut débit

La situation est toujours inverse concernant la mise en place de sites Internet par les entreprises : en France, 58 % des entreprises d'au moins dix salariés disposaient en 2010 d'un site web, contre 67 % en moyenne européenne. Cette mauvaise position est à mettre en relation avec la moindre utilisation des noms de domaine en France par rapport à des pays comparables sur le plan économique. Ce chiffre a cependant progressé sur un an, un peu plus en France qu'en moyenne européenne (+3 %, contre +2 %).

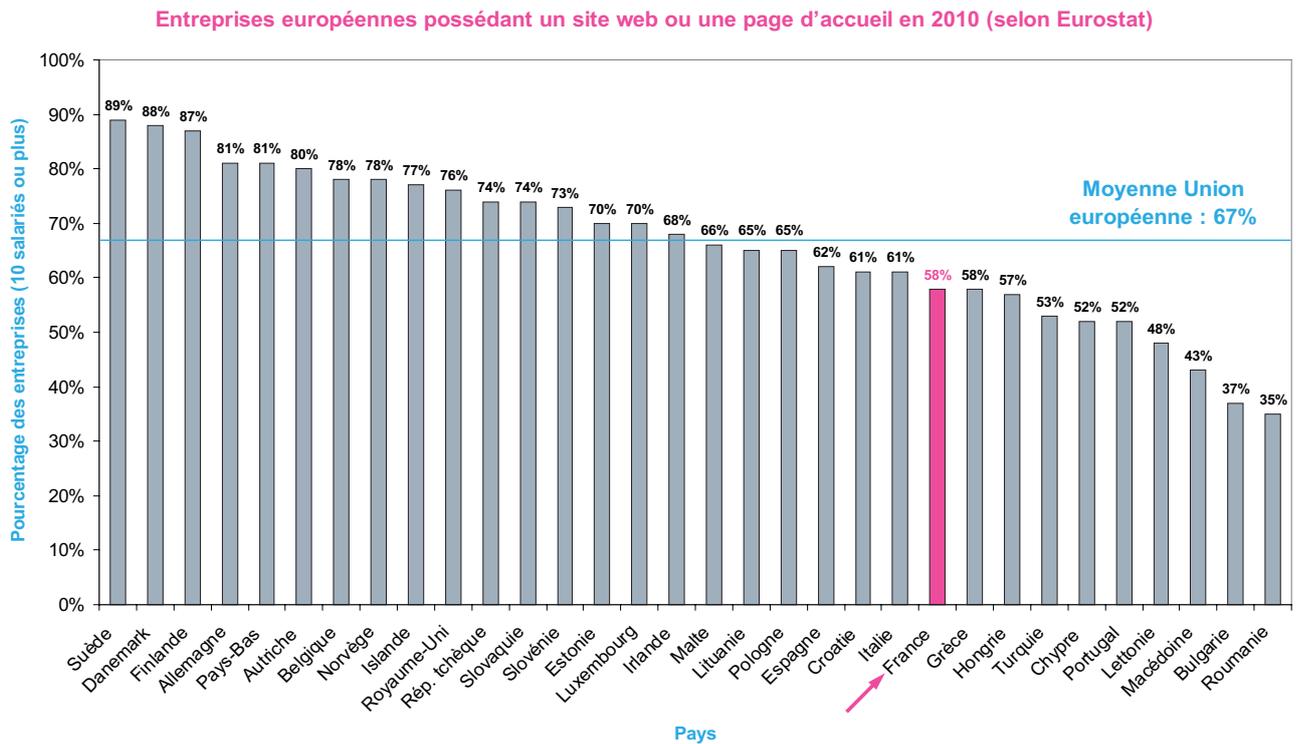


Figure 2 – Mise en place de sites web par les entreprises européennes

Chapitre 2 : Les noms de domaine dans le monde

■ Source des données : AFNIC, Wikipédia, CENTR, WebHosting.Info, Security Space, Internet Systems Consortium.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur l'usage des noms de domaine dans le monde (ensemble des extensions).

Utilisation des extensions dans le monde

L'extension générique *.com* reste très largement en tête du classement, avec plus de 95 millions de noms de domaine enregistrés. Loin derrière, deux extensions dépassent les 10 millions de noms (l'extension allemande *.de* et l'extension générique *.net*), et deux autres s'en approchent (*.uk* pour le Royaume-Uni et *.org* générique). L'extension chinoise *.cn* continue sa chute liée aux conditions d'enregistrement très restrictives mises en place par le registre d'extension CNNIC : après avoir été brièvement la deuxième extension mondiale en 2009, avec 13 millions de noms de domaine, elle occupe désormais la 8^e place, avec 3,4 millions de domaines seulement. L'extension française occupe la 16^e place de ce classement, avec un peu plus de 2 millions de noms.

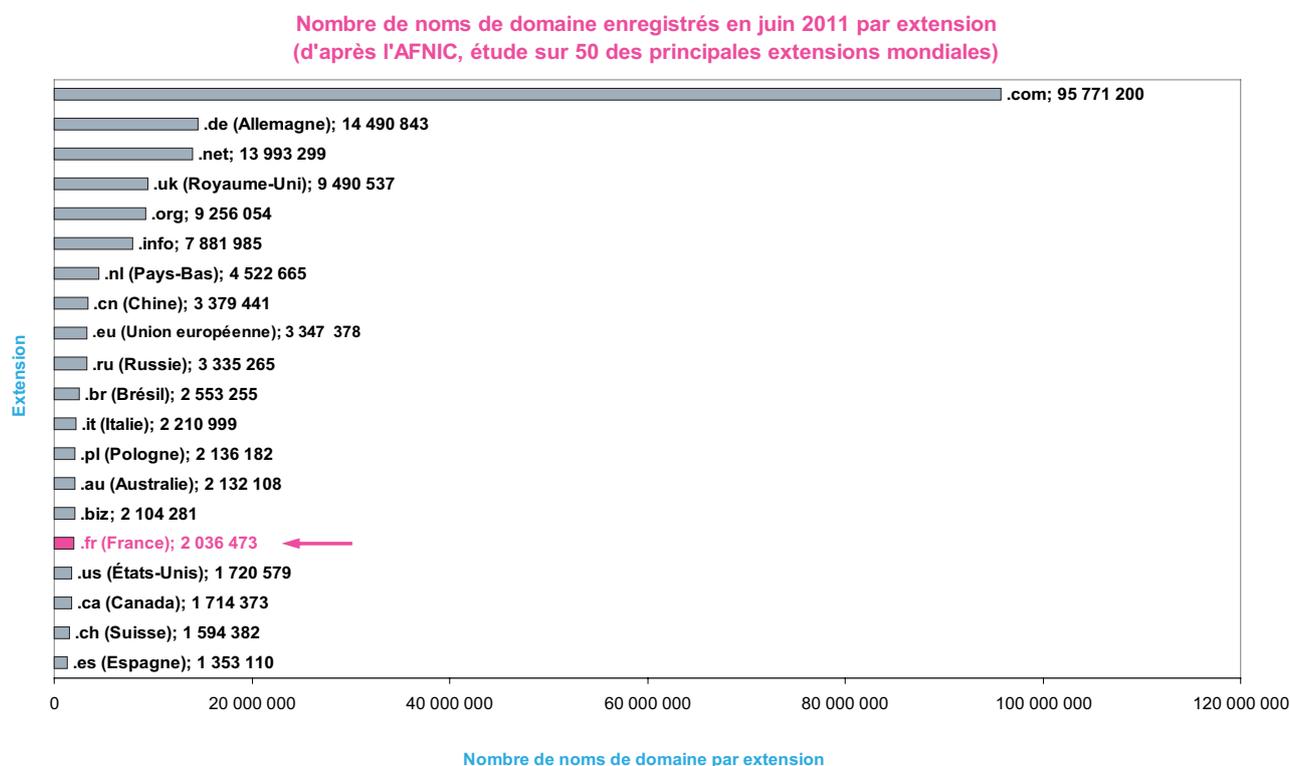


Figure 3 – Nombre de noms de domaine par extension

En termes de croissance, l'extension *.me* du Monténégro connaît cette année la plus forte progression (+32 %), de même que l'année dernière, du fait de son positionnement comme extension ouverte destinée à identifier des contenus personnels. Les extensions israélienne (*.il*) et iranienne (*.ir*) suivent avec des croissances annuelles autour de 30 %. Elles ne contiennent cependant que peu de noms de domaine enregistrés (200 000 environ chacune). Le *.info* a lui aussi connu une croissance importante sur l'année écoulée (+28 %). Avec 17 % de taux de croissance annuel, l'extension française reste bien positionnée et plus dynamique que la moyenne des extensions nationales prises en compte dans l'étude (12 % hors Chine). Cette année, la croissance est d'ailleurs légèrement supérieure pour les extensions génériques (13 %), alors que la tendance était inverse les années précédentes. Ainsi, si le marché global a gagné 5 points de croissance par rapport à l'an dernier, c'est uniquement dû aux extensions génériques (+7 points), les extensions nationales connaissant quant à elles des taux de croissance identiques à ceux de l'année précédente. Notons enfin le cas particulier de l'extension nationale russe, en caractères cyrilliques *.рф* : après avoir totalisé près de 20 000 enregistrements au terme de la période d'enregistrement prioritaire en septembre 2010, celle-ci a connu une croissance spectaculaire au moment de son ouverture générale, lui permettant d'atteindre 850 000 noms en juin 2011.

En termes de nombre de noms de domaine enregistrés par habitant, l'extension *.fr* affiche un ratio de 3,1 noms pour 100 habitants, en croissance continue depuis plusieurs années (1,2 en 2007). L'extension monténégrine *.me* reste largement en tête, du fait de son positionnement commercial qui la place davantage parmi les extensions génériques que nationales. Suivent les extensions néerlandaise (*.nl*), suisse (*.ch*) et danoise (*.dk*), avec plus de 20 noms pour 100 habitants.

Notons que le nombre de noms de domaine par habitant n'est pas systématiquement représentatif de l'usage réel d'une extension nationale par les citoyens du pays concerné. En effet, une partie des noms de domaine est enregistrée par des entreprises et non par des particuliers. D'autre part, dans le cas des extensions sans condition de territorialité, une partie des noms est enregistrée par des personnes étrangères au pays concerné, le cas le plus flagrant étant l'extension du Monténégro majoritairement enregistrée par des Anglo-Saxons. Le ratio du nombre de domaines par habitant est ainsi largement lié au niveau d'ouverture de chaque extension et doit donc être analysé avec précaution. L'extension *.fr* conserve pour le moment une condition de territorialité : les noms de domaine sont en effet réservés aux résidents et personnes morales françaises, aux Français vivant à l'étranger, ainsi qu'aux titulaires de marques déposées couvrant la France.

L'évolution du nombre normalisé de noms de domaine dans les principales extensions depuis 2007 montre que l'extension française a progressé de manière nettement plus importante que la moyenne des extensions étudiées, nationales et génériques, et de manière très stable. Sa croissance atteint ainsi 137 % sur 4 ans, contre 64 % pour la moyenne des extensions nationales hors Chine et 39 % pour les extensions génériques sur la même période. Les extensions russe, polonaise, roumaine et tchèque connaissent les meilleurs taux de croissance sur 4 ans, immédiatement suivies par l'extension *.fr*. À l'inverse, l'extension chinoise *.cn* a perdu 45 % de son portefeuille de noms sur la même période, et près de 80 % depuis le plus haut atteint à 14 millions de noms fin 2009, à la veille de la « purge » organisée par le CNNIC.

Évolution du nombre normalisé de noms de domaine par type d'extension depuis 2007
(base 100 en juin 2007, d'après le CENTR, étude sur 30 des principales extensions mondiales)

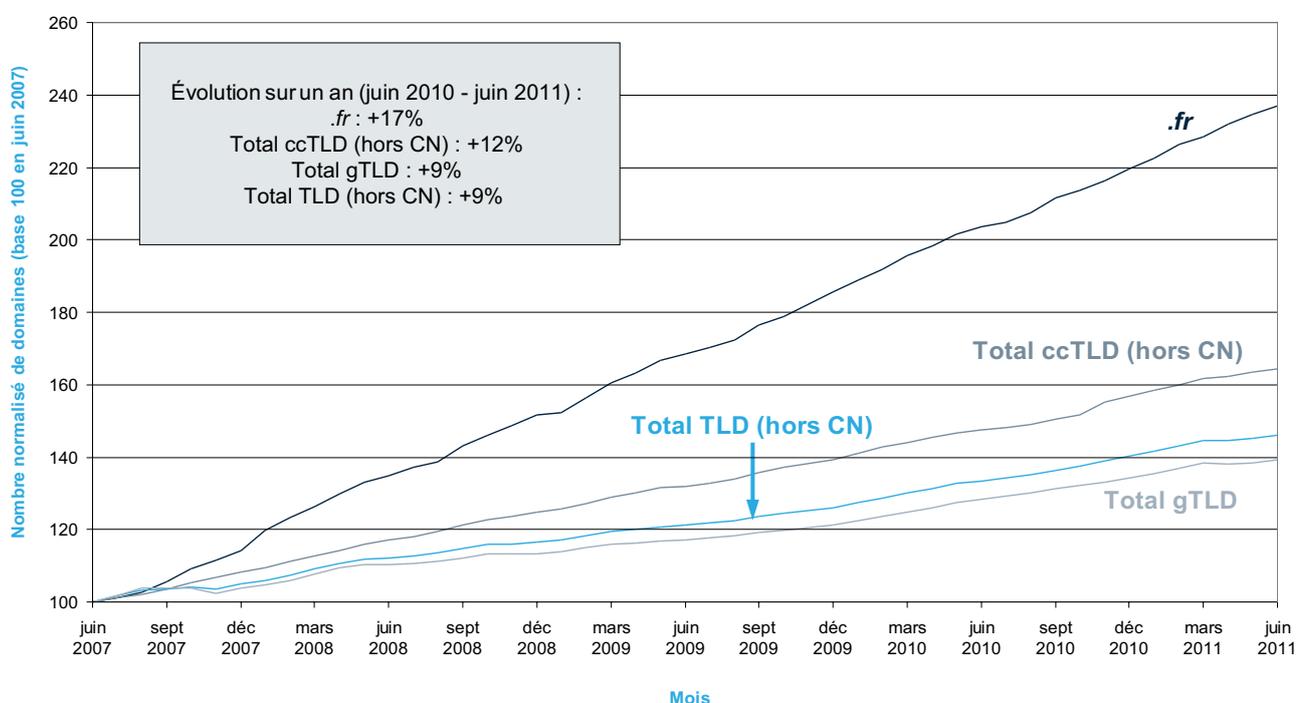


Figure 4 – Évolution du nombre normalisé de noms de domaine par type d'extension

Le taux de croissance en glissement annuel est en recul depuis quelques années sur l'ensemble des extensions, conséquence probable de la crise économique. La croissance de l'extension *.fr* se maintient cependant plusieurs points au-dessus de la moyenne des extensions génériques et nationales : la moyenne des extensions semble actuellement se stabiliser autour de 10 % de taux de croissance annuel, alors que le *.fr* se maintient à 17 % en juin 2011.

Répartition géographique des noms de domaine

Le site *WebHosting.info*⁴ présente des estimations concernant la répartition géographique des noms de domaine génériques dans le monde. Près des deux tiers des noms de domaine seraient ainsi enregistrés aux États-Unis, suivis par l'Allemagne, la Chine, le Royaume-Uni et le Canada. La proportion des noms de domaine génériques enregistrés en France serait de 2,6 %, comme l'année dernière, mais en croissance depuis 4 ans (+2,2 % en 2007). La Chine progresse de 0,4 point dans le classement de cette année et double le Royaume-Uni après avoir dépassé le Canada l'an dernier, signe d'un intérêt croissant pour les extensions génériques, alors que les conditions d'accès à l'extension nationale *.cn* sont devenues très restrictives.

Répartition des noms de domaine génériques *.com/.net/.org/.info/.biz* selon le pays d'enregistrement en juillet 2011 (d'après *WebHosting.Info*)

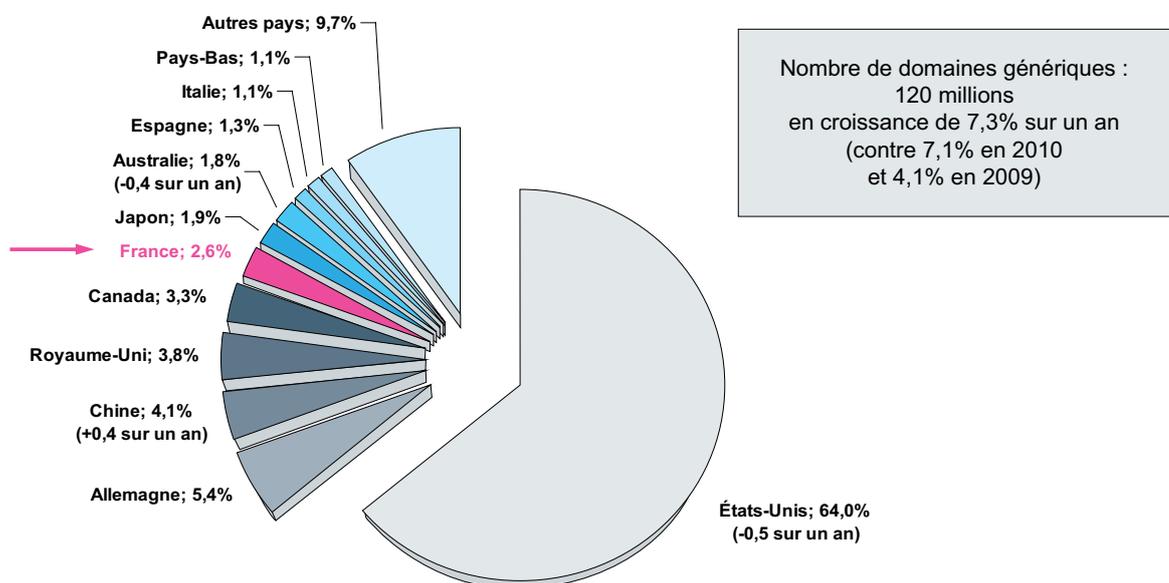


Figure 5 – Répartition des noms de domaine génériques par pays

Répartition des serveurs web et des hôtes Internet par extension

Les noms de domaine sont utilisés pour identifier différents matériels, tels que des serveurs informatiques ou des équipements de réseaux. D'après le site *Security Space*⁵, la première extension choisie pour identifier les serveurs web est le *.com* (45 %), l'extension *.fr* étant quant à elle utilisée par 1,3 % des serveurs web dans le monde. Concernant l'ensemble des hôtes Internet (serveurs et équipements de réseau confondus), les statistiques de la société *Internet Systems Consortium*⁶ indiquent que c'est l'extension *.net* qui arrive en premier choix (plus du tiers), l'extension *.fr* étant utilisée par près de 2 % des hôtes Internet.

Les extensions nationales internationalisées (IDN)

À l'issue d'un travail préparatoire réalisé par l'ICANN à partir de 2006, les Etats et territoires qui le souhaitent peuvent depuis fin 2009 demander une extension en caractères nationaux, tels que l'arabe ou le chinois. L'objectif des extensions nationales IDN était de permettre aux populations des pays concernés d'utiliser des noms de domaine écrits intégralement dans leur langue natale, alors que précédemment, l'extension restait écrite en caractères américains (ASCII). Les quatre premières demandes acceptées par l'ICANN ont été celles de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, des Émirats arabes unis et de la Russie. Les premières extensions IDN ont été introduites dans la zone racine du DNS en mai 2010, et les ouvertures commerciales ont suivi immédiatement pour ces 4 extensions. L'extension russe en caractères cyrilliques *.рф* a connu un succès immédiat, avec plus de 200 000 enregistrements dans les 6 premières heures suivant son ouverture générale, le 11 novembre 2010, et 850 000 noms de domaine en juin 2011. De nombreux autres pays ont suivi, avec des extensions nationales utilisant différents jeux de caractères (arabe, chinois, cyrillique, perse, tamoul, thaï...). D'autres demandes sont actuellement en cours de traitement à l'ICANN (Bangladesh, Bulgarie, Géorgie, Israël, Kazakhstan, Oman, Pakistan, Ukraine, Yémen).

Pays	Extensions nationales IDN
Algérie	.الجزائر (arabe)
Arabie saoudite	.السعودية (arabe)
Chine	.中国 (chinois simplifié) .中國 (chinois traditionnel)
Corée du Sud	.한국 (hangeul)
Égypte	.مصر (arabe)
Émirats arabes unis	.امارات (arabe)
Hong Kong	.香港 (chinois traditionnel)
Inde	.ভারত (bengali) .भारत (devanagari) .ગુજરાત (gujarati) .ਭਾਰਤ (gurmukh) .بھارت (ourdou) .இந்தியா (tamoul) .ਝਾਰਖ਼ (télougou)
Iran	.ایران (perse)
Jordanie	.الأردن (arabe)
Maroc	.المغرب (arabe)
Palestine	.فلسطين (arabe)
Qatar	.قطر (arabe)
Russie	.рф (cyrillique)
Serbie	.срб (cyrillique)
Singapour	.新加坡 (chinois simplifié) சிங்கப்பூர் - (tamoul)
Sri Lanka	- (cingalais) இலங்கை - (tamoul)
Syrie	.سوريا (arabe)
Taiwan	.台湾 (chinois simplifié) .台灣 (chinois traditionnel)
Thaïlande	.ไทย (thai)
Tunisie	.تونس (arabe)

Tableau 2 - Tableau langues étrangères

Chapitre 3 : Les noms de domaine en France

■ Source des données : ZookNIC, AFNIC.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des éléments statistiques sur les parts de marché des extensions pour les noms de domaine déposés en France (.fr et extensions génériques), ainsi que sur la part de marché de la France par rapport à l'ensemble des noms de domaine génériques enregistrés dans le monde.

Parts de marché des extensions en France

En juillet 2011, les extensions les plus utilisées en France sont le .com (près de 46 % des noms) et le .fr (32 %), les autres extensions étant loin derrière. C'est le .com qui a le plus progressé sur un an, au détriment de la plupart des autres extensions. Cette dynamique pourrait être liée à l'opération promotionnelle organisée par le registre VeriSign ciblant les bureaux d'enregistrement à l'occasion des 25 ans du .com au printemps 2010. Elle pourrait aussi correspondre à un phénomène de rotation des extensions que les principaux bureaux d'enregistrement mettent alternativement en valeur au moyen d'offres limitées dans le temps, le .fr ayant gagné des parts de marché depuis plusieurs années en France, alors qu'il en perd cette année.

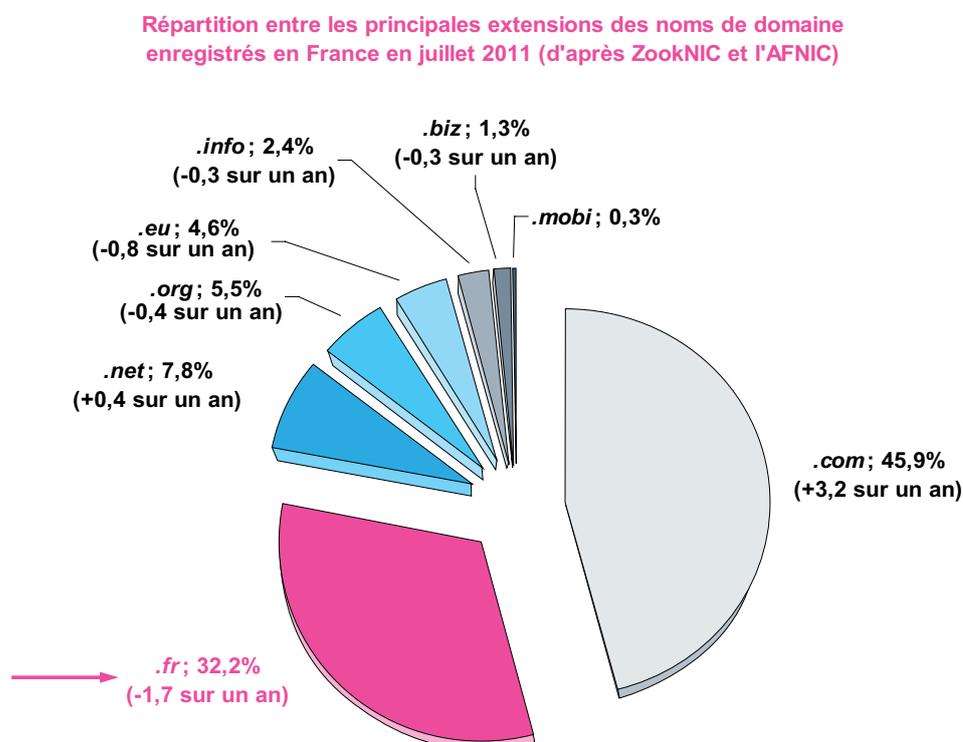


Figure 6 – Répartition entre extensions des noms de domaine enregistrés en France

Après une période de latence entre juillet 2008 et juillet 2009, l'extension *.com* a repris sa croissance sur le marché français, tout particulièrement depuis le début de l'année 2011, ce qui pourrait correspondre à l'opération promotionnelle initiée par le registre VeriSign. L'extension *.fr* présente une croissance sans à-coup, beaucoup plus régulière dans le temps. Sur un an, les extensions *.com* et *.net* connaissent des croissances de l'ordre de 30 %, suivies par le *.fr*, qui affiche cette année une croissance de 17 %. Les autres extensions présentent des performances annuelles plus limitées, le *.biz* et le *.eu* faisant pratiquement du surplace. L'ensemble du marché français progresse de 22 %, toutes extensions confondues.

Sur une période d'observation de 4 ans (de juillet 2007 à juillet 2011), c'est l'extension *.fr* qui a connu la croissance la plus forte en France, devançant largement la croissance totale du marché français toutes extensions confondues (+ 140 %, contre + 90 %). L'extension *.com* présente sur cette même période une augmentation de 80 % seulement de son portefeuille de noms.

Le *.fr* a progressivement gagné des parts de marché sur le territoire français par rapport aux principales extensions génériques depuis l'an 2000. Après un pic à 34 % en été 2010, elle connaît une légère correction à 32 % un an plus tard.

Depuis l'abandon du droit au nom en mai 2004, le *.fr* s'est pratiquement toujours placé devant les extensions *.com*, *.net*, *.org* et *.eu* en termes de taux de croissance en glissement annuel jusqu'à l'été 2010. Le *.com* a ensuite pris la tête des extensions jusqu'à l'été 2011.

Parts de marché de la France dans le monde

La part de marché de la France dans le monde concernant l'enregistrement de noms de domaine dans les extensions génériques progresse sur un an de 2,8 % à 3,2 %. Elle est proche de 9 % pour le *.eu* dont le marché est européen et non mondial, entre 3 % et 4 % pour la plupart des extensions génériques, sauf pour le *.info* et le *.mobi*, où la France est moins présente (autour de 2 % de part de marché). Sur un an, la France améliore légèrement sa position dans le monde pour les 3 principales extensions génériques *.com*, *.net* et *.org* et reste stable pour les autres extensions (*.biz*, *.info*, *.eu*, *.mobi*). Cette évolution est sans doute due à une dynamique retrouvée pour ces extensions après plusieurs années de « déprime », et se révèle cohérente avec leur force relative par rapport au *.fr*.

DEUXIÈME PARTIE

LES NOMS DE DOMAINE *.FR*

Chapitre 4 : Nombre de noms de domaine .fr

■ Source des données : AFNIC.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur l'enregistrement des noms de domaine .fr : évolution du nombre de noms enregistrés, répartition entre particuliers et personnes morales et opérations effectuées (taux de renouvellement des noms, créations et suppressions de noms).

Nombre de noms de domaine .fr

La courbe d'évolution du nombre total de domaines .fr montre clairement l'incidence des évolutions successives de la charte de domage (suppression du droit au nom en mai 2004, puis ouverture aux particuliers en juin 2006). La dynamique est ainsi passée de 30 000 nouveaux noms par an au début des années 2000, à 300 000 nouveaux noms par an de 2006 à ce jour. Au 1^{er} juillet 2011, 2 054 731 noms de domaine .fr étaient enregistrés dans la base AFNIC. La croissance ralentit depuis la crise économique : elle est ainsi passée de 25 % en 2009 à 21 % en 2010, puis à 17 % cette année. Ce ralentissement n'est cependant pas spécifique à l'extension française, mais touche l'ensemble des extensions.

Les noms de domaine sont très majoritairement enregistrés directement sous l'extension .fr. Seuls 1 % d'entre eux le sont dans un sous-domaine de niveau 2. Par ailleurs, les sous-domaines régressent ou stagnent sur un an (-2 % en moyenne), à l'exception de *gouv.fr* (+7 %) et *com.fr* (+2 %). Il est à noter que les chiffres présentés ici ne prennent en compte que les sous-domaines gérés directement par l'AFNIC, et non les sous-domaines sectoriels délégués à d'autres autorités administratives⁷.

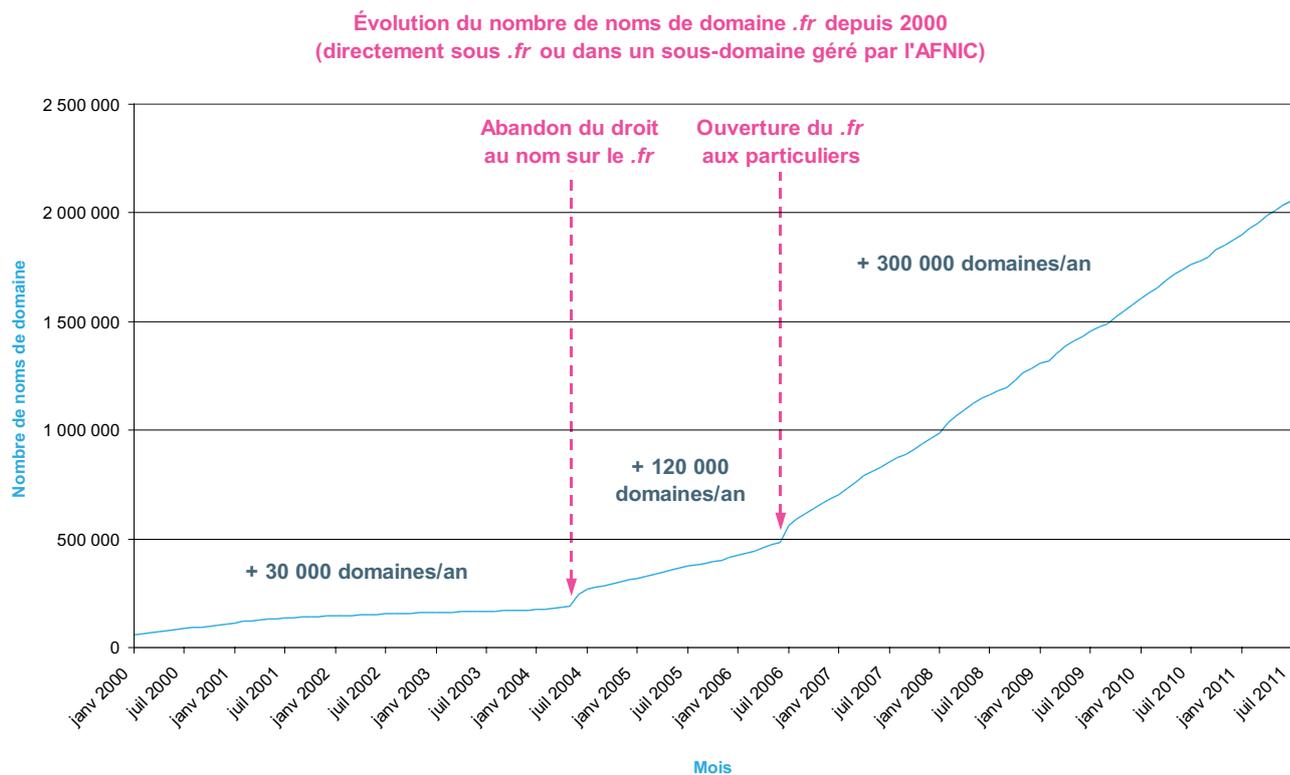


Figure 7 – Évolution du nombre total de noms de domaine .fr

Personnes physiques et personnes morales

Les noms de domaine *.fr* peuvent être déposés à la fois par des personnes physiques (particuliers) et par des personnes morales (entreprises, associations, organismes publics, etc.). Jusqu'en juin 2006, les particuliers ne pouvaient enregistrer de noms de domaine *.fr* que dans des sous-domaines de l'extension (*nom.fr* et *com.fr*), ils peuvent désormais déposer des noms directement sous l'extension nationale.

La répartition entre les deux types de titulaires montre qu'une majorité de ces derniers sont encore des personnes morales : à la fin du premier semestre 2011, 60,5 % des noms de domaine étaient enregistrés par des personnes morales contre, 39,5 % par des personnes physiques. Sur un an, la part des noms détenus par les particuliers a cependant gagné un peu plus d'un point.

La proportion des noms de domaine *.fr* détenus par des particuliers augmente d'ailleurs de manière régulière : elle a pratiquement doublé en quatre ans, passant de 21 % début 2007 à 39,5 % en juin 2011. Depuis l'ouverture aux personnes physiques en 2006, les enregistrements de nouveaux noms sont, dans la moitié des cas, effectués par des personnes physiques. Ce mécanisme de rattrapage de la part des particuliers semble converger vers une asymptote aux alentours des 40 %.

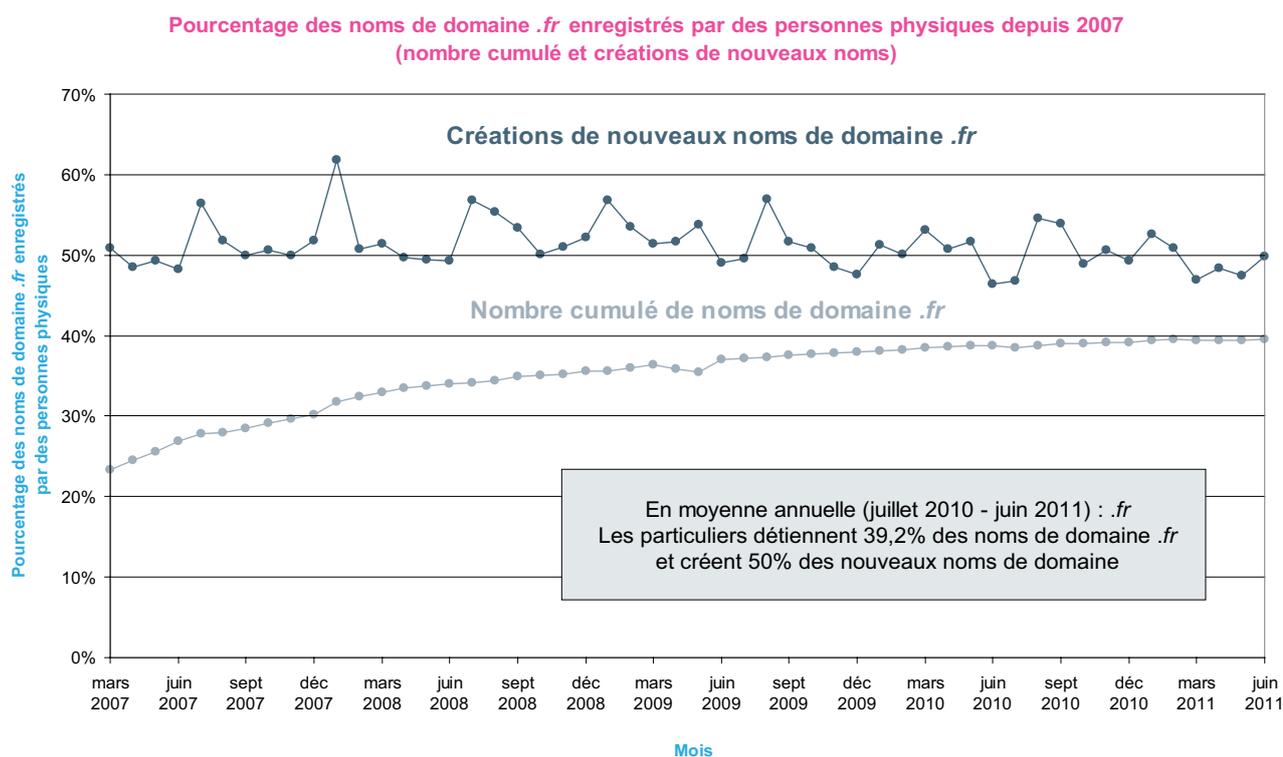


Figure 8 – Pourcentage des noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes physiques

Renouvellement des noms de domaine .fr

Le taux de renouvellement d'une extension représente la part des noms de domaine qui sont reconduits par leurs titulaires au moment de leur expiration. Pour l'extension .fr, ce taux de renouvellement se situe actuellement autour de 80 % : ce chiffre, qui est resté stable sur l'année écoulée, est très élevé au regard de beaucoup d'autres extensions. La courbe présente également quelques irrégularités liées à des phénomènes ponctuels bien identifiés, tels que les baisses observées en juillet 2007 (non renouvellement de noms enregistrés un an plus tôt au moment de l'ouverture aux particuliers) et en février 2009 (non renouvellement de noms enregistrés en janvier 2008 lors d'une opération promotionnelle ponctuelle d'un important bureau d'enregistrement).

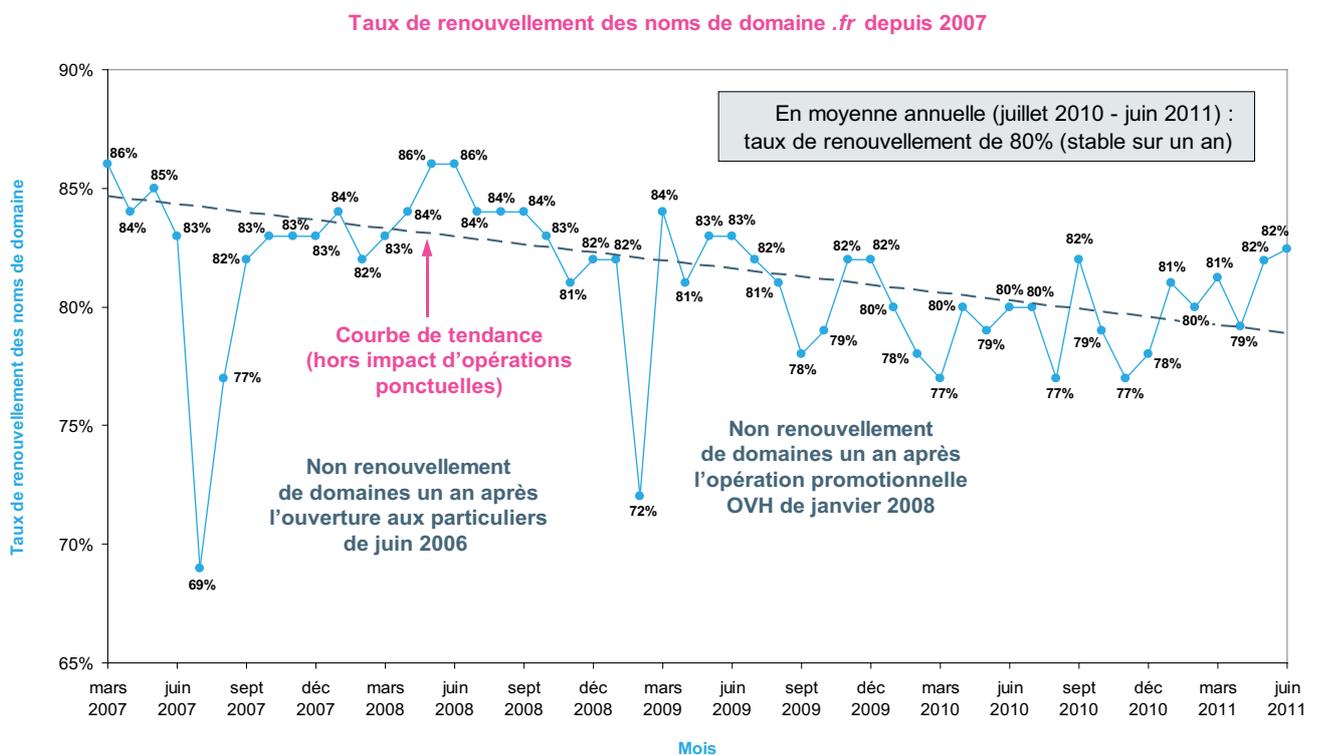


Figure 9 – Renouvellement des noms de domaine .fr

Opérations sur les noms de domaine .fr

Les opérations de création et de suppression de noms dans la base AFNIC augmentent régulièrement d'année en année. Entre les étés 2010 et 2011, la base des noms de domaine .fr a fait l'objet en moyenne d'environ 51 000 créations de nouveaux noms par mois pour 28 000 suppressions, ce qui met en évidence le dynamisme et la fluidité du marché.

L'étude comparée des créations mensuelles de noms de domaine .fr et des créations mensuelles d'entreprises en France montre une forte corrélation entre ces deux indicateurs : le taux de corrélation statistique ressort à 77 %, avec une moyenne de 1,15 nom de domaine .fr par entreprise créée. Cette constatation pourrait laisser entendre qu'une proportion importante des créations de noms de domaine .fr est le fait d'entreprises nouvellement créées sur le territoire national. A contrario, on peut noter que les nouveaux dépôts réalisés au fil de la vie des entreprises sont apparemment moins impactants sur l'évolution du nombre de créations, de même que les enregistrements réalisés par les personnes physiques. Une explication à ce dernier phénomène pourrait être qu'une partie significative des dépôts réalisés par des particuliers sont le fait d'entrepreneurs ou d'auto-entrepreneurs en phase de création de leur entreprise, la protection des noms précédant ou accompagnant la constitution légale de la structure.

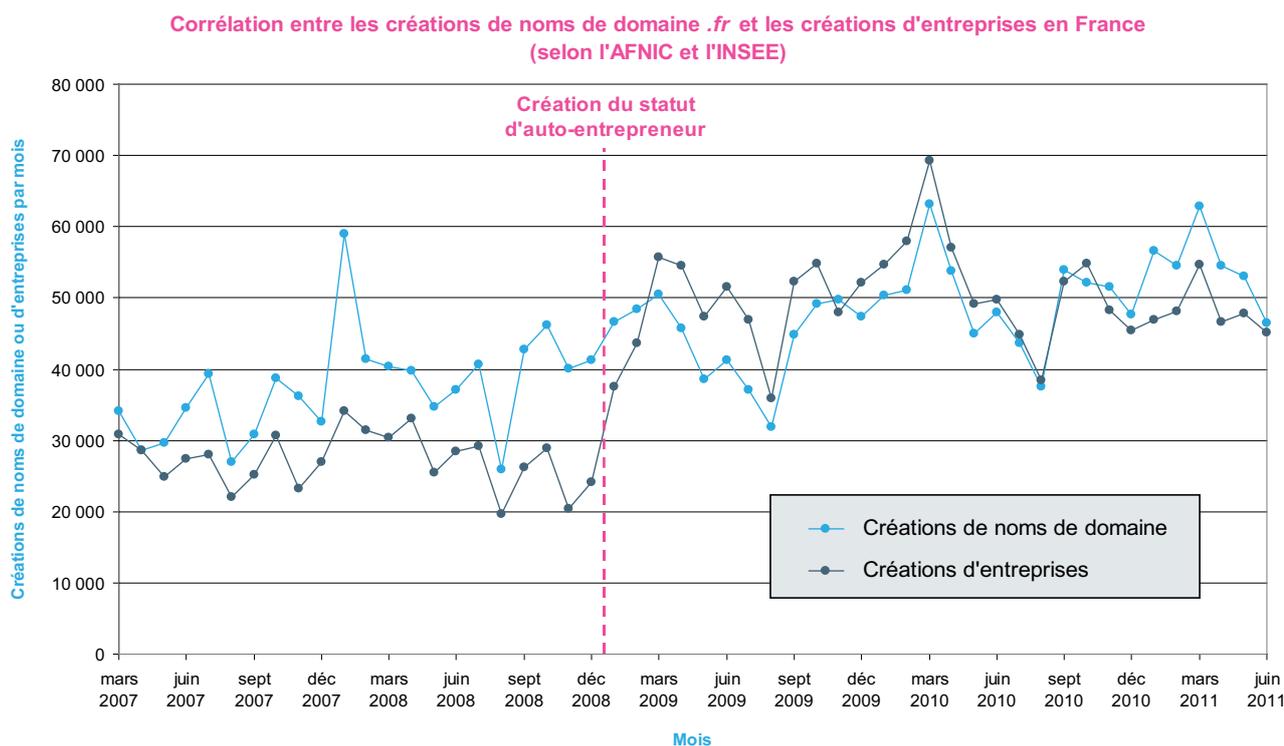


Figure 10 – Corrélation entre les créations de noms de domaine .fr et les créations d'entreprises en France

Chapitre 5 : Nombre de noms de domaine *.fr* par titulaire

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (nombre de noms enregistrés par personne physique et par personne morale).

L'objectif de ce chapitre est de fournir des statistiques sur le nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par titulaire, pour chaque type de titulaire (particuliers et personnes morales).

L'AFNIC s'efforce d'identifier de manière unique les titulaires de noms de domaine présents dans sa base de données, en analysant les informations fournies au moment de l'enregistrement des noms. Une même personne peut cependant apparaître sous forme de plusieurs titulaires différents dans la base AFNIC, dans le cas où elle a enregistré des noms de domaine chez divers prestataires et fourni des informations différentes lors de chaque enregistrement. C'est aussi le cas pour les entreprises, lorsque leurs noms de domaine ont été enregistrés par différentes filiales ou entités qu'il n'a pas été possible de relier entre elles. Les nombres de titulaires issus de la base AFNIC sont ainsi un peu surestimés par rapport à la réalité. Les statistiques présentées dans ce chapitre concernant le nombre de noms de domaine par titulaire doivent par conséquent être légèrement inférieures aux valeurs réelles.

Particuliers

Une large majorité des particuliers titulaires de noms de domaine *.fr* ne possède qu'un seul nom sous cette extension (79,6%). Un petit nombre d'entre eux détient deux noms de domaine *.fr* (11,5%), l'enregistrement de trois noms et plus étant beaucoup plus rare. Ces chiffres sont pratiquement stables par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, on comptait début juillet 2011 près de 13 000 particuliers détenant plus de cinq domaines chacun, et 128 seulement détenaient plus de 100 domaines.

Depuis 2010, le nombre de particuliers titulaires a augmenté de 20% et le nombre de noms déposés par des particuliers, de 19%. La moyenne du nombre de noms par particulier titulaire s'établit à 1,66 nom par personne (contre 1,67 en 2010).

Les quelques particuliers qui détiennent un très grand nombre de noms de domaine pourraient être des domainers. Les deux portefeuilles les plus importants détenus par des personnes physiques contiennent respectivement 5 000 et 7 000 noms *.fr* environ.

Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par titulaire personne physique en juillet 2011

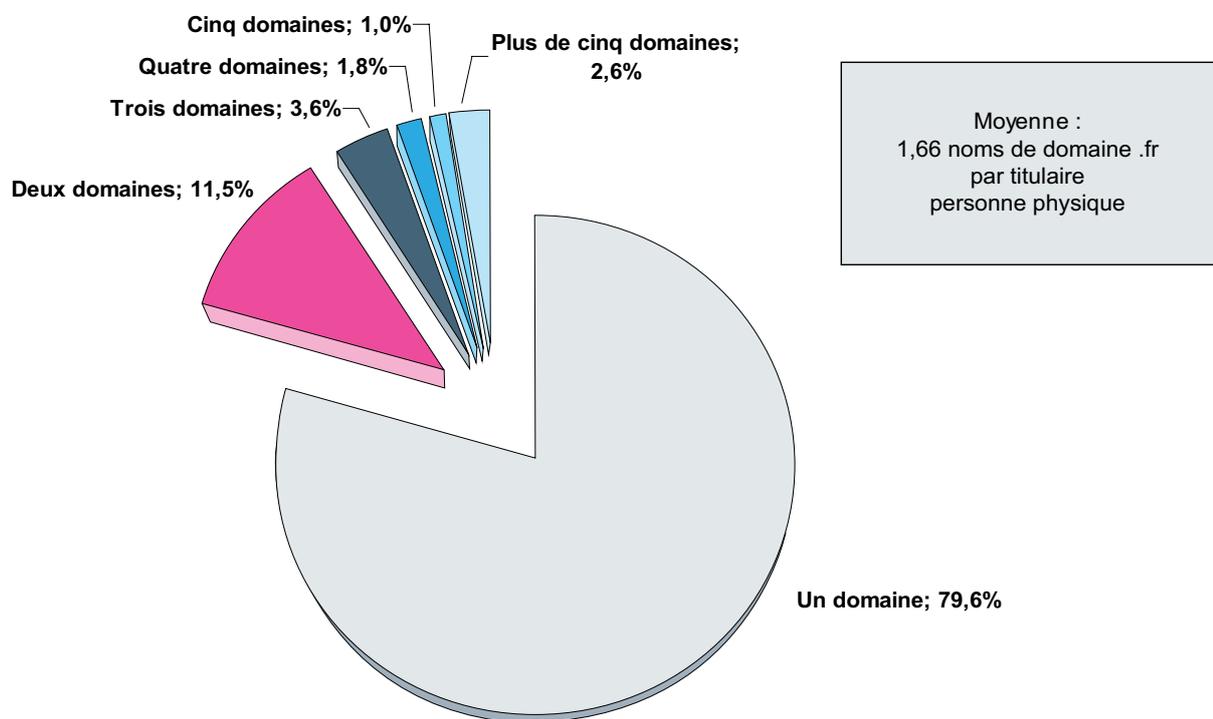


Figure 11 – Nombre de noms de domaine .fr par titulaire pour les particuliers

Personnes morales

La distribution du nombre de noms par titulaire pour les personnes morales est assez proche de celle constatée pour les particuliers. Le pourcentage de titulaires ne détenant qu'un seul nom de domaine .fr est cependant légèrement supérieur pour les personnes morales : près de 84 %, contre 80 % pour les particuliers. Ici également, les chiffres n'ont pratiquement pas changé sur un an. Les personnes morales titulaires de plus de cinq noms de domaine étaient de l'ordre de 21 000 en juillet 2011, et parmi elles 328 détenaient plus de 100 noms.

Sur un an, le nombre de titulaires personnes morales a augmenté de 14 %, et le nombre de noms déposés par des personnes morales, de 15 %. La moyenne passe en 2011 de 1,75 à 1,77 nom par titulaire personne morale.

Enfin, quelques titulaires personnes morales possèdent un très grand nombre de noms de domaine .fr, trois d'entre eux détenant entre 9 000 et 12 000 noms chacun. Il peut s'agir d'entreprises exerçant l'activité de domainers sur le second marché de l'extension française.

Au total, la base de données AFNIC contient environ 1,2 million de titulaires (personnes physiques et morales confondues). Les 10 premiers titulaires en nombre de noms de domaine détiennent 3 % de l'ensemble des noms, les 100 premiers, 6 %, les 1 000 premiers, 11 % et les 10 000 premiers, 20 % de la base.

Chapitre 6 : Structure lexicographique des noms de domaine .fr

■ Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011.

L'objectif de ce chapitre est de fournir un ensemble de données statistiques sur la structure lexicographique des noms de domaine *.fr* présents dans la base de données AFNIC (longueur des noms, présence de tirets et de chiffres, termes les plus utilisés, utilisation de combinaisons de caractères de type acronymes), ainsi que sur la proportion de divers types de termes présents dans la base (mots de la langue française, patronymes et prénoms français, noms de communes, raisons sociales d'entreprises et marques).

Longueur des noms de domaine *.fr*

La figure suivante représente la distribution des longueurs des noms de domaine *.fr* présents dans la base de données AFNIC (noms directement sous l'extension *.fr* sans utilisation de sous-domaine, longueur sans le suffixe « *.fr* »). La longueur la plus fréquente en 2011 est de 10 caractères, elle augmente régulièrement au fil des ans (8 en 2008, 9 en 2009 et 2010). La longueur moyenne progresse elle aussi de manière continue, d'environ 0,3 à 0,4 caractère par an (11,3 en 2007, 11,6 en 2008, 12 en 2009, 12,4 en 2010 et 12,7 en 2011). Cette évolution est la conséquence logique d'une utilisation renforcée de l'extension, les noms les plus courts étant déjà enregistrés et les nouveaux venus se tournant par conséquent vers des noms plus longs.

La longueur minimale est de deux caractères. L'ensemble des combinaisons de deux caractères permises par la charte AFNIC (« chiffre chiffre », « chiffre lettre » et « lettre chiffre ») étaient toutes enregistrées au 1^{er} juillet 2011.

La taille maximale autorisée par la charte est de 63 caractères (hors suffixe), il y avait quinze noms de domaine *.fr* de cette longueur présents dans la base au moment de l'analyse. Il s'agit en majorité de noms composés de mots clés mis bout à bout et séparés par des tirets, dans un objectif de référencement naturel par les moteurs de recherche.

Longueur des noms de domaine .fr en juillet 2011

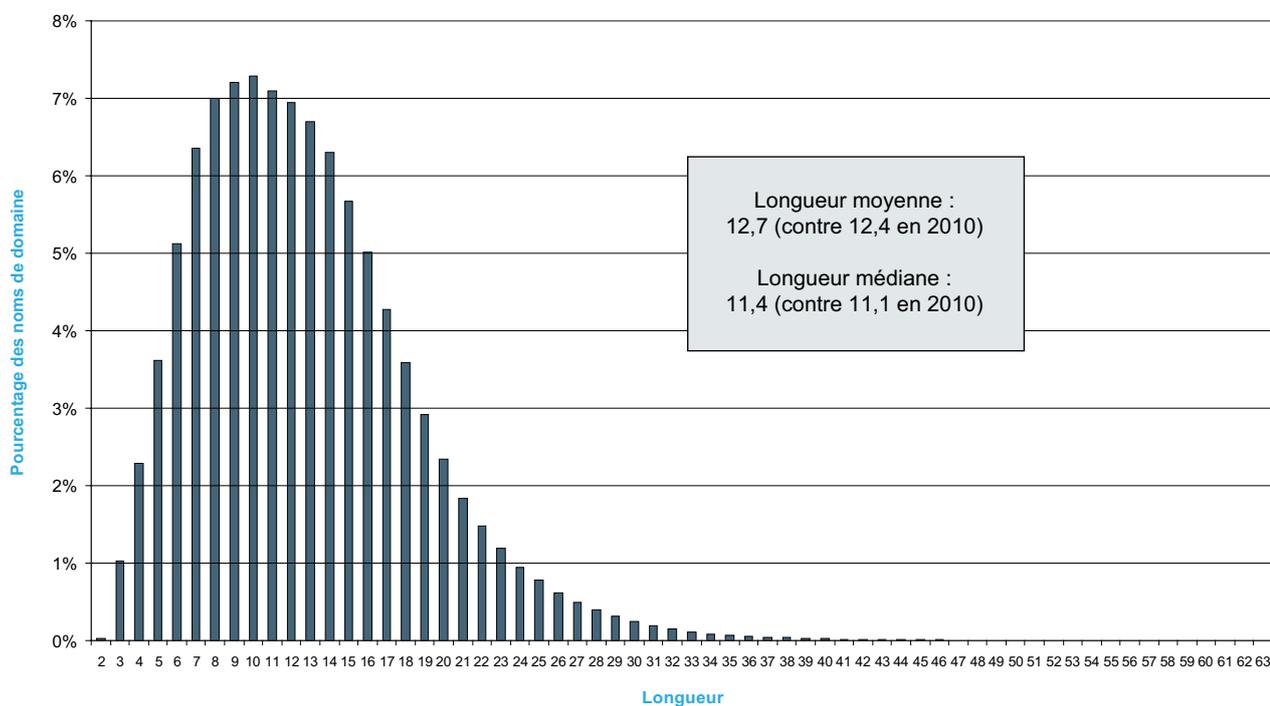


Figure 12 – Longueur des noms de domaine .fr

Tirets et chiffres dans les noms de domaine .fr

Les tirets sont très utilisés dans les noms de domaine .fr : 37 % des noms en contiennent un ou plusieurs. Le nombre moyen de tirets par nom de domaine augmente régulièrement d'année en année : de 0,38 en 2007 à 0,5 en 2011.

Les chiffres sont nettement moins utilisés : seuls environ 6 % des noms en contiennent. Les noms à 2 chiffres sont plus nombreux que ceux à un seul chiffre, et ceux avec 4 chiffres que ceux en contenant 3, probablement du fait de la présence de numéros de département et d'années dans les noms de domaine .fr. Le nombre moyen de chiffres par nom augmente aussi légèrement chaque année (de 0,10 en 2007 à 0,13 en 2011).

Parmi les vingt termes les plus utilisés dans les noms de domaine .fr en 2011, hors termes de liaison (articles, conjonctions, prépositions), on trouve :

- des termes géographiques (« france », « paris », « saint »),
- des termes relatifs à l'immobilier (« immobilier », « location », « maison », « immo »),
- des termes relatifs au tourisme, aux loisirs et à la vie pratique (« hotel », « location », « auto », « maison », « restaurant », « art »),
- des termes relatifs aux services (« services », « conseil », « formation »),
- des termes informatiques (« web », « informatique »),
- des termes liés au secteur de l'assurance (« assurance », « assurances »),
- le terme « mairie » utilisé dans la convention de nommage non contraignante de l'AFNIC « mairie commune.fr »,
- le terme « groupe » identifiant le type de société.

Les termes « assurance » et « assurances » ont plus que doublé en un an, apparemment du fait de la mise en œuvre d'une stratégie de référencement par un grand groupe d'assurances. La présence des termes « restaurant » et « paris » augmente également, comme l'année dernière. À l'inverse, les expressions « maison » et « mairie » reculent en pourcentage depuis l'année dernière.

En considérant les nouveaux noms de domaine .fr déposés entre juillet 2010 et juillet 2011, le terme « paris » arrive en première position, devant même le terme « france ». Les termes « assurance » et « assurances » occupent respectivement les troisième et cinquième places des termes les plus utilisés dans les nouveaux noms de domaine, « mma » se plaçant à la neuvième position. Logiquement, le terme « 2011 » fait également partie des vingt premiers termes utilisés cette année.



Figure 13 – Principaux termes utilisés dans les nouveaux noms de domaine .fr (nuage de tags généré par Wordle)

Les années font également partie des termes utilisés dans les noms de domaine *.fr*. Les années révolues chutent logiquement (2008, 2009, 2010) alors que les années en cours et futures sont davantage présentes (2011, 2012). Le nombre « 2000 » connaît une croissance toujours soutenue d'année en année, du fait de son caractère symbolique.

Utilisation des années dans les noms de domaine *.fr*

Année	Nombre de domaines en 2011	Nombre de domaines en 2010	évolution sur un an
2000	869	759	+110
2001	33	34	-1
2002	8	10	-2
2003	12	20	-8
2004	17	22	-5
2005	25	34	-9
2006	26	48	-22
2007	127	181	-54
2008	296	466	-170
2009	254	529	-275
2010	679	1 188	-509
2011	1 538	315	+1 223
2012	1 393	614	+779
2013	233	133	+100
2014	381	246	+135
2015	103	77	+26
2016	179	170	+9
2017	106	58	+48
2018	111	83	+28
2019	31	27	+4
2020	148	118	+30

Tableau 4 – Utilisation des années dans les noms de domaine *.fr*

Combinaisons enregistrées comme noms de domaine .fr

Cette analyse concerne les combinaisons de deux à cinq lettres et/ou chiffres, sachant que les combinaisons composées de deux lettres uniquement sont interdites par la charte de nommage. Ces combinaisons sont intéressantes à étudier car elles peuvent correspondre à des acronymes ou à des sigles d'entreprises par exemple.

Les résultats indiquent que les combinaisons de 2 caractères valides, de 3 lettres ou de 3 chiffres sont pratiquement toutes enregistrées. Le ratio tombe à 44 % pour celles de 3 lettres ou chiffres, et à 8 % ou moins pour les combinaisons plus longues. Les combinaisons de longueur 3 baissent toutes cette année, tout particulièrement celles de 3 lettres qui perdent près de 8 points sur un an, alors qu'elles avaient gagné 7 points l'an dernier. Il est vraisemblable qu'un domainier ait enregistré un lot important de tels noms de domaine l'année dernière, et qu'il ne les ait pas renouvelés un an plus tard.

Recherche à partir de différentes listes de termes

L'analyse suivante étudie la proportion de termes, provenant de différentes listes, ayant été déposés comme noms de domaine .fr en juillet 2011 :

- les mots du dictionnaire français,
- les patronymes et les prénoms français,
- les noms des communes françaises,
- les noms des entreprises et des marques françaises ou mondiales.

Les termes recherchés peuvent contenir des caractères interdits dans les noms de domaine .fr (caractères accentués, espaces, signes de ponctuation, etc.). Les caractères accentués sont remplacés par leur équivalent sans accent, tandis que les autres caractères interdits et les tirets sont soit supprimés, soit remplacés par un tiret. Ainsi, pour la commune de Pont-l'Évêque, nous testerons les 4 noms « pontleveque », « pont-leveque » « pontl-eveque » et « pont-l-eveque ».

Mots français enregistrés comme noms de domaine .fr

Nous utilisons 4 listes de mots français :

- la liste des mots les plus fréquents de la langue française constituée par le lexicologue Étienne Brunet (1 364 mots)⁸,
- l'échelle orthographique Dubois-Buyse, contenant un ensemble de mots d'usage courant supposés connus de tout adulte francophone, par acquisition progressive entre l'école primaire et le lycée (3 725 mots)⁹,
- la liste de mots du français de Christophe Pallier, issue du projet Gutenberg de l'université de Lausanne (336 531 mots avec les formes déclinées et conjuguées)¹⁰,
- l'Officiel du grand défi 2007 des noms communs (489 166 mots avec les formes déclinées et conjuguées)¹¹.

Les résultats montrent que, dans les dictionnaires les plus complets de la langue française (300 000 à 500 000 entrées), 10 % des mots environ sont enregistrés sous forme de noms de domaine .fr (en croissance de deux points depuis 2007). Ce pourcentage avoisine les 80 % pour les mots français les plus courants, avec une progression de 8 à 9 points depuis 2007.

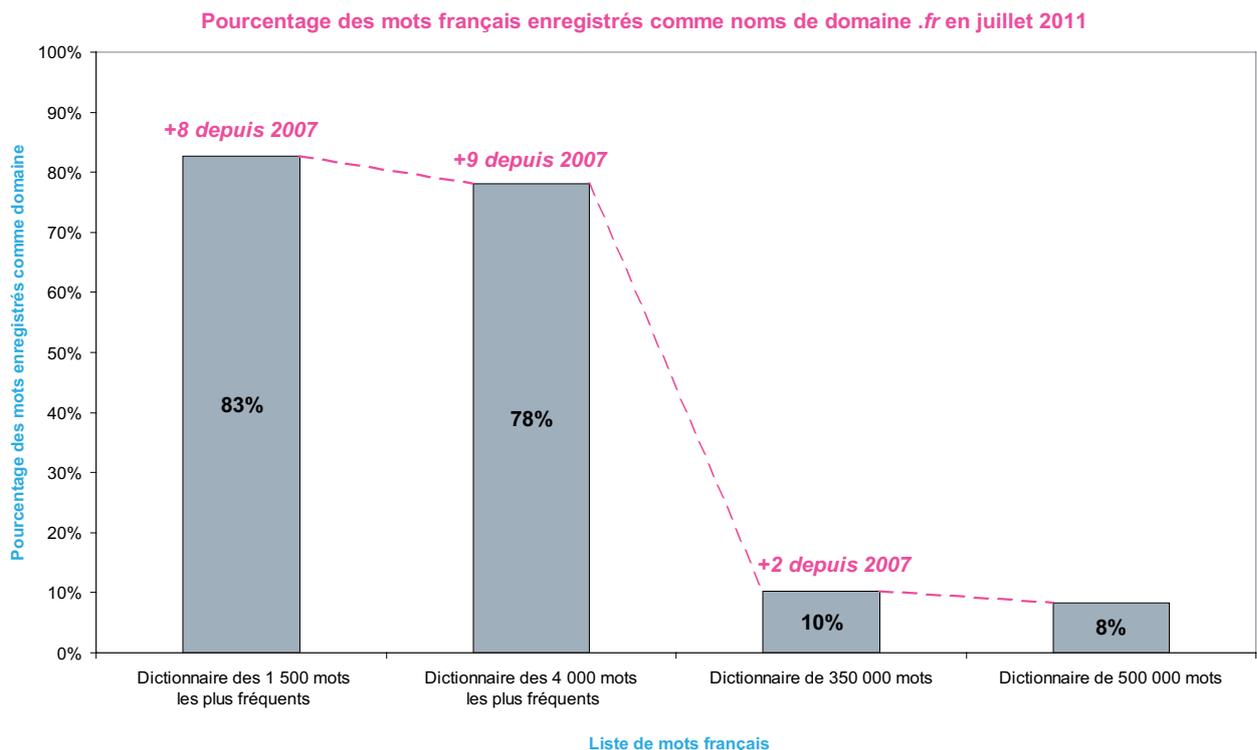


Figure 14 – Proportion des mots français enregistrés comme noms de domaine .fr

Patronymes et prénoms français enregistrés comme noms de domaine .fr

Cette étude se base sur 4 listes :

- la liste des 100 patronymes les plus utilisés en France, publiée par le site « Beaucarnot Généalogie » (palmarès établi au 1^{er} janvier 2006 à partir des statistiques officielles du service de l'annuaire électronique des abonnés au téléphone)¹²,
- la liste des 5 000 patronymes les plus portés en France, obtenue à partir du site « Geopatronyme.com » (classement des noms de famille par le nombre de naissances entre 1891 et 1990, selon l'INSEE)¹³,
- la liste des 20 prénoms féminins et des 20 prénoms masculins les plus courants en France, d'après « L'Officiel des prénoms 2008 », de Stéphanie Rapoport¹⁴,
- la liste des prénoms utilisés en France, publiée par le site « QuelPrenom.com »¹⁵.

Les résultats indiquent que 94 % des 5 000 noms de famille les plus courants sont enregistrés sous forme de noms de domaine .fr à l'heure actuelle, ce chiffre montant à 99 % pour les 100 premiers. C'est également le cas pour près des trois quarts de l'ensemble des prénoms utilisés en France (+9 points depuis 2007), et pour l'intégralité des 40 prénoms les plus usuels.

Noms de communes françaises enregistrés comme noms de domaine .fr

Cette étude se fonde sur 4 listes :

- la liste des communes de France (métropole et outre-mer) de plus de 30 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, d'après l'INSEE (269 noms uniques)¹⁶,
- la liste des communes de France (métropole et outre-mer) de plus de 20 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, d'après l'INSEE (456 noms uniques),
- la liste des communes de France (métropole et outre-mer) de plus de 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, d'après l'INSEE (961 noms uniques),
- la liste de l'ensemble des communes de France (métropole et outre-mer) au 1^{er} janvier 2011, d'après l'INSEE (plus de 36 000 communes correspondant à 34 226 noms uniques après suppression des doublons)¹⁷.

L'analyse permet d'identifier si chaque nom de commune est présent dans la base AFNIC seul ou précédé des expressions « ville » ou « mairie », utilisées dans les conventions de nommage du .fr (avec un éventuel tiret de séparation).

Les résultats indiquent que pratiquement tous les noms des communes de plus de 10 000 habitants ont été déposés en .fr, et près du quart de l'ensemble des communes de France. Ce dernier chiffre connaît d'ailleurs une croissance régulière : +2 points depuis l'an dernier et +16 points depuis 2007. Les noms des communes étaient réservés par l'AFNIC de 2004 à 2011 et font partie, depuis le 1^{er} juillet 2011, de la liste des termes soumis à examen préalable.

Noms d'entreprises et de marques enregistrés comme noms de domaine .fr

Cette étude se fonde sur 5 listes :

- la liste des 40 entreprises de l'indice CAC 40¹⁸,
- la liste des 100 plus grandes entreprises françaises selon leur chiffre d'affaires de 2009, d'après le site « L'Expansion.com »¹⁹,
- la liste des 1 000 premières entreprises françaises selon leur chiffre d'affaires de 2009, d'après le site « L'Expansion.com »,
- la liste des 500 premières entreprises mondiales selon leur chiffre d'affaires (année fiscale échu au 31 mars 2011), d'après le magazine *Fortune*²⁰,
- la liste des marques utilisées en France, d'après Wikipédia (environ 2 500 marques)²¹.

Les résultats indiquent que la totalité des noms des sociétés du CAC 40 sont réservés sous l'extension .fr. Il en est de même pour 94 entreprises parmi les 100 premières de France (en croissance de 10 points depuis 2007), et près de 80 % des 1 000 premières. En ce qui concerne les entreprises mondiales qui ne possèdent pas nécessairement d'implantation en France, plus de la moitié ont cependant réservé leur nom de domaine en .fr. Enfin, près de trois quarts des marques utilisées en France ont également été enregistrées dans l'extension nationale.

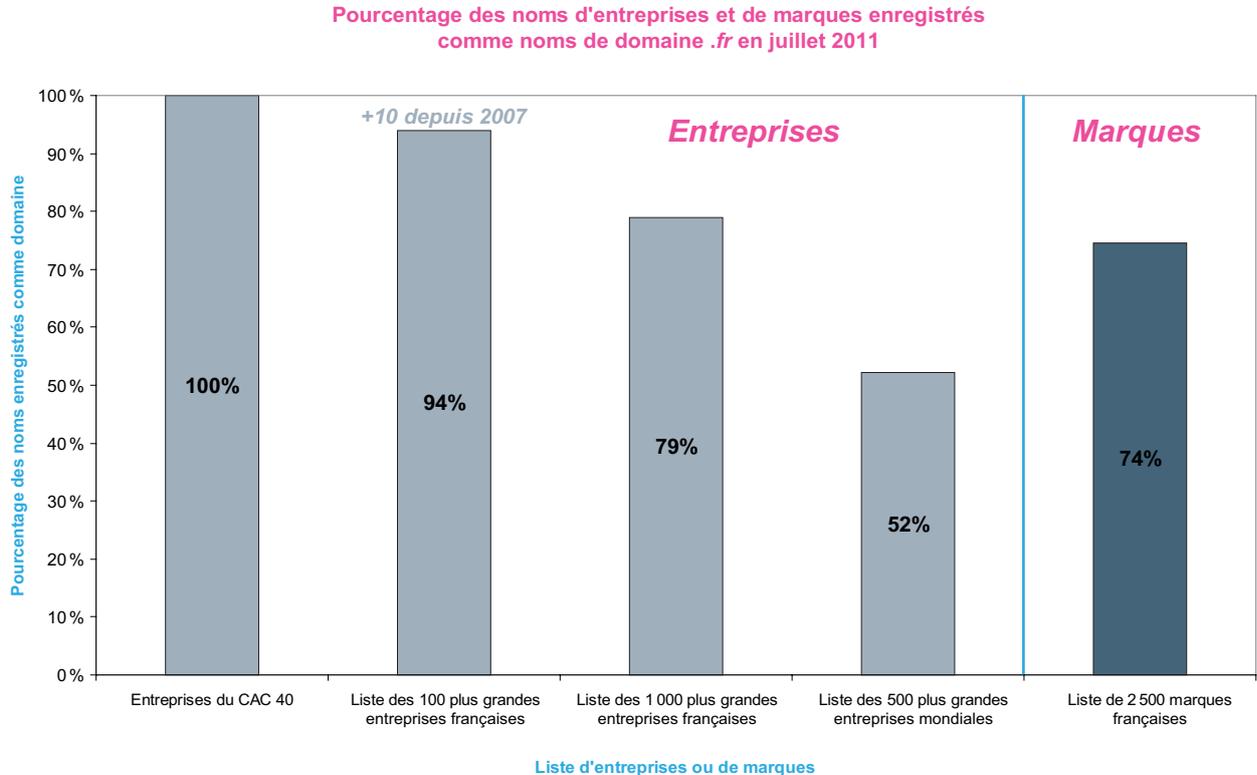


Figure 15 – Proportion des noms d'entreprises et de marques enregistrés comme noms de domaine .fr

TROISIÈME PARTIE

LES TITULAIRES

Chapitre 7 : Localisation des particuliers titulaires de noms de domaine *.fr*

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (répartition géographique des noms de domaine détenus par des personnes physiques), statistiques INSEE.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur la localisation géographique des particuliers (personnes physiques) titulaires de noms de domaine *.fr*, ainsi que sur les taux de pénétration associés (noms de domaine pour 1 000 habitants) et les taux de croissance annuels.

Remarques préliminaires

Les informations de localisation étant fournies par les titulaires de noms de domaine *.fr*, la base de données AFNIC contient quelques enregistrements erronés, tels que des numéros de département inexistant. Ces erreurs très minoritaires ont été exclues de l'analyse.

Du fait de la méthode de localisation par code postal, les résultats fournis dans cette étude sont agrégés dans le cas de la Corse (pas de distinction entre les départements 2A et 2B) et de la Guadeloupe (pas de distinction entre la Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin).

Concernant l'outre-mer, il faut préciser que ces départements et collectivités possèdent leurs propres extensions (Guadeloupe : *.gp*, Guyane : *.gf*, La Réunion : *.re*, Martinique : *.mq*, Mayotte : *.yt*, Nouvelle-Calédonie : *.nc*, Polynésie française : *.pf*, Saint-Barthélemy : *.bl*, Saint-Martin : *.mf*, Saint-Pierre-et-Miquelon : *.pm*, Terres australes et antarctiques françaises : *.tf*, Wallis-et-Futuna : *.wf*). Les habitants de ces départements et collectivités peuvent ainsi enregistrer des noms de domaine dans ces extensions en plus de l'extension *.fr*, selon les chartes de nommage correspondantes.

Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des particuliers

L'extension *.fr* est ouverte aux personnes physiques de nationalité française résidant à l'étranger depuis le 16 mars 2010. En juillet 2011, 0,5 % des noms de domaine (soit 4 000 noms environ) appartenait à des particuliers vivant à l'étranger dans 98 pays différents. Un quart d'entre eux étaient localisés en Belgique, avant l'Espagne (16 %), la Suisse (13 %) et le Viêtnam (12 %). La forte croissance de l'Espagne et du Viêtnam sur un an pourrait être liée à la présence de domainers dans ces pays.

Répartition par pays hors France des noms de domaine *.fr* détenus par des personnes physiques en juillet 2011

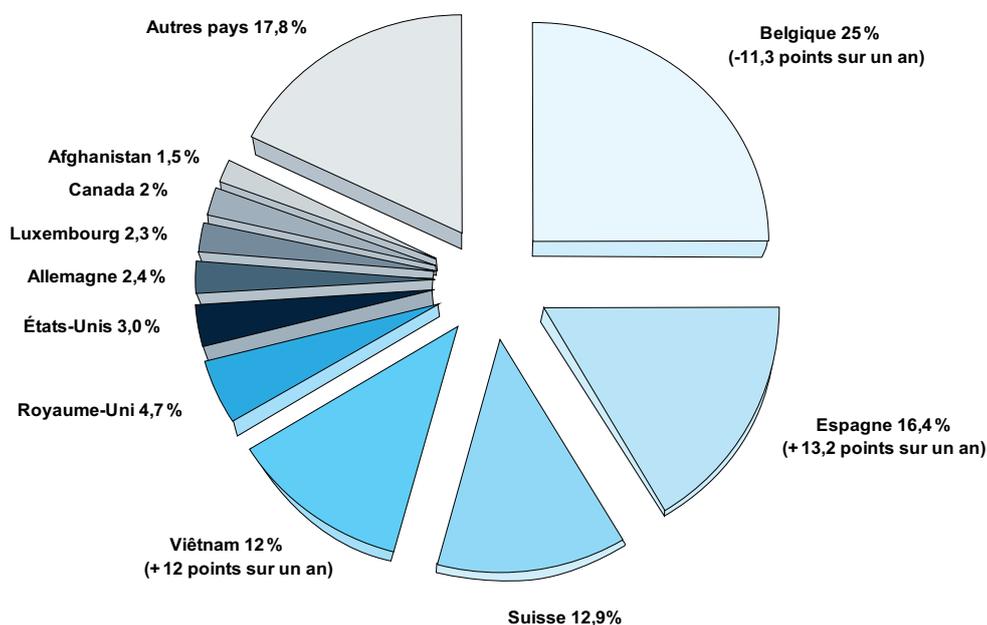


Figure 16 – Localisation des noms de domaine *.fr* enregistrés par des particuliers à l'étranger

Les noms de domaine localisés en France se situent à 99 % en métropole et 1 % en outre-mer. La moyenne nationale est de 7 700 noms de domaine par département, et la valeur médiane, d'environ 3 400, mais avec de très fortes disparités géographiques : près de 130 000 noms pour Paris, contre 450 environ pour la Lozère. Sans surprise, on constate de fortes concentrations de titulaires de noms dans les départements les plus peuplés. À eux seuls, les huit départements de l'Île-de-France concentrent 37 % des noms de domaine déposés en France par des particuliers. À l'inverse, les départements ruraux composent le premier quartile.

En outre-mer, la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion se situent dans le deuxième quartile, devançant ainsi les autres départements d'outre-mer pour le nombre de noms de domaine *.fr* déposés par des particuliers.

Le département de Paris représente 16% des particuliers titulaires de noms de domaine *.fr*, loin devant les suivants. Le top 10 des départements contient 4 autres départements franciliens (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Yvelines, Seine-Saint-Denis), ainsi que d'autres départements parmi les plus peuplés de France : le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Haute Garonne, le Nord et les Alpes-Maritimes.

Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des particuliers pour 1 000 habitants

Les cartes suivantes représentent le nombre de noms de domaine enregistrés par des particuliers, rapporté à la population du département, en noms pour 1 000 habitants. Les populations des départements sont issues des estimations INSEE au 1^{er} janvier 2009²².

La moyenne nationale est de 12,4 noms pour 1 000 habitants, contre 10,6 en 2010, avec à nouveau de grandes disparités entre les départements (de 58 pour Paris à 3,5 pour la Haute-Marne). Par rapport aux statistiques sur le nombre brut de noms de domaine, de nouveaux départements apparaissent dans le dernier quartile : ce sont des départements moins peuplés, mais où les noms de domaine *.fr* ont été fortement demandés par des particuliers au regard de la densité de population (Charente-Maritime, Dordogne, Savoie, Hautes-Alpes, Drôme et Vaucluse).

Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes physiques pour 1 000 habitants
(France métropolitaine)

Au 1^{er} juillet 2011

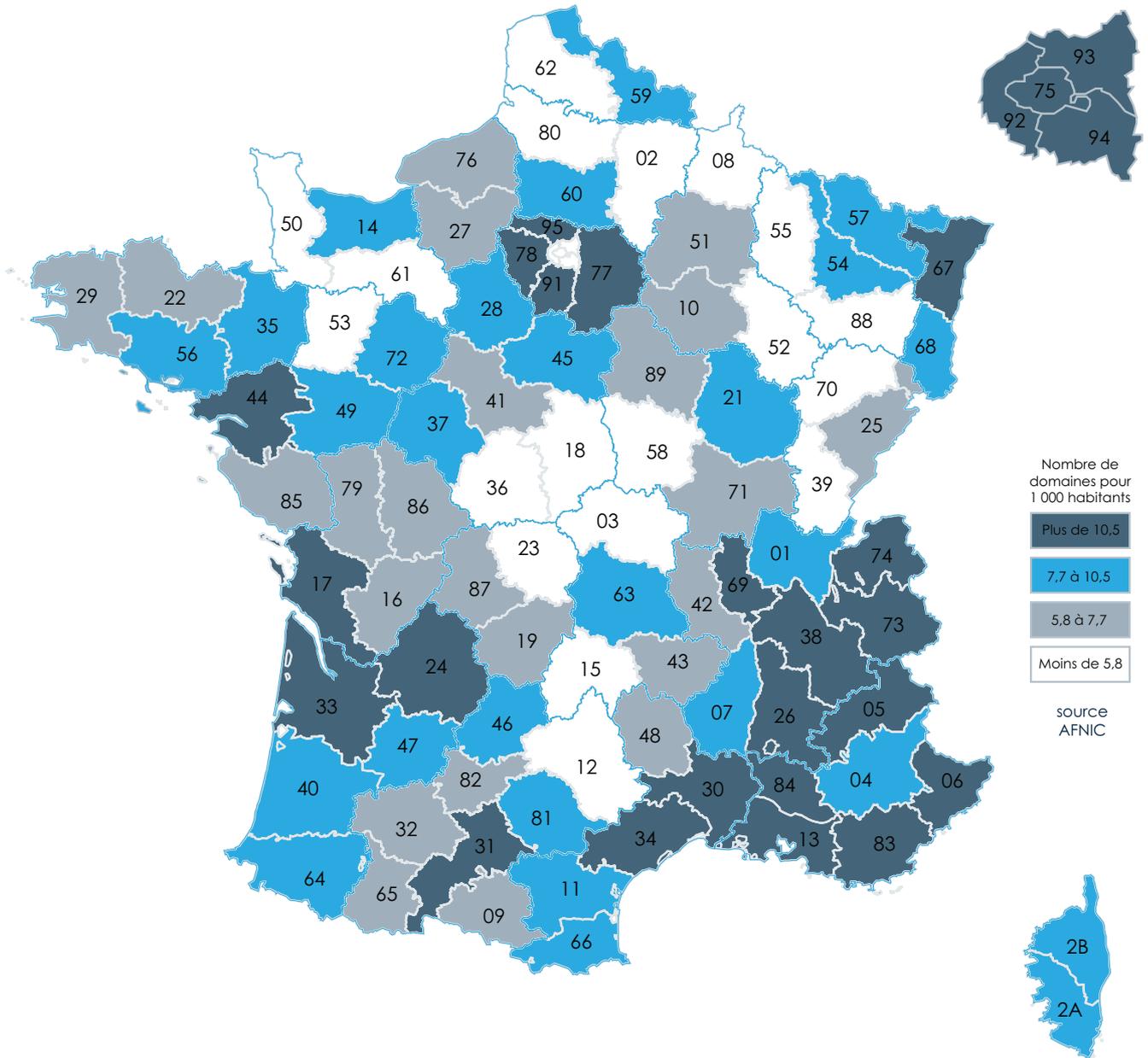


Figure 17 – Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des particuliers pour 1 000 habitants (métropole)

Les départements d'outre-mer se situent dans le premier quartile, sauf Saint-Pierre-et-Miquelon, qui affiche un taux de 6,6 noms de domaine *.fr* déposés par des particuliers pour 1 000 habitants.

Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes physiques pour 1 000 habitants
(Outre-Mer)

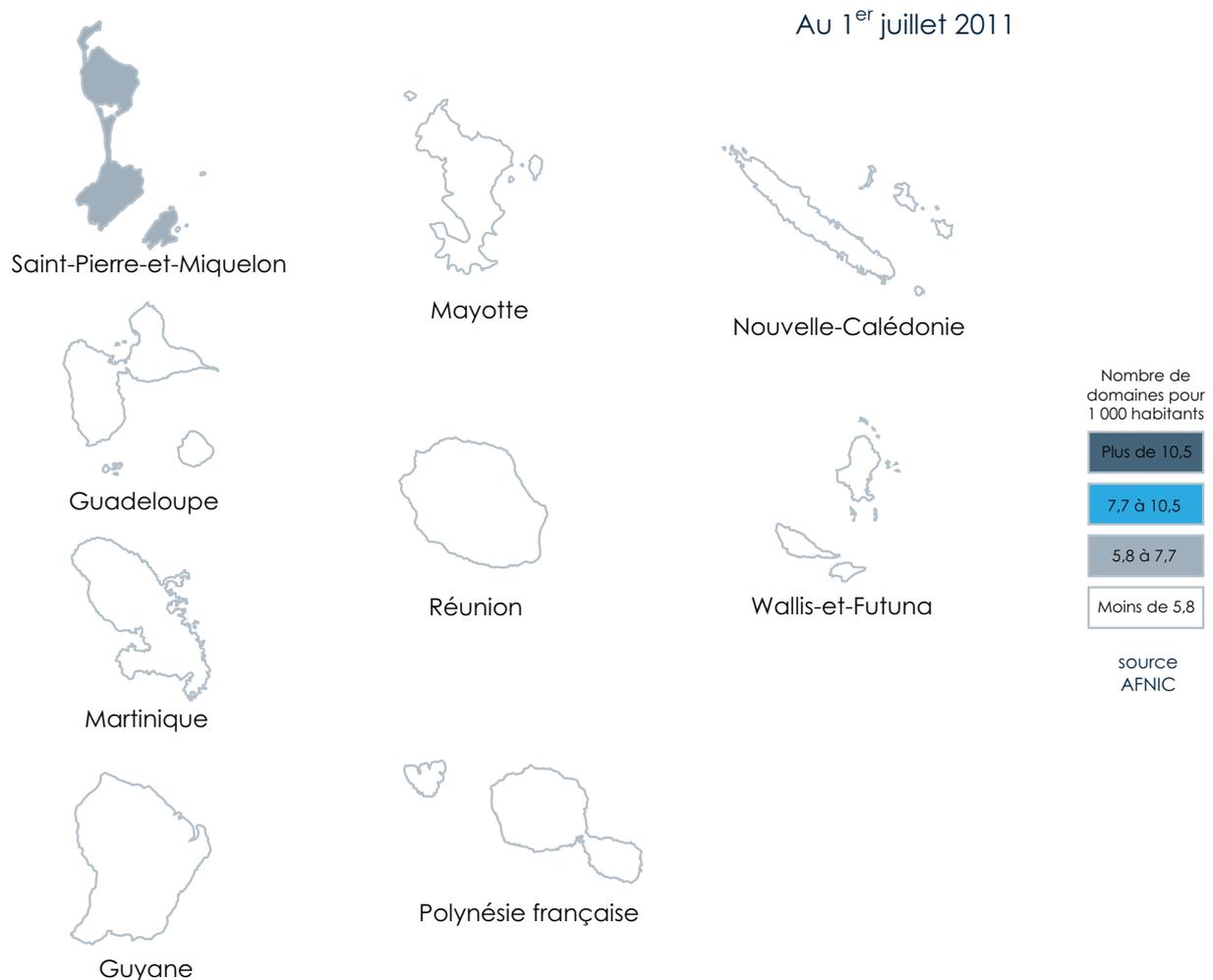


Figure 18 – Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des particuliers pour 1 000 habitants (outre-mer)

Le top 10 des départements pour le nombre de noms *.fr* personnes physiques pour 1 000 habitants montre que Paris arrive toujours largement en tête (58 noms), suivi à nouveau par les Hauts-de-Seine. Certains départements, qui n'étaient pas présents dans le top 10 pour le nombre absolu de noms enregistrés, y apparaissent : l'Hérault, la Haute-Savoie et l'Essonne, où l'enregistrement par les personnes physiques bénéficie d'une vraie dynamique (de 14 à 17 noms pour 1 000 habitants). La Haute-Savoie est d'ailleurs passée de la 12^e à la 9^e position de ce classement en un an.

Taux de croissance sur un an

La figure suivante représente le taux de croissance sur un an du nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes physiques. La croissance annuelle moyenne du nombre de noms déposés par des particuliers est de 18 %.

Taux de croissance sur un an du nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes physiques (France métropolitaine)

Au 1^{er} juillet 2011

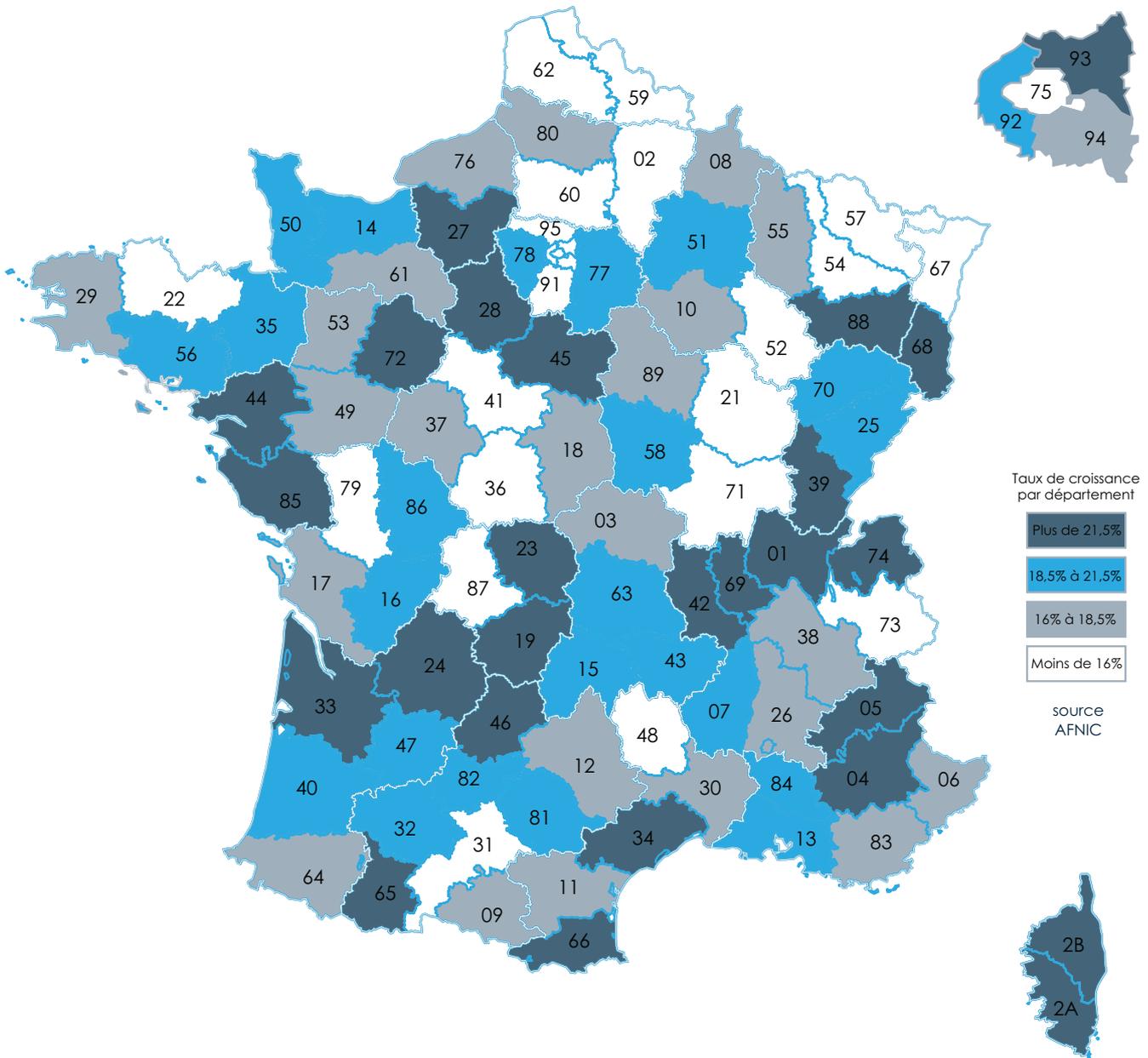


Figure 19 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des particuliers (métropole)

En outre-mer, la Martinique et Mayotte affichent des taux de croissance sur un an de l'ordre de 25 % largement supérieurs à la moyenne nationale, suivis par la Nouvelle-Calédonie, avec une croissance annuelle de 19 %.

Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes physiques pour 1 000 habitants
(Outre-Mer)

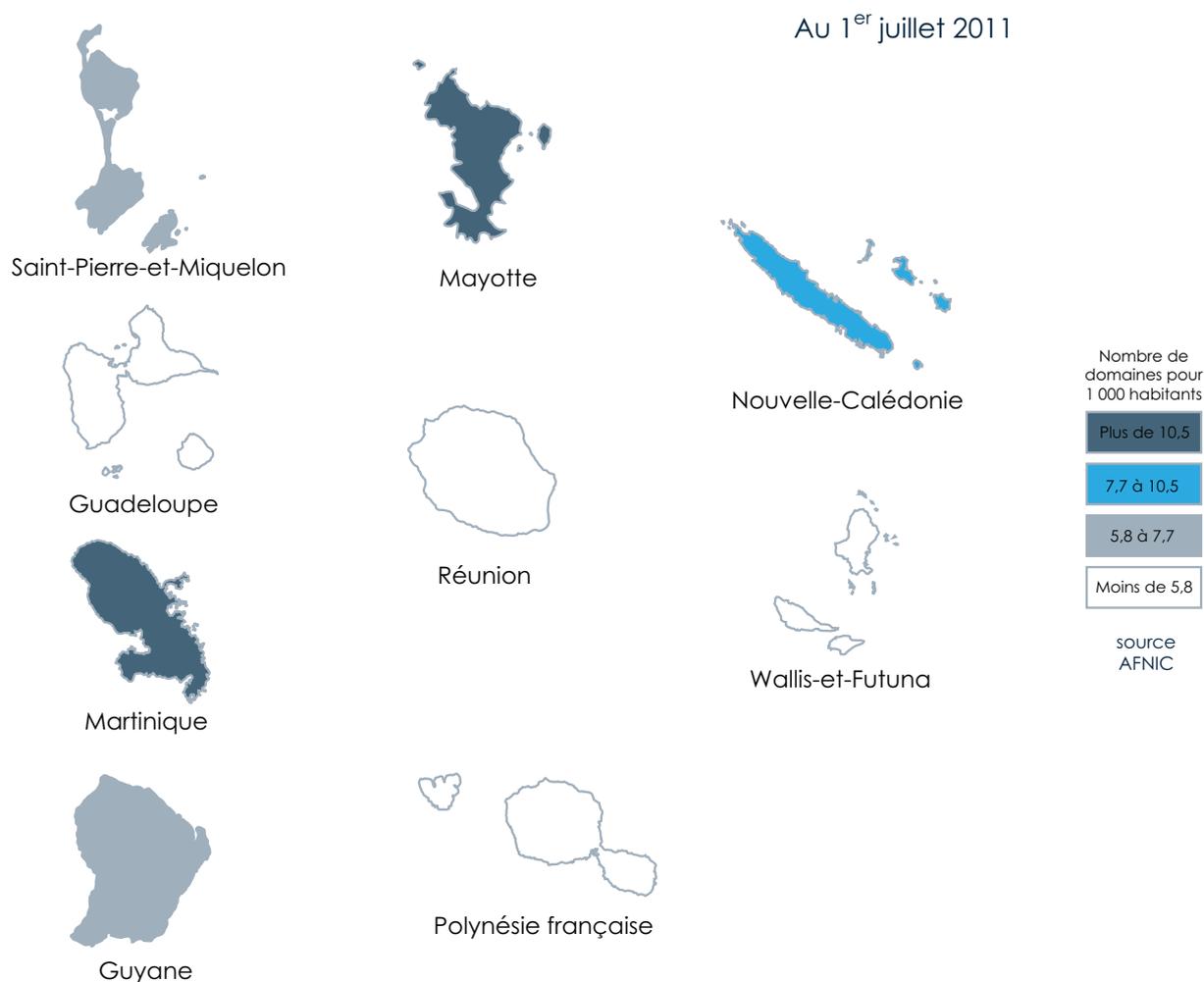


Figure 20 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des particuliers (outre mer)

Le top 10 des départements pour le taux de croissance annuel témoigne d'une forte dynamique d'enregistrement chez les particuliers dans ces départements. La Sarthe domine largement cette année avec 40 % de croissance. Les taux sont également de 30 % ou plus dans 5 départements français (Hautes-Alpes, Dordogne, Corse, Gironde, Eure-et-Loir), suivis par la Haute-Savoie, le Lot, la Loire et les Hautes-Pyrénées. Outre un phénomène de rattrapage de départements moins bien pourvus (Hautes-Alpes et Lot), ce tableau fait également apparaître des départements déjà bien positionnés et qui confortent leur avance, comme la Gironde et la Haute-Savoie. Les Hautes-Pyrénées sont le seul département qui se classait également parmi les 10 premiers en termes de croissance l'an dernier.

Chapitre 8 : Localisation des personnes morales titulaires de noms de domaine *.fr*

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (répartition géographique des noms de domaine détenus par des personnes morales), statistiques INSEE.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur la localisation géographique des personnes morales (entreprises, associations, organismes publics, etc.) titulaires de noms de domaine *.fr*, ainsi que sur les taux de pénétration associés (noms de domaine pour 1 000 entreprises) et les taux de croissance annuels.

Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales

La charte AFNIC implique que les personnes morales déposant un nom de domaine *.fr* doivent avoir leur siège social ou un établissement situé en France, ou bien être titulaires d'une marque déposée en France ou d'une marque communautaire ou internationale visant le territoire français. Une large majorité des personnes morales titulaires de noms de domaine *.fr* est localisée en France (98 %). Les entreprises localisées à l'étranger (titulaires de marques couvrant la France) sont situées dans 99 pays différents, majoritairement dans l'Union européenne (74 %) ou en Amérique du Nord (17 %). Seules 9 % d'entre elles se trouvent dans une autre région du monde.

L'Allemagne est largement première du classement, avec plus du tiers des noms de domaine déposés par des personnes morales à l'étranger. Cette avance pourrait être liée à la présence d'un domainer allemand disposant d'un important portefeuille de noms. La Belgique continue sa progression comme les années précédentes (+1,1 point sur un an). Inversement, le Danemark perd 1,5 point sur l'année.

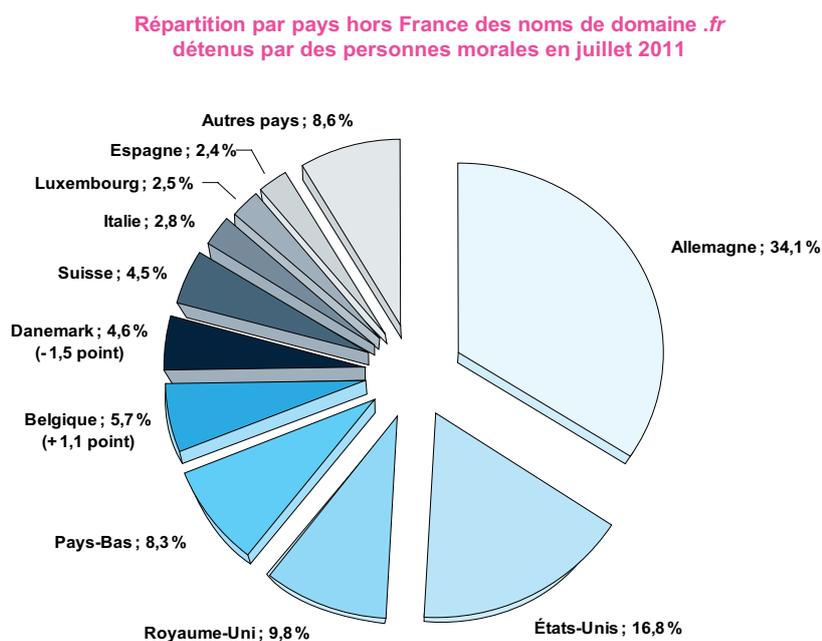


Figure 21 – Localisation des noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales à l'étranger

En France, la moyenne du nombre de noms de domaine *.fr* déposés par des personnes morales est d'environ 11 700 noms par département, contre 10 000 en 2010, et la médiane s'établit cette année à 4 800 noms. Il existe ici aussi de grandes disparités entre les départements fortement industrialisés (plus de 18 % des noms sont localisés à Paris et près de 36 % dans l'ensemble de l'Île-de-France) et les départements ruraux (moins de 0,1 % en Creuse et en Lozère). La répartition par département pour les personnes morales est d'ailleurs très proche de la répartition correspondante pour les personnes physiques. Trois départements apparaissent cependant dans le dernier quartile pour les personnes morales, alors qu'ils n'en faisaient pas partie pour les personnes physiques : le Maine-et-Loire, la Charente-Maritime et la Loire, où le marché des entreprises semble comparativement plus dynamique que celui des particuliers. Inversement, le marché du *.fr* est plus développé sur les personnes physiques que sur les personnes morales dans le Pas-de-Calais et le Gard.

L'outre-mer détient 1,4 % des noms de domaine *.fr* appartenant à des personnes morales. La Réunion se place dans la première moitié des départements français pour le nombre de domaines enregistrés par des personnes morales, avec environ 11 000 noms. La Martinique et la Guadeloupe suivent dans le classement, avec près de 2 500 domaines chacune.

Le top 10 des départements pour les personnes morales se compose pratiquement des mêmes départements que celui pour les particuliers, mais dans un ordre différent. Paris et la Haute-Garonne sont comparativement mieux placés sur le marché des entreprises, alors que le Val-de-Marne apparaît mieux classé sur celui des particuliers.

Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises

Les cartes suivantes représentent le nombre de noms de domaine enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises, par département. Le nombre d'entreprises par département est issu des statistiques INSEE au 1^{er} janvier 2010 concernant le champ des activités marchandes hors agriculture²³. Ce champ économique comprend les unités exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Il exclut les unités dont le fonctionnement n'est pas financé par une activité marchande (administrations, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations non marchandes...), ainsi que les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

La moyenne nationale est de 356 noms enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises contre 340 en 2010 (à comparer avec la moyenne de 12 noms enregistrés par des personnes physiques pour 1 000 habitants). On retrouve de grandes disparités entre départements, le premier (la Haute-Garonne, avec 823 noms pour 1 000 entreprises) faisant quinze fois mieux que le dernier (la Guadeloupe, avec 52 noms pour 1 000 entreprises). Par ailleurs, plusieurs départements apparaissent dans le dernier quartile, alors qu'ils n'en faisaient pas partie pour le nombre brut de noms de domaine personnes morales : le Loiret, la Côte-d'Or, la Sarthe, l'Indre-et-Loire et les Deux-Sèvres, où le marché des entreprises connaît une dynamique marquée.

Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises
(France métropolitaine)

Au 1^{er} juillet 2011

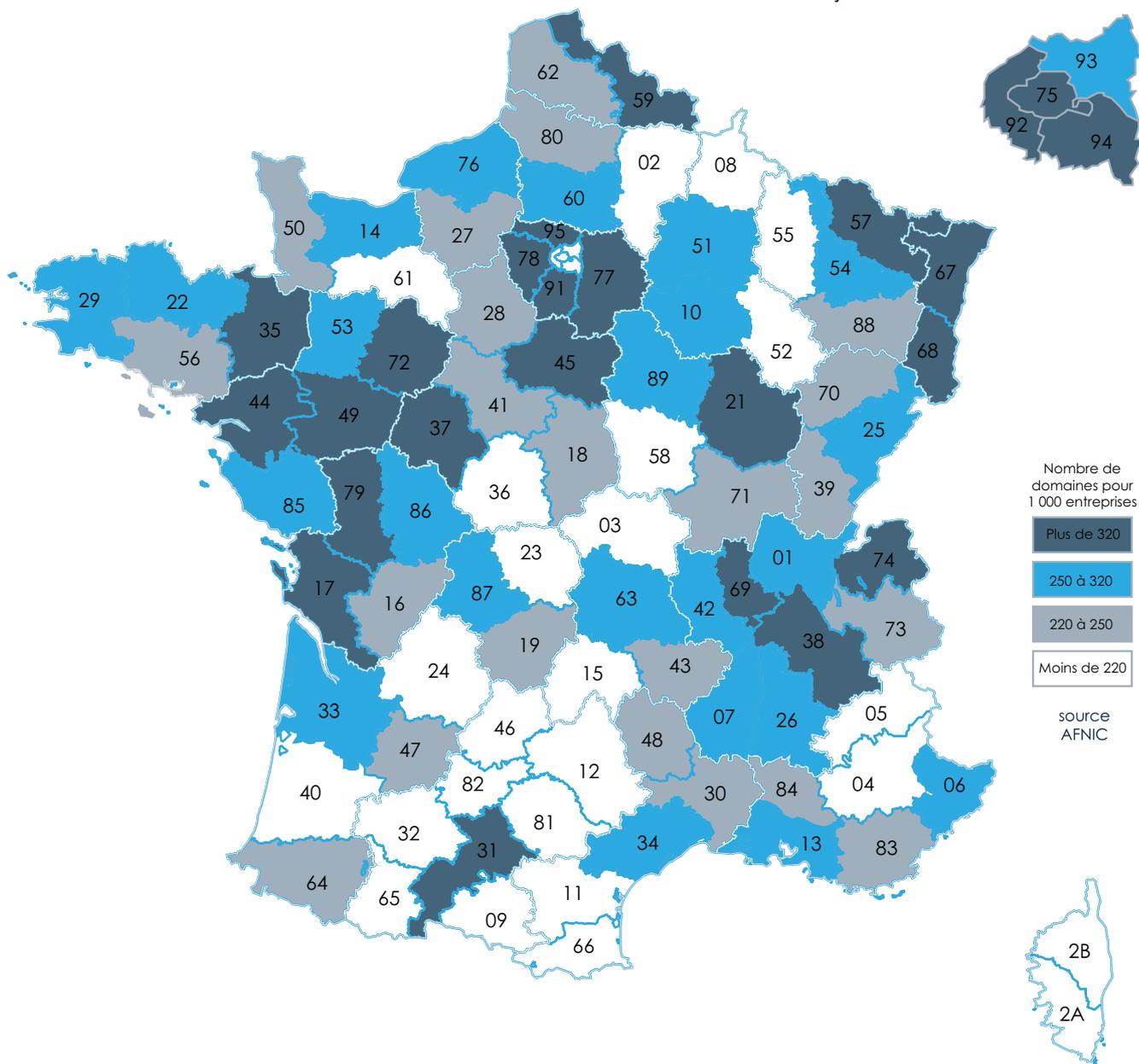


Figure 22 – Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises (métropole)

Les résultats pour l'outre-mer ne concernent que les 4 départements pour lesquels des statistiques sur le nombre d'entreprises ont pu être utilisées. La Réunion se situe dans la première moitié des départements français, avec plus de 260 noms pour 1 000 entreprises.

Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises
(France métropolitaine)

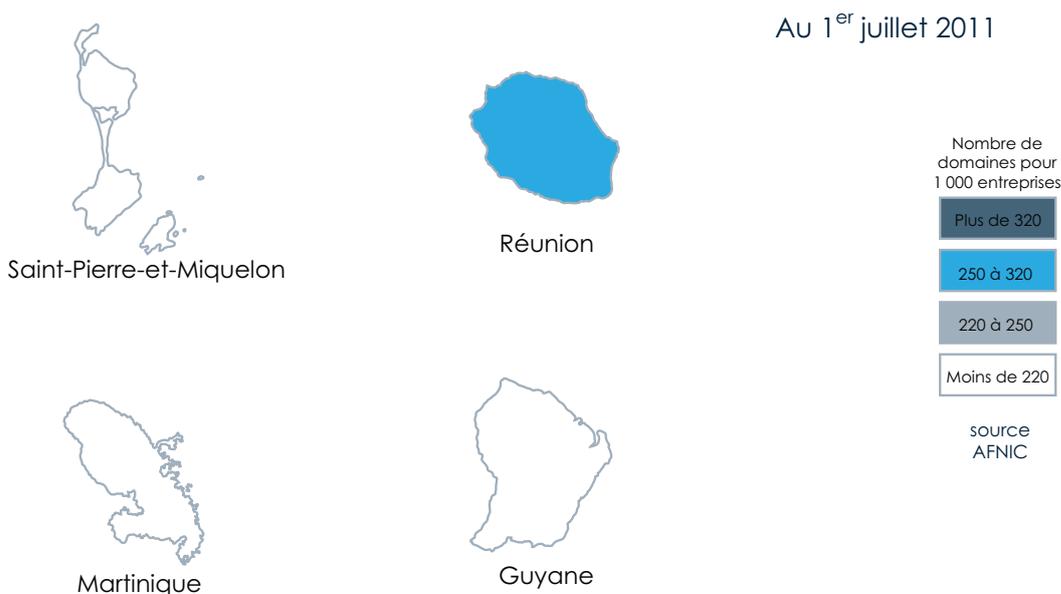


Figure 23 – Nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises (outre mer)

Le classement des dix premiers départements pour le nombre de noms de domaine déposés par des personnes morales pour 1 000 entreprises présente des similitudes avec le top 10 pour le nombre brut de noms de domaine. Trois départements y font cependant leur entrée : la Sarthe, le Bas-Rhin et le Maine-et-Loire. La Sarthe connaît d'ailleurs une progression fulgurante sur cet indicateur : elle devient cette année le 4^e département pour le nombre de domaines par entreprise, alors qu'elle occupait la 29^e position l'an dernier. La Haute-Garonne et les Hauts-de-Seine dépassent Paris dans le classement concernant le nombre de domaines pour 1 000 entreprises, pour des raisons peut-être différentes (présence en Haute-Garonne d'un important domainier et, dans les Hauts-de-Seine, de nombreux sièges sociaux d'entreprises potentiellement détentrices de portefeuilles de noms volumineux).

Taux de croissance sur un an

La figure suivante représente le taux de croissance sur un an du nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales. La moyenne nationale est de 15 % de croissance annuelle, voisine des 17 % observés en 2010.

Taux de croissance sur un an du nombre de noms de domaine *.fr*
enregistrés par des personnes morales
(France métropolitaine)

Au 1^{er} juillet 2011

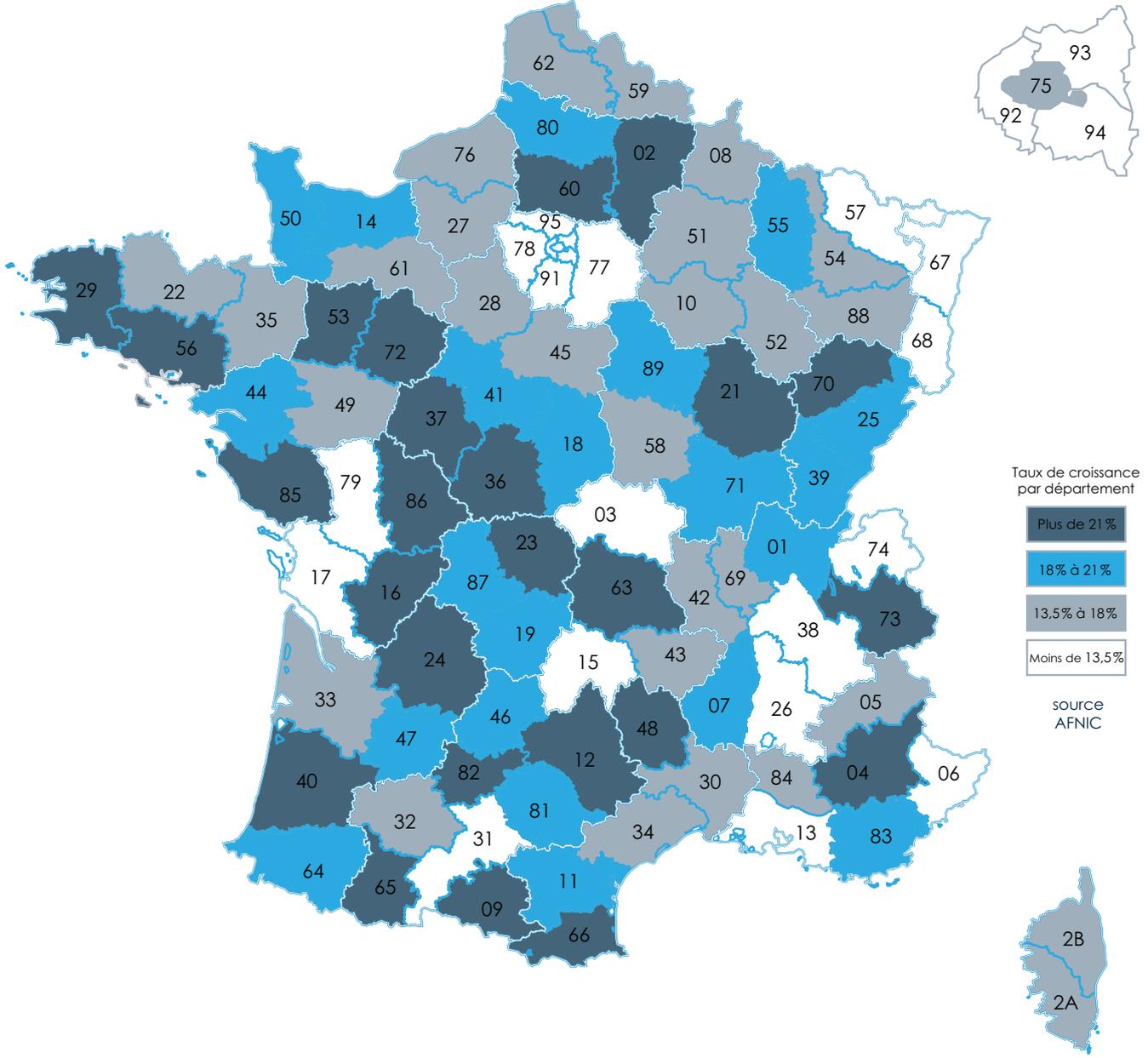


Figure 24 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales (métropole)

De nombreux départements ou collectivités d'outre-mer affichent en 2011 des taux de croissance annuels supérieurs à 20 % : La Réunion, Mayotte et la Guyane.

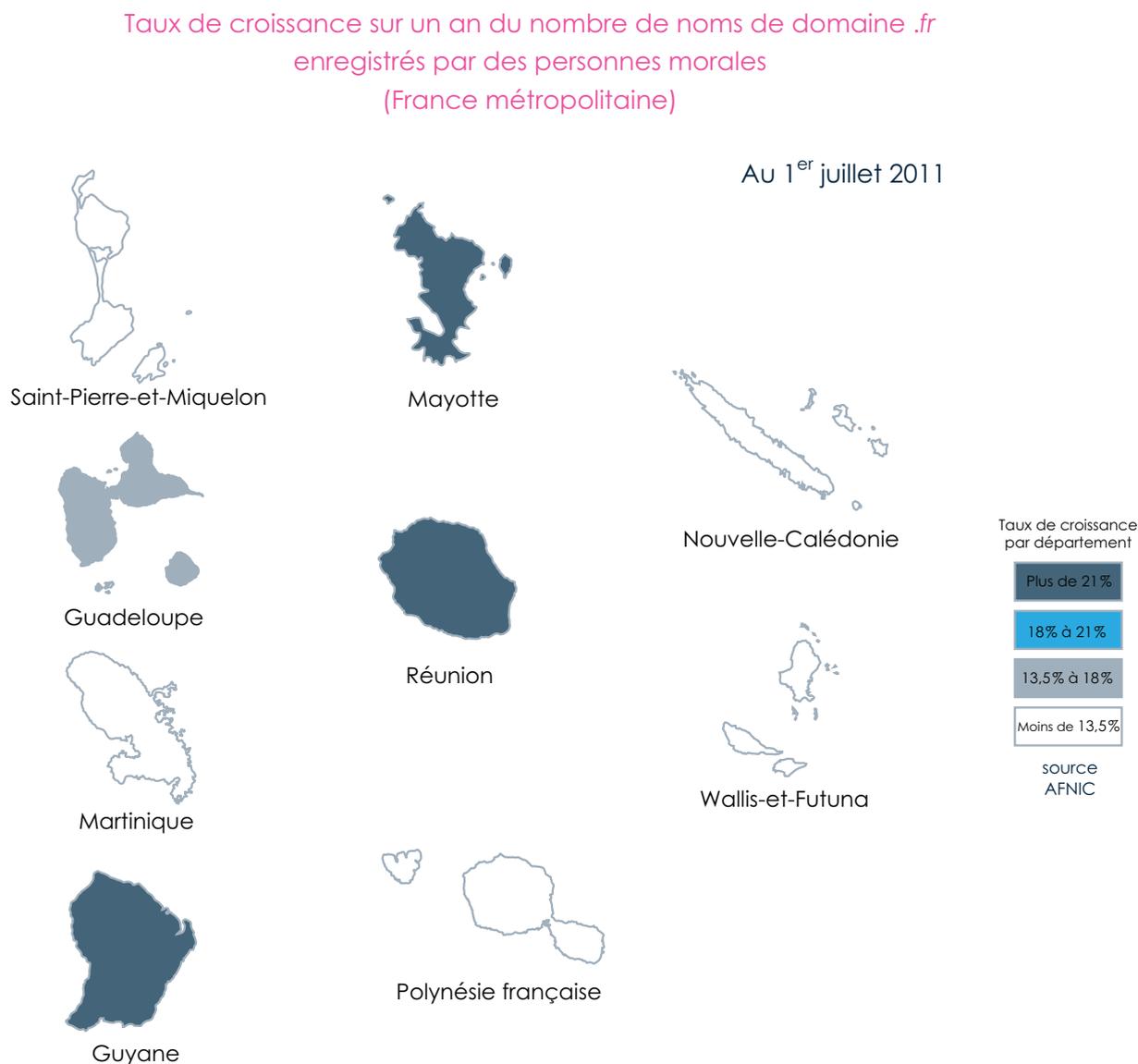


Figure 25 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes morales (outre-mer)

Parmi les meilleurs taux de croissance annuels en nombre de noms de domaine détenus par des personnes morales, la Sarthe occupe sans conteste la première position avec un doublement du nombre de domaines entre 2010 et 2011 (de 5 000 à 10 000 noms environ). On trouve ensuite des départements peu pourvus qui rattrapent ainsi leur retard (la Lozère, Mayotte et la Haute-Saône, et dans une moindre mesure la Mayenne, les Landes et l'Aisne), mais aussi des départements mieux équipés et qui confortent leur position (La Réunion, l'Oise et le Puy-de-Dôme).

Chapitre 9 : Localisation des titulaires de noms de domaine *.fr* (particuliers et personnes morales)

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (répartition géographique des noms de domaine personnes physiques et personnes morales).

L'objectif de ce chapitre est de fournir des statistiques concernant la localisation géographique des titulaires de noms de domaine *.fr*, qu'il s'agisse de personnes physiques ou de personnes morales, et sur les taux de croissance annuels associés.

Nombre total de noms de domaine *.fr* (particuliers et personnes morales)

La moyenne nationale du nombre de noms de domaine déposés par département tous titulaires confondus est d'environ 19 400 noms de domaine, contre 16 600 en 2010. La valeur médiane se situe aux alentours des 9 000 domaines par département. Les disparités observées à la fois sur le marché des particuliers et sur celui des personnes morales se retrouvent logiquement sur le marché global : Paris tient la tête avec plus de 350 000 noms de domaine, alors qu'il y en a 1 500 seulement en Lozère et en Creuse. Les départements les plus dynamiques sur le marché global sont pratiquement les mêmes que sur le marché des seules personnes morales, qui restent majoritaires pour l'extension *.fr*.

Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes physiques ou morales
(France métropolitaine)

Au 1^{er} juillet 2011

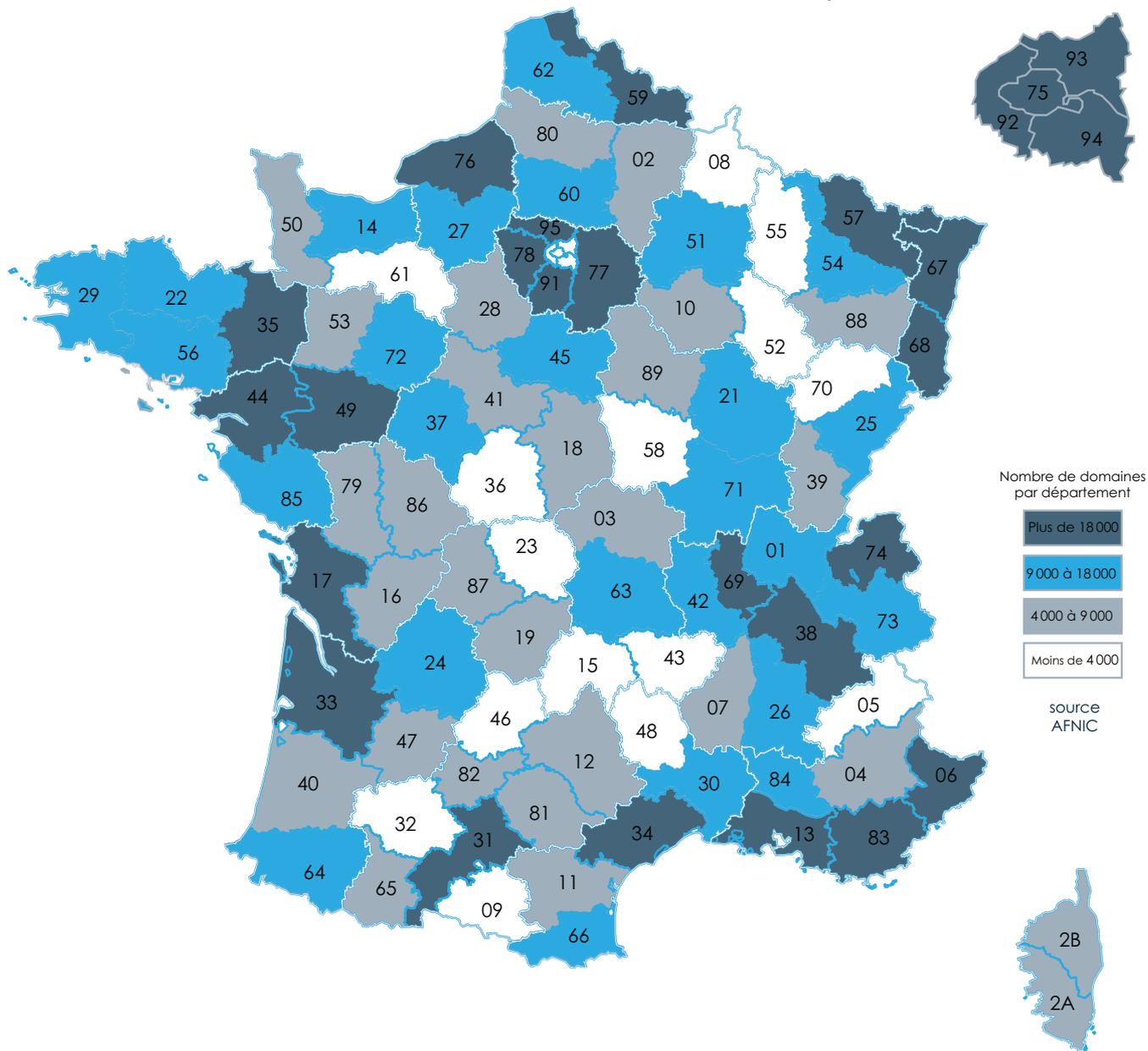


Figure 26 – Nombre total de noms de domaine .fr (métropole)

La proportion de noms de domaine .fr dont les titulaires sont localisés en outre-mer est de 1,2 %. La Réunion fait partie de la première moitié des départements français, grâce à son portefeuille de près de 14 000 noms de domaine .fr, davantage porté par le marché des entreprises (poids de 0,9 %) que par celui des particuliers (0,3 %). Quant à la Guadeloupe et à la Martinique, elles détiennent entre 4 000 et 4 500 noms chacune, avec des poids très similaires sur le marché des personnes physiques et sur celui des personnes morales (autour de 0,2 % du nombre total en France).

Observatoire 2011 du marché des noms de domaine en France

Nombre de noms de domaine .fr enregistrés par des personnes physiques ou morales
(France métropolitaine)

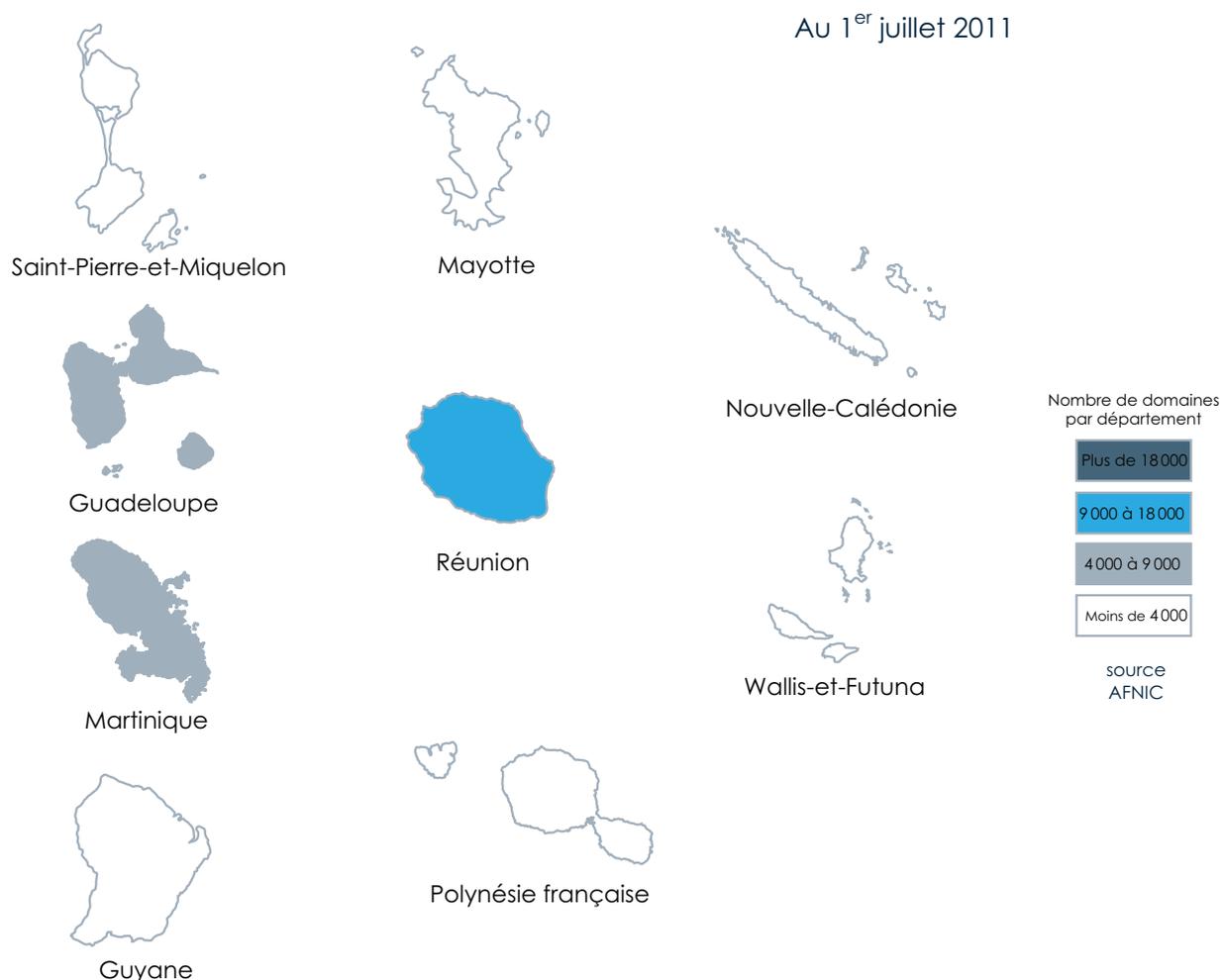


Figure 27 – Nombre total de noms de domaine .fr (outre-mer)

Dans le top 10 des départements pour le nombre total de noms de domaine .fr, on retrouve la plupart des départements qui étaient déjà parmi les 10 premiers pour le nombre de noms déposés par des personnes morales, dans un ordre pratiquement identique. En 2011, Paris concentre toujours environ 17 % des noms de domaine français, et l'Île-de-France, 36 %, ce phénomène de concentration régressant cependant au fil des années (19 % et 39 % en 2007).

La comparaison du nombre de noms de domaine .fr enregistrés dans une région française et du produit intérieur brut régional révèle une très forte corrélation entre ces deux indicateurs, l'indice de corrélation statistique ressortant à 99,6 %. La dynamique du marché des noms de domaine semble ainsi, au moins dans l'extension nationale, intimement liée à la création économique de richesse dans les régions. La moyenne française s'établit à environ 1,1 nom de domaine par million d'euros de PIB régional. Certaines régions détiennent un peu plus de noms .fr comparativement à leur produit intérieur (Midi-Pyrénées, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur), pour d'autres la situation est inverse (Haute-Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Limousin).

Évolution sur un an

La moyenne du taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés par des personnes physiques ou morales localisées en France est de 16,4 % en juillet 2011 (contre 21 % en 2010). Elle présente une valeur intermédiaire entre le taux de croissance sur un an pour les seules personnes physiques (18 %) et celui pour les personnes morales (15 %).

La Réunion et Mayotte font partie des départements ayant le plus progressé sur un an, avec des taux de croissance respectifs de 28 % et 26 %. La Guyane affiche également une évolution annuelle supérieure à la moyenne nationale (20 %).

Le top 10 des départements ayant le plus progressé sur le marché global entre 2010 et 2011 présente à la fois des départements peu fournis en noms de domaine, qui opèrent un mouvement de rattrapage (Mayotte et le Lot, ainsi que, dans une moindre mesure, la Mayenne, les Landes et les Hautes-Pyrénées), et d'autres départements mieux pourvus, qui consolident leur avance (la Sarthe, La Réunion, la Dordogne et le Puy-de-Dôme).

Localisation des noms de domaine *.fr* par commune

La liste des principales communes françaises pour le nombre de noms de domaine *.fr* enregistrés place Paris largement en tête avec plus de 350 000 noms, contre 35 000 pour le second, la ville de Lyon. Les 30 premières communes en noms de domaine sont pratiquement toutes parmi les 100 premières communes de France en termes de population (plus de 50 000 habitants), à l'exception de Blagnac, qui occupe la 4^e position du fait d'un domainier, et de Suresnes, où un certain nombre de grands groupes possèdent leur siège social. Les communes qui ont le plus progressé sur un an sont Le Mans (155 % de croissance annuelle) et Clermont-Ferrand (35 %).

Par ailleurs, la répartition entre personnes physiques et personnes morales du portefeuille de domaines de ces communes présente de grandes disparités. Le taux de personnes physiques est très bas pour la commune de Blagnac (2 %) et dans une moindre mesure pour Roubaix (18 %). À l'inverse, le marché des personnes physiques se révèle très dynamique à Toulouse et à Nice, où un nom de domaine sur deux environ est détenu par un particulier.

La liste des principales communes à l'étranger fait logiquement apparaître les métropoles les plus actives sur le plan économique en Europe (Bruxelles, Luxembourg, Londres, Rotterdam, Düsseldorf, Bonn, Berlin, Neuchâtel, Munich, Genève, Monaco, Barcelone) et aux États-Unis (Los Angeles, New York). Mais on y trouve également des communes plus petites, du fait de la présence de bureaux d'enregistrement (Starnberg en Allemagne, Wommelgem en Belgique, Conegliano en Italie) ou de l'activité de probables domainiers (Linden en Allemagne, Ribarroja en Espagne, Da Nang au Vietnam). La ville de Starnberg concentre à elle seule près de 60 % de l'ensemble des noms de domaine *.fr* déposés en Allemagne.

Le pourcentage des noms de domaine hors de France qui appartiennent à des personnes physiques est de l'ordre de 15 %. Il est nettement supérieur dans quelques métropoles où vit une importante communauté française (Bruxelles, Neuchâtel, Genève, Barcelone).

Chapitre 10 : Âge des particuliers titulaires de noms de domaine *.fr*

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (années de naissance des titulaires personnes physiques), statistiques INSEE.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur l'âge des particuliers titulaires de noms de domaine *.fr* (pyramide des âges et son évolution).

Pyramide des âges des particuliers titulaires de noms de domaine *.fr*

Cette étude utilise les âges révolus au 1^{er} janvier. Par ailleurs, les dates de naissance étant fournies par les titulaires eux-mêmes au moment de l'enregistrement de leur nom de domaine, la base de données AFNIC contient un faible pourcentage de valeurs aberrantes pour les âges (de l'ordre de 0,4 %, de -56 ans à 120 ans). Cette étude ne prend pas en compte les valeurs inférieures à 18 ans (conformément à la charte du *.fr* qui implique que les détenteurs soient majeurs) et, de manière plus arbitraire, celles supérieures à 90 ans.

Certaines valeurs de la pyramide des âges apparaissent comme surévaluées : elles correspondent probablement à des valeurs par défaut des interfaces logicielles des bureaux d'enregistrement, que les titulaires ne modifient pas lors de l'enregistrement de leur nom de domaine (volontairement ou non). Ainsi, la surestimation de l'âge de 40 ans (année de naissance 1970) est sans doute liée au fait que le 1^{er} janvier 1970 est l'origine des dates pour un certain nombre de systèmes d'exploitation (Unix).

L'âge moyen des titulaires est de 38 ans en 2011, et l'âge médian, de 36 ans (il y a autant de titulaires âgés de moins de 36 ans que ceux âgés de plus de 36 ans). Les âges moyen et médian ont tous deux augmenté de 4 à 5 mois depuis 2010.

La comparaison de cette pyramide des âges avec celle de la population française issue des statistiques INSEE (métropole et départements d'outre-mer) montre que les événements historiques ont la même incidence sur les deux courbes : le déficit de naissances lié à la seconde guerre mondiale et le baby boom qui a suivi des années 1946 à 1973 (âges de 37 à 64 ans). Les événements plus anciens (première guerre mondiale) ne sont pas visibles sur la courbe des titulaires, du fait de la moindre utilisation des noms de domaine par les seniors.

On observe également un changement de comportement statistique situé entre 48 et 49 ans : en deçà, les titulaires de noms de domaine *.fr* sont proportionnellement plus nombreux dans leur tranche d'âge que dans la population générale ; au-delà, le ratio s'inverse.

Pyramides des âges comparées des personnes physiques titulaires de noms de domaine .fr et de la population française en 2011 (personnes de 18 à 90 ans)

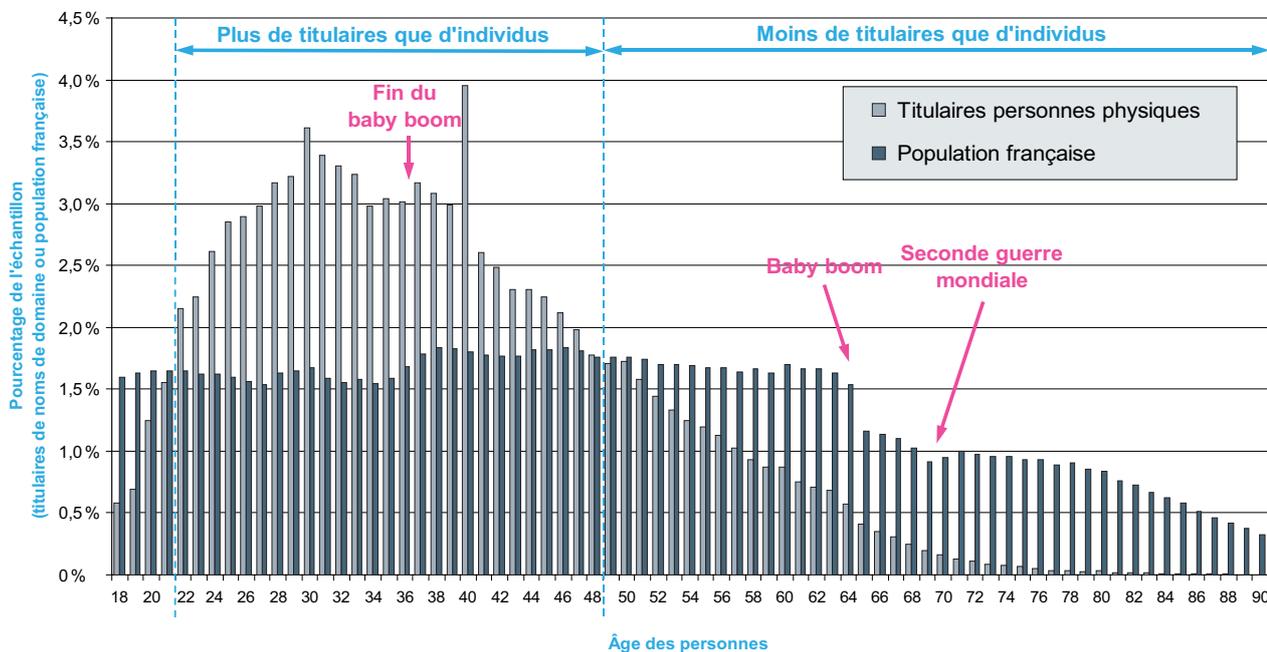


Figure 28 – Pyramides des âges comparées des particuliers titulaires de noms de domaine .fr et de la population française

La moyenne est de 9,7 noms de domaine pour 1 000 habitants en 2011 sur l'ensemble de la population étudiée (contre 8,2 noms en 2010), tandis que le maximum se situe vers l'âge de 31 ans avec 20,8 noms pour 1 000 habitants (hors valeurs surévaluées). La courbe croît rapidement de l'âge de la majorité jusqu'à ce maximum, puis connaît une décroissance régulière avec les années.

Évolution de l'âge des particuliers titulaires de noms de domaine .fr

La croissance du nombre de titulaires reste forte en 2011 (19,4%), bien qu'elle connaisse un ralentissement depuis 2 ans (24% en 2010 et 36% en 2009). Comme l'an dernier, l'âge médian des titulaires de noms de domaine .fr progresse de cinq mois sur un an, de 36 à 36,4 ans. Cette évolution est cependant largement liée au vieillissement naturel de la population des titulaires (+ 12 mois). Hors démographie, l'évolution reste négative (-7 mois), indiquant que ce sont les tranches d'âge les plus jeunes qui restent les principaux moteurs de croissance de l'extension.

Évolution sur un an des personnes physiques titulaires de noms de domaines .fr (personnes de 18 à 90 ans)

Caractéristiques	2010	2011	Évolution liée à la démographie	Évolution hors démographie	Évolution totale
Nombre de personnes	409 799	489 332	-0,1%	19,5%	19,4%
Âge médian	36,0	36,4	12 mois	-7 mois	5 mois

Tableau 5 – Évolution annuelle des particuliers titulaires de noms de domaine .fr

La répartition des titulaires personnes physiques par tranche d'âge évolue progressivement du fait du vieillissement naturel de la population. Ainsi, les personnes âgées de 18 à 34 ans connaissent un léger repli d'un point entre juin 2010 et juin 2011, essentiellement au profit des 50-65 ans (+0,5 point) et des plus de 65 ans (+0,4 point). Les tranches d'âge supérieures progressent légèrement chaque année, même si elles restent encore peu représentées (moins de 19% des titulaires ont plus de 50 ans).

Hors démographie, le taux de croissance du nombre de noms de domaine par tranche d'âge est supérieur à la moyenne de la population (soit 19,5%) de 19 à 28 ans, il atteint même des valeurs très élevées jusqu'à 24 ans avec des croissances annuelles supérieures à 30%. Ce taux de croissance hors démographie reste ensuite légèrement inférieur à la moyenne de la population de 32 à 57 ans puis, plus franchement, à partir de 58 ans.

QUATRIÈME PARTIE

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Chapitre 11 : Bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*

- Source des données : données historiques de l'AFNIC (évolution du nombre de bureaux d'enregistrement depuis 1996) et extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (répartition des bureaux d'enregistrement par pays et par département).

L'objectif de ce chapitre est de fournir des éléments d'information sur les bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr* : nombre, évolution dans le temps et répartition géographique.

Nombre de bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*

Le nombre de prestataires sur l'extension *.fr* continue à diminuer en 2011, comme c'est le cas depuis 2006. Il y avait, fin juin 2011, 770 bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr* au total. Sur un an, ce nombre s'est réduit d'une trentaine de prestataires, soit une baisse de 4 % (contre -8 % en 2010).

Le nombre de bureaux d'enregistrement a connu une très forte croissance jusqu'à fin 2001, avant de se tasser pendant quelques années à la suite de l'explosion de la bulle spéculative Internet. On assiste désormais, depuis l'ouverture aux particuliers en juin 2006, à une structuration du marché : certains petits bureaux d'enregistrement se transforment en revendeurs adossés à des bureaux d'enregistrement plus importants, ce qui réduit d'autant le nombre total de prestataires.

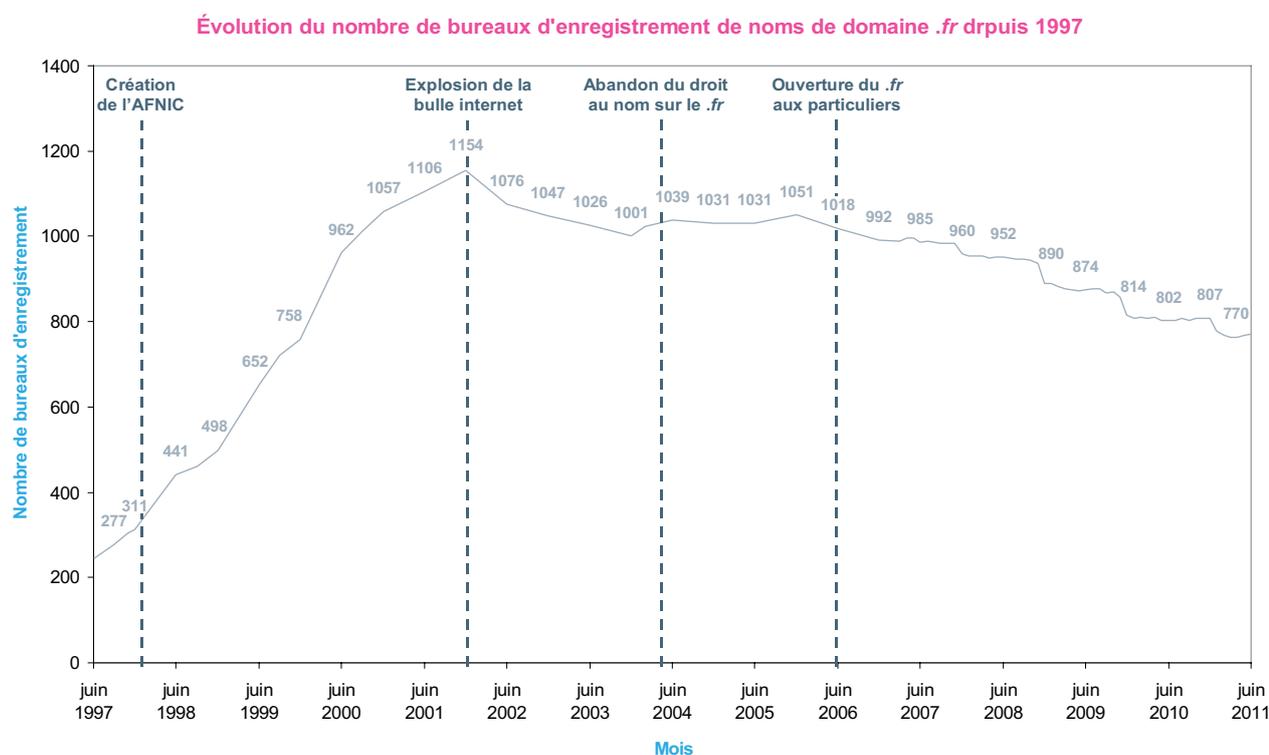


Figure 29 – Évolution du nombre de bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*

En distinguant la nationalité des bureaux d'enregistrement, on s'aperçoit que ce sont les prestataires français qui ont tendance à se concentrer, les bureaux étrangers ayant repris leur croissance cette année. Par rapport à l'année dernière, on compte en effet 40 prestataires de moins en France (6 %), alors qu'il y en a 8 nouveaux à l'étranger (+ 7 %). L'ouverture prochaine des noms de domaine *.fr* à l'Union européenne pourrait être un élément d'explication à ce retournement de tendance au profit des bureaux d'enregistrement étrangers, certains acteurs pouvant anticiper une évolution de leur offre vers l'extension française.

Localisation des bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*

La figure suivante présente la répartition des bureaux d'enregistrement par département. La moyenne nationale est de 6,1 prestataires par département (contre 6,6 en 2010), et la médiane s'établit cette année à 3 bureaux d'enregistrement par département. La carte de France des prestataires montre par ailleurs de grandes disparités géographiques : les départements du dernier quartile, qui détiennent chacun plus de 6 bureaux d'enregistrement, sont ceux des plus grandes métropoles françaises (Paris et l'Île-de-France, Lyon, Marseille, Grenoble, Lille, Montpellier, Nice, Rennes, Nantes, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Mulhouse, Tours, Orléans). Avec 121 prestataires, Paris concentre à lui seul 19% des bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*, et les 8 départements de l'Île-de-France 38% d'entre eux. À l'inverse, 20 départements ne détiennent qu'un seul bureau d'enregistrement, et 13 n'en ont aucun (Ardennes, Cher, Dordogne, Haute-Saône, Hautes-Alpes, Loir-et-Cher, Lot, Lozère, Nièvre, et en outre-mer Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis-et-Futuna).

Depuis 2010, la plupart des départements sont restés stables ou ont perdu un nombre limité de prestataires. Les baisses les plus marquées sur l'année écoulée concernent les deux départements les mieux lotis : Paris (-6) et les Hauts-de-Seine (-10).

Localisation des bureaux d'enregistrement
(France métropolitaine)

Au 1^{er} juillet 2011

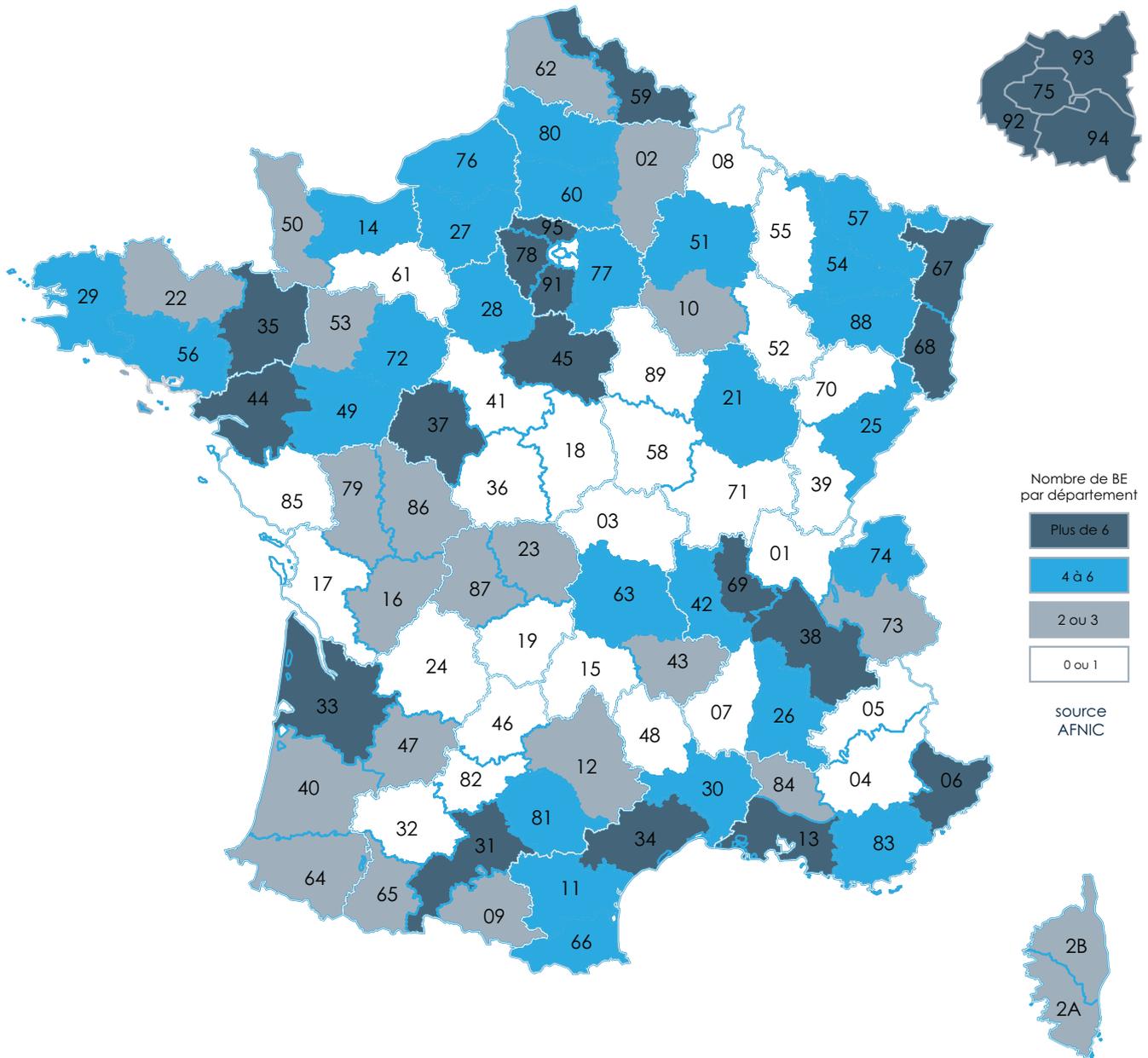


Figure 30 – Répartition des bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr (métropole)

Parmi les bureaux d'enregistrement français, 2% environ sont en outre-mer : on trouve ainsi 6 prestataires à la Réunion, 3 en Martinique, et 1 en Guadeloupe, en Guyane et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Localisation des bureaux d'enregistrement
(France métropolitaine)

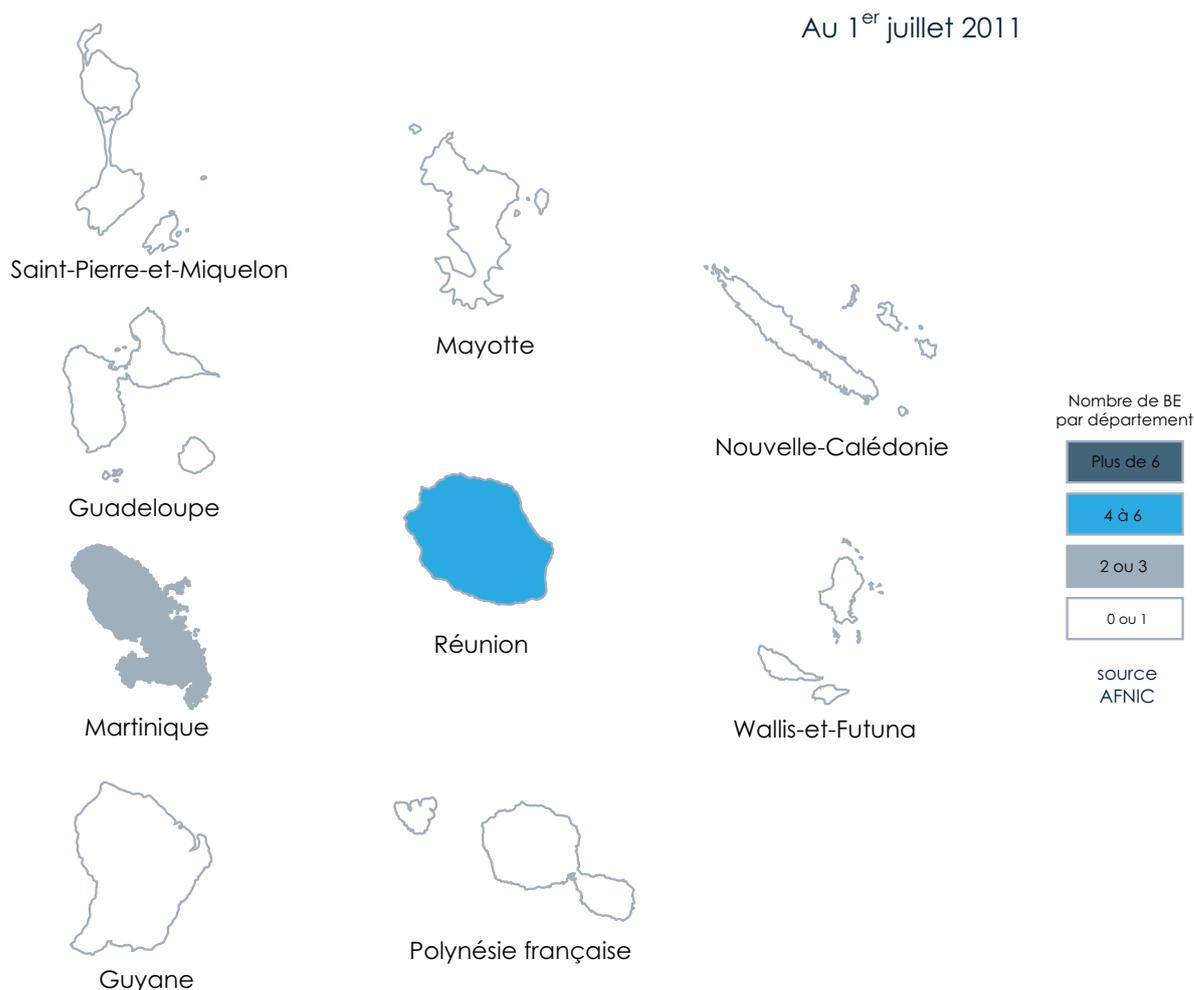


Figure 31 – Répartition des bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr (outre-mer)

Parmi les 10 premiers départements pour le nombre de bureaux d'enregistrement, Paris tient largement la tête avec plus du double de prestataires par rapport au suivant, les Hauts-de-Seine. Outre 3 autres départements franciliens (Yvelines, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis), on y trouve logiquement les départements des villes les plus peuplées ou les plus dynamiques en termes de nouvelles technologies : le Rhône, les Bouches-du-Rhône, l'Isère, le Nord et l'Hérault. Ces 10 départements concentrent à eux seuls plus de la moitié des bureaux d'enregistrement français.

Parmi les bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*, 16% sont désormais localisés hors de France (ils étaient 14,5% l'an dernier). Près de 70% des prestataires étrangers font partie de l'Union européenne, et 9% sont en Amérique du Nord. Par rapport à 2010, trois nouveaux pays détiennent désormais un prestataire sur l'extension française : l'Espagne, l'Inde et le Japon.

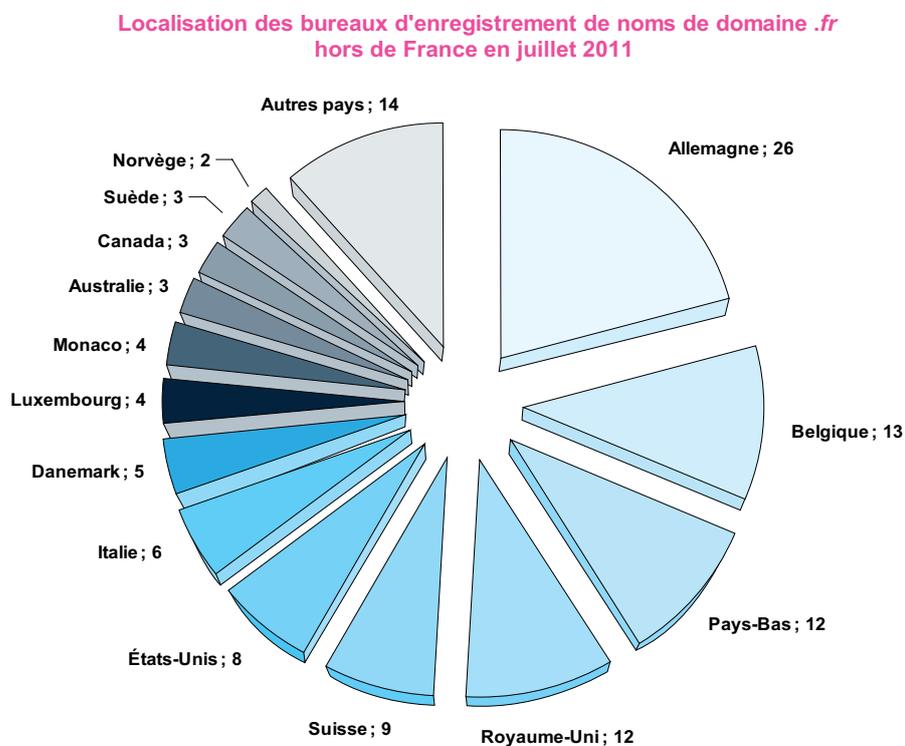


Figure 32 – Répartition des bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr* hors de France

Chapitre 12 : Services et tarifs proposés par les bureaux d'enregistrement

- Source des données : sites web des 30 principaux bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr* en nombre de noms gérés (visites effectuées en septembre 2011).

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur les services proposés par les principaux bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr* et sur les tarifs pratiqués. Les informations correspondantes ont été collectées en septembre 2011 sur les sites web des 30 premiers bureaux d'enregistrement en nombre de noms de domaine *.fr* gérés.

L'étude effectuée concernant le marché français, nous avons exclu des calculs statistiques les bureaux d'enregistrement de l'échantillon ne possédant pas de version de leur site web en langue française. Par ailleurs, certains prestataires qui ne présentent pas d'informations détaillées sur leur site Internet n'ont également pas pu être intégrés dans les statistiques (essentiellement sur le marché entreprises). Au final, les bureaux d'enregistrement pris en compte dans l'étude gèrent globalement 79 % des noms de domaine de la zone *.fr*, si bien que les résultats obtenus semblent pouvoir être considérés comme relativement représentatifs de l'offre globale.

Il est également à noter que la base de données gérée par l'AFNIC permet d'identifier les bureaux d'enregistrement chargés de la gestion des domaines *.fr*, mais pas les éventuels revendeurs qui seraient impliqués dans la chaîne de valeur en tant qu'intermédiaires pour la vente des noms aux clients finaux. Les résultats obtenus ne concernent ainsi que les offres proposées en direct aux clients finaux par les prestataires de l'AFNIC, et non les offres proposées par leurs réseaux de revendeurs respectifs.

Services proposés par les bureaux d'enregistrement

Les offres des bureaux d'enregistrement diffèrent sur de nombreux critères. Tout d'abord, le nombre d'extensions disponibles à l'enregistrement est très variable. Une moitié des prestataires étudiés n'en proposent qu'un nombre limité : les principales extensions génériques *.com/.net/.org/.biz/.info*, les extensions nationales *.fr* et *.re* (Réunion) et l'extension européenne *.eu*, ainsi que fréquemment *.mobi* (équipements mobiles) et d'autres extensions francophones comme le *.be* (Belgique). D'autres bureaux d'enregistrement présentent une offre plus étoffée composée de plusieurs dizaines d'extensions. Quelques-uns enfin, beaucoup plus rares, permettent l'enregistrement dans l'ensemble des extensions disponibles (de l'ordre de 250).

Près de 30 % des prestataires étudiés incluent, dans l'offre de base d'enregistrement d'un nom de domaine *.fr*, un service d'hébergement web, de taille très variable (de 1 Mo à 5 Go). D'autres proposent l'hébergement sous forme d'un service optionnel facturé séparément. De même, un espace de messagerie électronique est fréquemment associé à l'offre de base (dans la moitié des cas environ, espace fourni de 100 Mo à 25 Go). Une partie des offres contient également des services de redirection web et e-mail associés au nom de domaine enregistré. Enfin, les services de sécurité liés aux adresses e-mail (antivirus et antispam) ne semblent être inclus dans l'offre de base que dans 40 % des cas.

Parmi les autres services présents dans les offres de base et/ou complémentaires, certains s'adressent essentiellement aux particuliers ou aux petites entreprises, comme la mise à disposition d'outils de création de sites web, ou encore les services de Whois anonyme, permettant aux clients de ne pas faire apparaître leurs coordonnées personnelles dans les annuaires Whois des extensions (fonction proposée par défaut aux particuliers dans le *.fr*). D'autres services sont plutôt destinés aux professionnels et aux grands comptes : fonctionnalités de e-commerce (paiement en ligne), référencement web, gestion de portefeuille (audit et recherche d'antériorité avant l'enregistrement, veille et surveillance après l'enregistrement, service juridique et récupération en cas de cybersquatting...). Des services de sécurité sont parfois également fournis de manière optionnelle (certificats SSL, serveurs DNS anycast).

Tarifs pratiqués par les bureaux d'enregistrement

Le tarif pris en compte dans cette étude est celui du renouvellement d'un nom de domaine pour un an, hors services complémentaires et hors réductions ou opérations promotionnelles temporaires. Il est également à noter que les clients grands comptes peuvent probablement bénéficier de tarifs préférentiels inférieurs aux tarifs publics, dans le cadre d'éventuelles négociations commerciales.

La figure suivante représente l'éventail des tarifs annuels pratiqués en septembre 2011 par le panel de bureaux d'enregistrement étudiés pour les noms de domaine *.fr*. À l'instar de la gamme de services, celle des tarifs pratiqués est très large : de 5 à 70 € HT environ. Le tarif médian pour l'échantillon des principaux bureaux d'enregistrement s'établit toujours à 12 € HT, ce qui indique qu'il y a autant d'offres inférieures que supérieures à 12 €. Par ailleurs, la moyenne pondérée par les parts de marché des bureaux d'enregistrement est elle aussi égale à 12 € cette année ; elle est en baisse constante depuis trois ans (-0,80 € sur l'année écoulée à périmètre constant). Par rapport à l'étude de 2010, les prix des prestataires sont stables dans une large majorité des cas (82 %), ils sont en recul dans 12 % des offres et progressent seulement pour 6 % d'entre elles.

La diversité des tarifs pratiqués s'explique à la fois par les segments de marché auxquels les offres s'adressent (grand public, PME/TPE, grandes entreprises, revendeurs de noms de domaine), et par les services à valeur ajoutée qui sont éventuellement associés au nom de domaine sous forme de package : services techniques (hébergement web, comptes e-mail...), services juridiques (recherche d'antériorité, surveillance, récupération de noms, assistance juridique...) et services marketing (référencement...). En outre, les deux tiers des bureaux d'enregistrement analysés proposent des prix dégressifs en fonction de la durée de l'enregistrement et/ou du nombre de noms achetés, en particulier à l'intention des revendeurs de noms de domaine.

Tarifs des noms de domaine .fr en septembre 2011 par bureau d'enregistrement
(étude sur les 30 premiers bureaux d'enregistrement en nombre de noms de domaine .fr gérés)

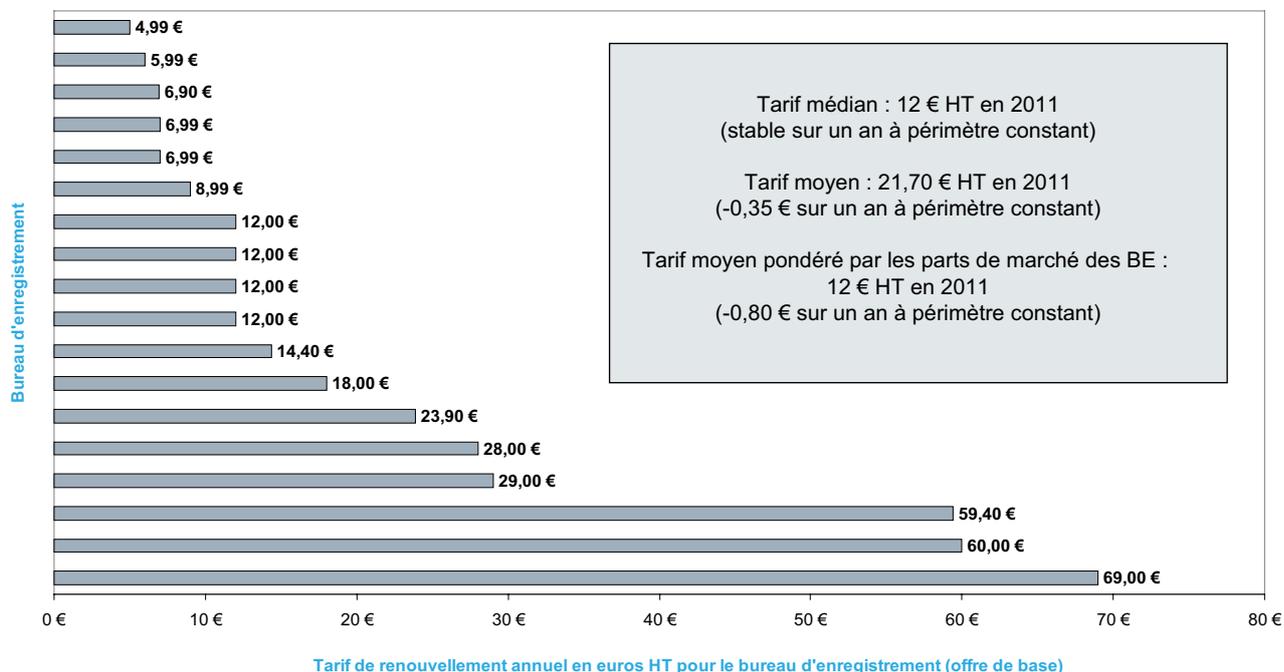


Figure 33 – Tarifs des noms de domaine .fr

Les tarifs médians sont désormais identiques pour l'ensemble des extensions étudiées sur une valeur de 12 € HT par an, à l'exception du .eu qui reste un peu plus cher (13,20 €/an). La plupart des prestataires alignent en effet les prix des extensions les plus courantes, entre autres pour des raisons de lisibilité de leur offre. Ainsi, les tarifs du .fr sont identiques à ceux du .com dans 67 % des offres étudiées (correspondant à 80 % des noms de domaine gérés), ils sont inférieurs dans 22 % des cas (18 % des domaines) et supérieurs pour 11 % des prestataires pris en compte dans l'étude (gérant 2 % seulement de l'ensemble des noms de domaine .fr de l'échantillon).

Chapitre 13 : Analyse du marché des bureaux d'enregistrement

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (nombre de noms de domaine par type de titulaire et par bureau d'enregistrement), ICANN et WebHosting.Info (bureaux d'enregistrement accrédités ICANN).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser le marché des bureaux d'enregistrement sur l'extension *.fr* et sur les extensions génériques, au moyen de différentes méthodes (indices économétriques HHI et CR).

Marché des bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*

En juillet 2011, parmi les 725 bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr* gérant au moins un domaine, la quasi-totalité (713) gère des noms de domaine enregistrés par des personnes morales alors que 518 seulement ont en portefeuille des noms enregistrés par des personnes physiques. Cependant, le nombre de prestataires proposant des offres à l'intention des particuliers est en légère croissance sur un an (+2 %), alors qu'il continue à diminuer sur le marché des entreprises (5%).

– Marché des personnes physiques

Le nombre moyen de noms de domaine déposés par des personnes physiques est d'environ 1 570 par bureau d'enregistrement (contre 1 350 en 2010), mais avec des écarts considérables entre les différents bureaux. Si une trentaine de prestataires gèrent des portefeuilles de plus de 1 000 noms, près de la moitié des bureaux d'enregistrement en gèrent moins de 10 chacun. Le marché des particuliers se caractérise ainsi par une longue traîne de prestataires de très petite taille, à côté de quelques acteurs de premier plan. Comme l'année dernière, le nombre de bureaux gérant moins de 10 domaines a cependant régressé (-4 points sur un an), au profit de ceux gérant entre 10 et 100 domaines (+3 points).

Le tableau suivant précise la valeur des indices de concentration associés au marché des personnes physiques. Les indices de type « CRi » (« Concentration Ratio ») représentent la part de marché cumulée des « i » premiers acteurs du marché. L'acteur principal représente 34 % du marché total (CR1), les quatre premiers détiennent près des trois quarts du marché (CR4) et les 10 premiers s'approchent des 90 % du marché (CR10).

L'évolution des ratios sur un an montre que les parts de marché des 4 et des 10 premiers acteurs ont moins progressé que celle du premier (+2 points) : la concentration sur le marché des particuliers profite donc essentiellement, cette année encore, au leader du marché au détriment de ses concurrents directs.

L'indice HHI (Herfindahl-Hirschman Index) est calculé comme la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des acteurs. Il varie entre les valeurs de 0 (marché très concurrentiel) et 1 (situation de monopole), et est utilisé par les autorités de la concurrence pour analyser les conséquences possibles de fusions-acquisitions. En 2011, l'indice HHI est proche de 0,2 sur le marché des personnes physiques alors qu'il valait 0,19 l'an dernier : ce marché reste donc à l'état « concentré » et poursuit son mouvement de concentration. Ce phénomène date d'ailleurs de plusieurs années, l'indice ayant progressivement évolué de 0,13 en 2007 à 0,2 quatre ans plus tard.

Marché de l'extension .fr en 2011 - Personnes Physiques

Paramètre	2011	2010	évolution
Nombre de BE	518	507	2%
Nombre de noms de domaine	814 306	685 075	19%
Nombre moyen de noms de domaine par BE	1 572	1 351	16%

Indice de concentration	2011	2010	évolution
CR1	34,2%	32,0%	2,1
CR4	74,7%	73,9%	0,9
CR10	88,1%	88,2%	-0,1
HHI	0,198	0,187	0,010

Le marché des personnes physiques reste «concentré» (HHI ≥ 0,18) et continue à se concentrer en 2011

Tableau 6 – Indices de concentration du marché des noms de domaine .fr personnes physiques

– Marché des personnes morales

Concernant le marché des personnes morales, la répartition des bureaux d'enregistrement en fonction du nombre de noms de domaine gérés présente des caractéristiques bien différentes du marché des particuliers : la part des très petits acteurs (moins de 10 noms) est ici minoritaire avec 12 % seulement des bureaux d'enregistrement (contre 47 % sur le marché des personnes physiques). Inversement, plus du tiers des prestataires gèrent entre 100 et 1 000 noms (contre 10 % pour les particuliers). Sur un an, c'est d'ailleurs cette part des prestataires qui progresse le plus (+2 points) au détriment des portefeuilles de 10 à 100 noms (-2 points).

Les indices de concentration montrent que le marché des personnes morales est largement moins concentré que celui des personnes physiques. Les indices de type « Concentration Ratio » sont tous inférieurs : CR1 à 26 % contre 34 %, CR4 à 51 % contre 75 % et CR10 à 70 % contre 88 %. De même, l'indice HHI ressort à 0,1 sur le marché des personnes morales contre 0,2 sur celui des personnes physiques. Cependant, le marché des personnes morales se concentre également au fil du temps et il atteint cette année le niveau « modérément concentré » (HHI de l'ordre de 0,1).

On peut également noter que le premier bureau d'enregistrement gagne 1,9 point sur un an, absorbant l'essentiel des gains de parts de marché réalisés par les quatre ou les dix premiers dans leur ensemble (2,1 à 2,2 points). Le processus de concentration profite donc majoritairement au premier acteur, les suivants conservant à peu près leur part de marché sur un an. Ce phénomène est cependant moins marqué que sur le marché des personnes physiques, où les concurrents du premier prestataire perdaient des parts de marché à son seul profit.

Marché de l'extension .fr en 2011 - Personnes Morales

Paramètre	2011	2010	évolution
Nombre de BE	713	754	-5%
Nombre de noms de domaine	1 249 224	1 084 053	15%
Nombre moyen de noms de domaine par BE	1 752	1 438	22%

Indice de concentration	2011	2010	évolution
CR1	26,2%	24,3%	1,9
CR4	50,8%	48,6%	2,2
CR10	69,9%	67,8%	2,1
HHI	0,099	0,089	0,011

Le marché des personnes morales se concentre et atteint le seuil de concentration en 2011
(HHI \approx 0,1)

Tableau 7 – Indices de concentration du marché des noms de domaine .fr personnes morales

– Marché global (personnes physiques et personnes morales)

La répartition des bureaux d'enregistrement en fonction du nombre de noms de domaine gérés (personnes physiques et personnes morales confondues) est très proche de la répartition pour le marché des personnes morale seules. Les prestataires gérant 100 à 1 000 domaines sont en croissance sur un an (+2 points) au détriment des portefeuilles de 10 à 100 noms (-2 points), traduisant la croissance globale de l'extension *.fr*.

Classement des bureaux d'enregistrement en fonction du nombre de noms de domaine *.fr* qu'ils gèrent en juillet 2011 (personnes physiques et morales)

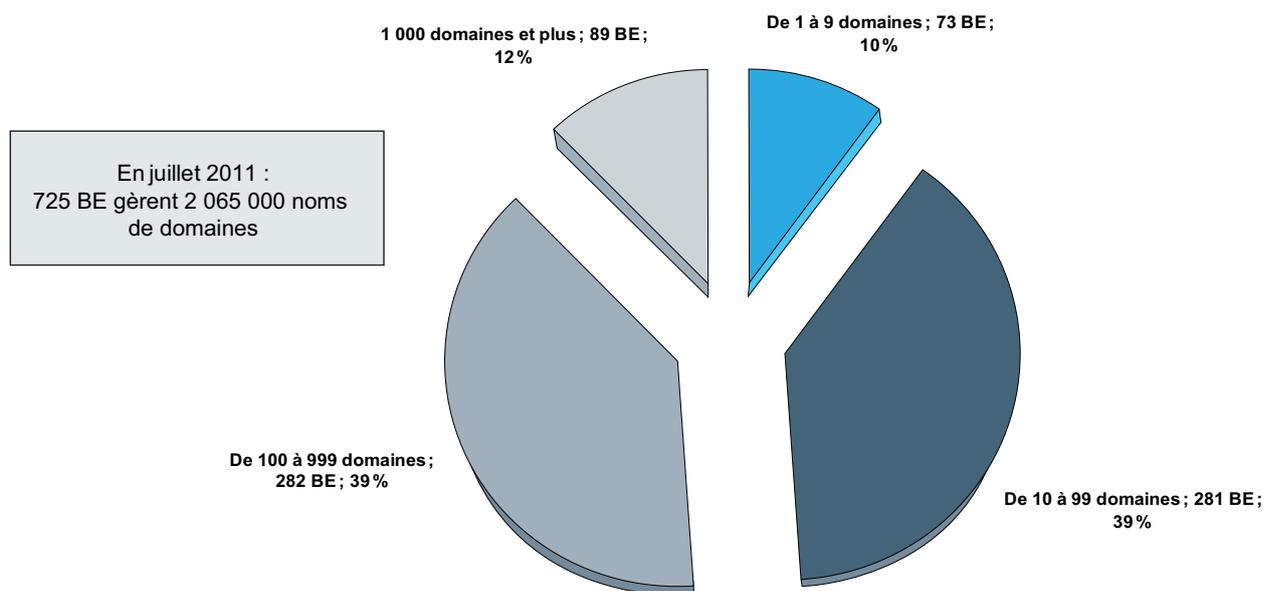


Figure 34 – Classement des bureaux d'enregistrement en fonction du nombre total de noms de domaine *.fr*

Les indices de concentration pour l'ensemble du marché présentent des valeurs intermédiaires entre celles des deux marchés des particuliers (concentré) et des entreprises (modérément concentré) pris individuellement. Ils sont cependant plus proches du marché des personnes morales, qui restent majoritaires sur l'extension française. L'évolution du HHI indique que le marché global reste modérément concentré en 2011, tout en poursuivant son mouvement de concentration (progression de 0,12 à 0,13 sur un an).

Le premier bureau d'enregistrement gagne environ 2 points sur le marché global depuis l'an dernier, soit plus que les gains des quatre et des dix premiers acteurs pris dans leur ensemble. La croissance en parts de marché du premier prestataire semble donc se faire au détriment des acteurs suivants, comme c'était déjà le cas sur le marché des personnes physiques seules.

Marché de l'extension .fr en 2011 - Marché global

Paramètre	2011	2010	évolution
Nombre de BE	725	765	-5%
Nombre de noms de domaine	2 063 530	1 769 128	17%
Nombre moyen de noms de domaine par BE	2 846	2 313	23%

Indice de concentration	2011	2010	évolution
CR1	29,4%	27,3%	2,0
CR4	59,9%	58,3%	1,6
CR10	74,6%	73,6%	1,1
HHI	0,129	0,118	0,011

Le marché global se concentre et reste «modérément concentré» en 2011
(HHI entre 0,1 et 0,18)

**Tableau 8 – Indices de concentration du marché global des noms de domaine .fr
(personnes physiques et morales)**

La figure suivante représente les 30 premiers bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr en volume de noms gérés (personnes physiques et personnes morales confondues). Les tout premiers bureaux d'enregistrement en volume sont largement présents sur le marché des particuliers, avec des ratios de l'ordre de 40 % et plus. Inversement, une douzaine de prestataires parmi ces 30 premiers sont investis presque intégralement sur le marché des entreprises (moins de 10 % de particuliers).

Les taux de croissance sur un an sont très variables : certains acteurs affichent des progressions supérieures à la moyenne de l'extension (17 %) et allant même jusqu'à 51 %, alors que d'autres voient leur portefeuille diminuer légèrement. Pages Jaunes gagne à nouveau trois places en 2011 après en avoir gagné deux l'année dernière, conséquence de la nouvelle offre de création et d'hébergement de site web lancée fin 2009 à l'intention des petites et moyennes entreprises.

Top 30 des bureaux d'enregistrement selon le nombre de noms de domaine .fr gérés en juillet 2011

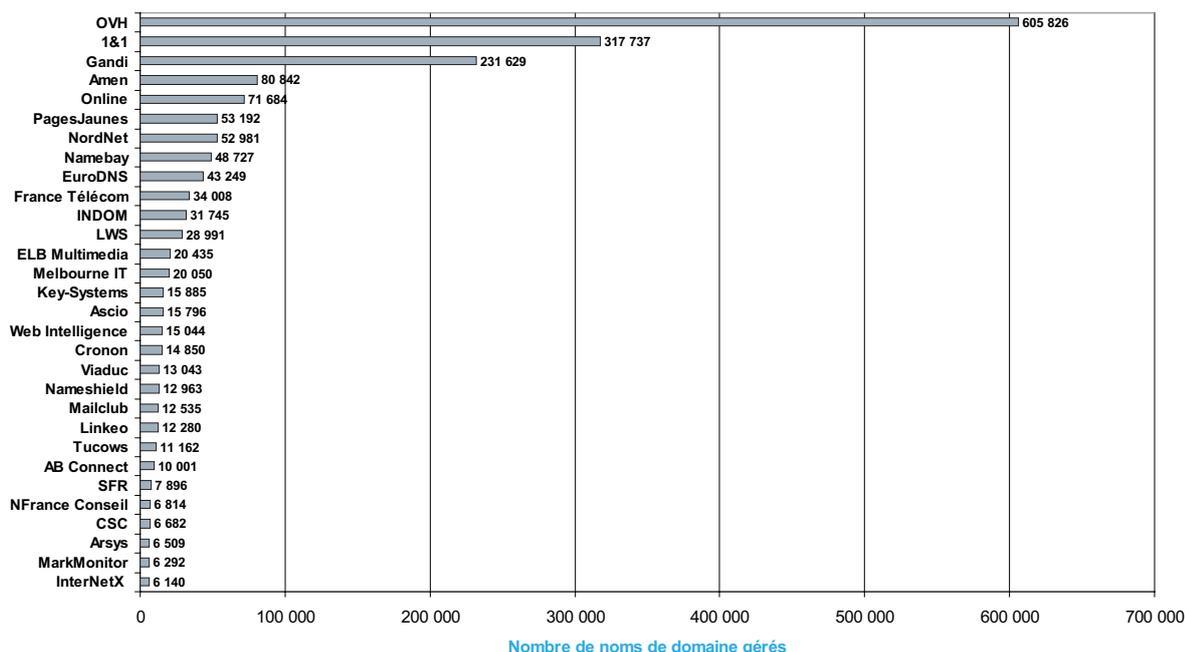


Figure 35 – Principaux bureaux d'enregistrement selon le nombre global de noms de domaine .fr

Évolution du marché des bureaux d'enregistrement de noms de domaine .fr

– Évolution en stock de noms de domaine gérés

Les indices de concentration (CR1, CR4, CR10 et HHI) ont tous connu un pic, à la fin de l'année 2000, qui semble lié à l'opération promotionnelle sur le sous-domaine « nom.fr » au mois de décembre de cette année (noms de domaine gratuits pour un an). Les principaux acteurs du marché auraient majoritairement profité des retombées de cette promotion, gonflant ainsi leurs parts de marché avec pour conséquence directe une augmentation de la concentration globale. Des mécanismes de fusions-acquisitions entre acteurs peuvent aussi être impliqués. Une partie importante des noms gratuits ne seront pas renouvelés par la suite, provoquant un retour à la normale des différents indices de concentration.

Le marché s'est alors progressivement concentré jusqu'à la fin de l'année 2003. L'assouplissement de la charte en mai 2004 (abandon du droit au nom) a immédiatement provoqué un processus de déconcentration du marché. Inversement, un processus de reconcentration peut être observé au moment de l'ouverture aux particuliers en juin 2006 : il s'explique par l'arrivée de nouveaux acteurs ciblant le grand public et gérant des portefeuilles de noms de plus en plus importants.

Les indices n'ont pas cessé de progresser depuis ce moment : on atteint désormais des niveaux de concentration largement supérieurs à ceux observés au moment du pic de 2000, mais avec d'autres acteurs en compétition. En effet, les acteurs qui détenaient la majorité du marché au début des années 2000 ont été rattrapés par de nouveaux venus qui ont investi ce marché beaucoup plus récemment, tout particulièrement sur le secteur des personnes physiques depuis l'ouverture en 2006 de la zone .fr aux particuliers.

– Évolution en création de nouveaux noms de domaine

Le graphique suivant représente l'évolution comparée des indices de concentration HHI sur le stock de noms de domaine *.fr* et sur les créations mensuelles de nouveaux noms. La concentration instantanée est nettement supérieure en termes de créations de noms qu'en stock absolu, avec pour conséquence directe une concentration progressive du marché global de mois en mois. Si le marché en termes de stock de noms de domaine est passé, à l'été 2009, à l'état « modérément concentré », il oscille depuis entre les états « modérément concentré » et « concentré » en termes de création de nouveaux noms.

On notera également la grande volatilité de l'indice HHI sur les créations de noms, liée aux opérations promotionnelles d'envergure, qui modifient temporairement la répartition des enregistrements de nouveaux domaines entre les principaux acteurs du marché. L'évolution du HHI sur le stock n'est pratiquement pas impactée par ces événements ponctuels et reste beaucoup plus stable dans le temps.

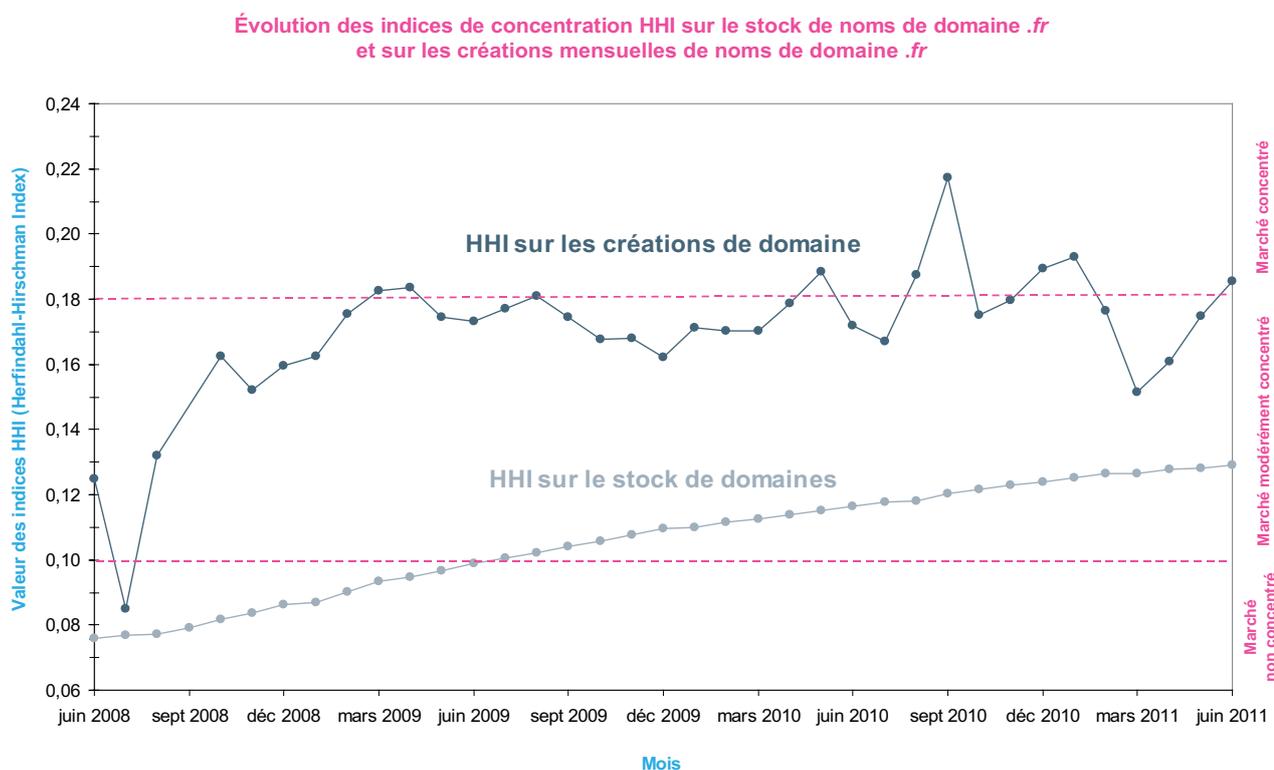


Figure 36 – Évolution des indices de concentration du marché des bureaux d'enregistrement de noms de domaine *.fr*, en stock de noms gérés et en création de nouveaux noms

En ce qui concerne les créations mensuelles de nouveaux noms de domaine, le premier acteur se détache largement en maintenant de manière assez constante une part de marché de l'ordre de 35 % depuis la fin de l'année 2008. Les deux suivants se situent aux alentours de 15 % chacun, et les autres concurrents ne dépassent pas la barre des 5 %. Cette situation a comme conséquence directe une concentration principalement au profit du leader du marché.

Marché des bureaux d'enregistrement accrédités ICANN

La suite de ce chapitre est consacrée aux bureaux d'enregistrement accrédités ICANN. Cette étude est basée sur les données publiques de l'ICANN²⁴, ainsi que sur les statistiques publiées par la société WebHosting.info²⁵.

On comptait 984 bureaux d'enregistrement accrédités ICANN au 31 juillet 2011. De moins de 400 en fin d'année 2004, ce nombre a très fortement progressé en 2005 et 2006 avant de prendre un rythme plus modéré. Après une faible baisse en 2009, il a retrouvé sa croissance depuis 2010 (+2 % entre juillet 2010 et juillet 2011).

Le graphique suivant représente la répartition entre les pays du monde des bureaux d'enregistrement accrédités ICANN. L'Amérique du Nord se taille la part du lion avec 70 % des bureaux, dont 55 % pour les seuls États-Unis. La France se place en cinquième position ex-æquo, avec 18 bureaux accrédités, soit 1,8 % de la totalité des prestataires dans le monde. Avec deux bureaux accrédités français supplémentaires, elle gagne 2 places par rapport à 2010. Sur un an, les États-Unis ont reculé d'un point, contrairement au Canada et à la Chine qui progressent en pourcentage. Trois nouveaux pays détiennent désormais un bureau d'enregistrement accrédité : la Barbade, le Honduras et le Maroc. On compte ainsi des bureaux accrédités ICANN dans 65 pays différents.

Répartition des bureaux d'enregistrement accrédités ICANN par pays en août 2011

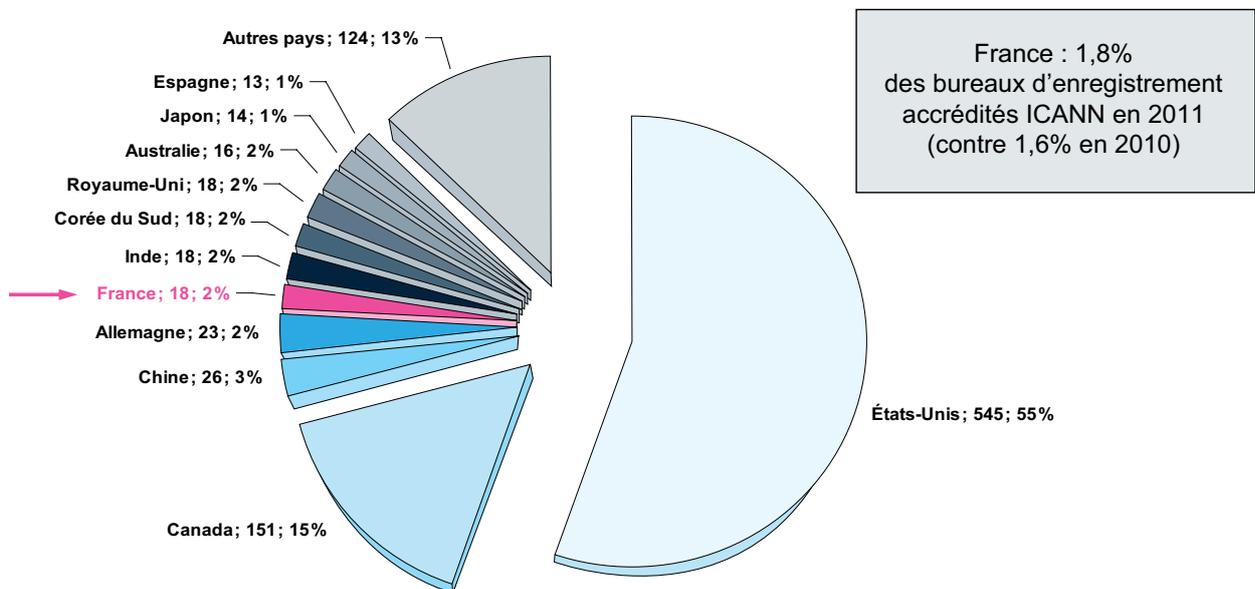


Figure 37 – Répartition par pays des bureaux d'enregistrement accrédités ICANN

La répartition des noms de domaine génériques en fonction du pays du bureau d'enregistrement place les États-Unis encore plus largement en tête, avec près de 64 % des noms. Ce chiffre gagne même 2 points sur un an, après avoir reculé en 2009 et 2010. Parmi les 10 premiers bureaux accrédités ICANN en nombre de domaines gérés, 6 sont d'ailleurs américains. La proportion des noms gérés en France est de l'ordre de 1,9 % du total des noms génériques, en très légère croissance (+0,1 point depuis 2010). Inversement l'Australie perd du terrain sur l'année écoulée (-1,2 point).

Répartition des noms de domaine génériques en fonction du pays du bureau d'enregistrement en août 2011
(selon WebHosting.Info, extensions .com / .net / .org / .biz / .info)

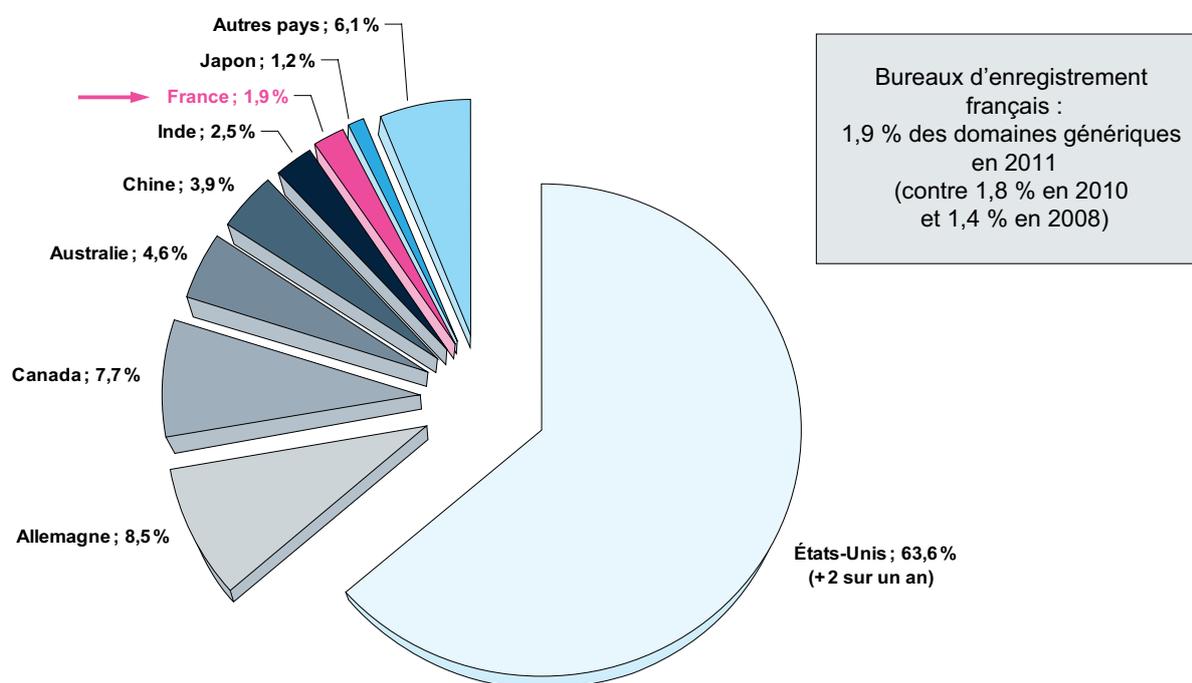


Figure 38 – Répartition des noms de domaine génériques selon le pays du bureau d'enregistrement

L'entreprise Go Daddy se situe très largement en tête avec près du tiers du marché mondial, loin devant eNom, Tucows, Network Solutions et 1&1 (entre 4 % et 9 % de part de marché chacun). Go Daddy gagne même 2,4 points cette année encore : ce bureau d'enregistrement américain connaît en effet une croissance ininterrompue depuis plusieurs années (de 18 % de parts de marché en 2007 à 32 % en 2011). Parmi ses plus proches concurrents, eNom progresse sur un an de 0,6 point, ainsi que Tucows et 1&1 dans une moindre mesure ; à l'inverse, Melbourne IT et Network Solutions reculent par rapport à 2010.

Une petite minorité des bureaux d'enregistrement accrédités ICANN (2 %) gèrent des portefeuilles supérieurs au million de domaines, et jusqu'à 40 millions pour Go Daddy. À l'opposé, près de la moitié des prestataires dans le monde détiennent moins de 1 000 noms chacun (46 %).

Les indices de concentration indiquent que le leader du marché mondial des extensions génériques, Go Daddy, est un peu plus puissant que celui du marché du *.fr* (CR1 à 32 % contre 29 %). Les autres indices sont cependant inférieurs sur le marché mondial, qui apparaît ainsi comme légèrement moins concentré que le marché du *.fr*, hormis le premier acteur (CR4 à 53 % contre 60 %, CR10 à 69 % contre 75 % et HHI à 0,125 contre 0,129). Le marché mondial des extensions génériques conserve le statut « modérément concentré », mais le mécanisme de concentration à l'œuvre continue à progresser cette année.

Contrairement à l'année dernière, la progression du leader sur un an est légèrement plus marquée pour les extensions génériques que pour le *.fr* (+2,4 points contre +2 points). Par ailleurs, l'indice CR4 a plus augmenté en un an que l'indice CR1 sur le marché des extensions génériques, indiquant que certains challengers progressent également ; ce n'était pas le cas pour le marché de l'extension française.

Avec un indice HHI de 0,125 en 2011, le marché international des noms génériques reste légèrement moins concentré que le marché du *.fr* (HHI à 0,129). Cette situation peut être due à la formation de marchés locaux assis sur des cultures, des langues ou des conditions juridiques propres à chaque pays, rendant plus difficile aux grands acteurs la couverture globale du marché mondial par rapport au marché du *.fr*, beaucoup plus homogène sur les plans culturel, linguistique et juridique. La différence entre les indices de concentration mondial et français diminue cependant sur un an.

Marché mondial des extensions génériques (selon WebHosting.Info)

Paramètre	2011	2010	évolution
Nombre de BE	880	883	0%
Nombre de noms de domaine	124 783 275	120 821 830	3%
Nombre moyen de noms de domaine par BE	141 799	136 831	4%

Indice de concentration	2011	2010	évolution
CR1	32,3%	29,8%	2,4
CR4	52,7%	49,7%	2,9
CR10	69,1%	66,9%	2,1
HHI	0,125	0,110	0,016

Le marché mondial des extensions se concentre mais reste en 2011 à «modérément concentré» (HHI < 0,18)

Tableau 9 – Indices de concentration du marché mondial des noms de domaine génériques

Parmi les bureaux d'enregistrement français accrédités ICANN, 4 gèrent plus de 100 000 domaines génériques et trois autres de 10 000 à 100 000 domaines en août 2011. OVH a passé le cap du million de noms génériques gérés en 2010, et il se place cette année à la 17^e position dans le classement des bureaux accrédités ICANN avec près de 1 % des domaines génériques dans le monde. Mailclub est passé sur un an de plus de 1 000 à plus de 5 000 domaines génériques gérés. À noter cependant que ces nombres sont délicats à interpréter du fait des activités de sous-traitance : des bureaux d'enregistrement peuvent en effet détenir des noms de domaine en tant que sous-traitants d'un autre prestataire accrédité, ces noms étant alors pris en compte dans les statistiques ICANN pour le prestataire initial et non pour le revendeur.

Chapitre 14 : Analyse du second marché

■ Source des données : DNJournal.com, Sedo (analyse annuelle 2010, analyse trimestrielle T2-2011 et site web).

L'objectif de ce chapitre est de fournir un état des lieux du second marché des noms de domaine, avec un éclairage particulier sur l'extension *.fr* (volumes de vente et prix pratiqués).

Second marché des noms de domaine dans le monde (DNJournal.com)

Le site DNJournal.com publie la liste des principales transactions effectuées sur le second marché sur l'ensemble des places de marché existantes²⁶. Sur la première moitié de l'année 2011, le domaine « *social.com* » tient la tête du classement avec un prix d'échange de 2,6 M de \$. Un autre nom a également atteint le million de dollars sur cette période (« *domainname.com* »). Parmi les extensions présentes dans le top 100, le *.com* est toujours largement devant avec 88 noms (11 de plus par rapport à 2010). Seules 6 transactions concernent des domaines sous une extension nationale.

Les prix extrêmes connaissent un repli marqué par rapport à l'an dernier : le record de vente est ainsi en baisse de 50 % et la moyenne des noms du top 100 a diminué d'un tiers sur un an (160 000 \$ environ).

Comme les années précédentes, les extensions allemande et britannique sont les plus représentées dans le classement des 100 noms de domaine nationaux les plus chers échangés entre janvier et août 2011, où l'on trouve au total une vingtaine d'extensions nationales. L'extension « *marketée* » *.co*, correspondant à la Colombie mais commercialisée de manière très large, connaît un fort développement cette année avec 12 ventes dans le top 100 contre 3 sur la même période en 2010. Le classement contient également 3 domaines sous l'extension française : « *tada.fr* » (20 000 €), « *pari.fr* » (13 500 €) et « *perles.fr* » (12 500 €). Enfin, 3 noms de domaine internationalisés (IDN) y apparaissent avec des caractères allemands et norvégiens (« *großhandel.de* », « *gärtnerei.de* », « *klær.no* »). Les secteurs de la finance (« *aktien.de* », « *deals.com.au* », « *finance.co* », « *market.de* ») et des jeux (« *sportsbetting.in* », « *poker.org.uk* ») sont toujours bien représentés parmi les transactions réalisées.

Les prix extrêmes des échanges pour les extensions nationales sont également en recul cette année après une hausse en 2010 : -15 % pour le record de vente et -40 % pour la moyenne du top 100 sur un an.

Noms de domaine nationaux les plus chers vendus entre le 1er janvier et le 29 août 2011
(transactions publiques, d'après DN Journal)

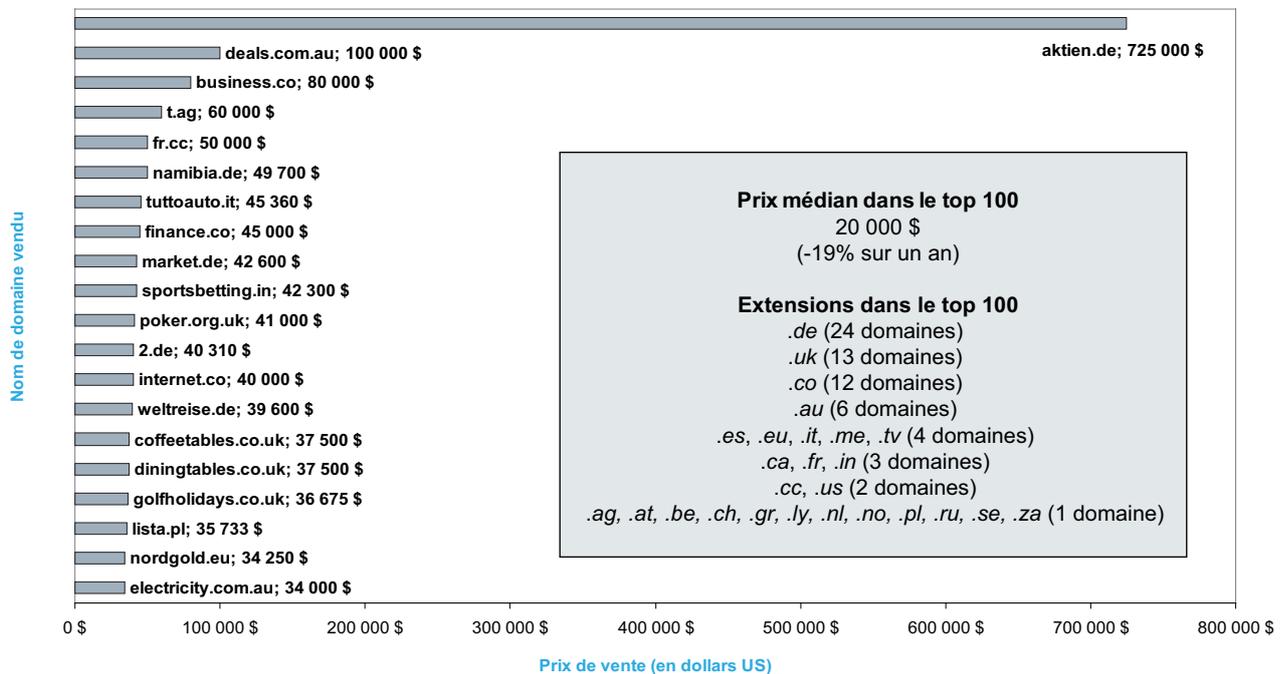


Figure 39 – Noms de domaine nationaux les plus chers vendus sur le second marché

Hors .com, le classement des 100 meilleures ventes pour les extensions génériques place le .net largement en tête (52 transactions sur 100), suivi du .org (33 domaines). Les extensions .info, .biz, .asia et .pro arrivent loin derrière.

Second marché des noms de domaine dans le monde (Sedo)

Nous présentons ci-dessous quelques statistiques publiées par la société Sedo dans son analyse annuelle du second marché des noms de domaine en 2010 et dans son analyse du deuxième trimestre 2011²⁷. Ces chiffres ne concernent que les noms de domaine échangés sur le second marché par l'intermédiaire de la plateforme Sedo, en l'absence de statistiques globales pour l'ensemble du marché. Sedo est cependant un des acteurs principaux sur le second marché mondial des noms de domaine.

Le second marché des noms de domaine a retrouvé en 2010 une croissance forte sur la plateforme Sedo après le ralentissement observé l'année précédente. Le nombre de transactions progresse de 12 % contre 5 % en 2009, il s'établit à 43 500 noms de domaine environ. Les prix moyens augmentent de 23 % toutes extensions confondues, si bien que les volumes financiers des échanges bondissent de 39 % sur un an (contre +3 % seulement en 2009) atteignant ainsi un total de 76 M d'€ de transactions.

L'extension *.com* représente 61 % des revenus des transactions effectuées en 2010 sur Sedo, suivie par le *.de* (Allemagne) avec 10 % de parts de marché. Les autres extensions sont plus minoritaires (moins de 5 %). L'extension française représentait quant à elle 2 % du montant total des transactions Sedo en 2010 avec plus de 1,8 million d'€ et une très forte croissance annuelle (+65 % après +30 % en 2009).

Volume des transactions effectuées sur la plateforme Sedo en 2010 par extension (d'après Sedo)

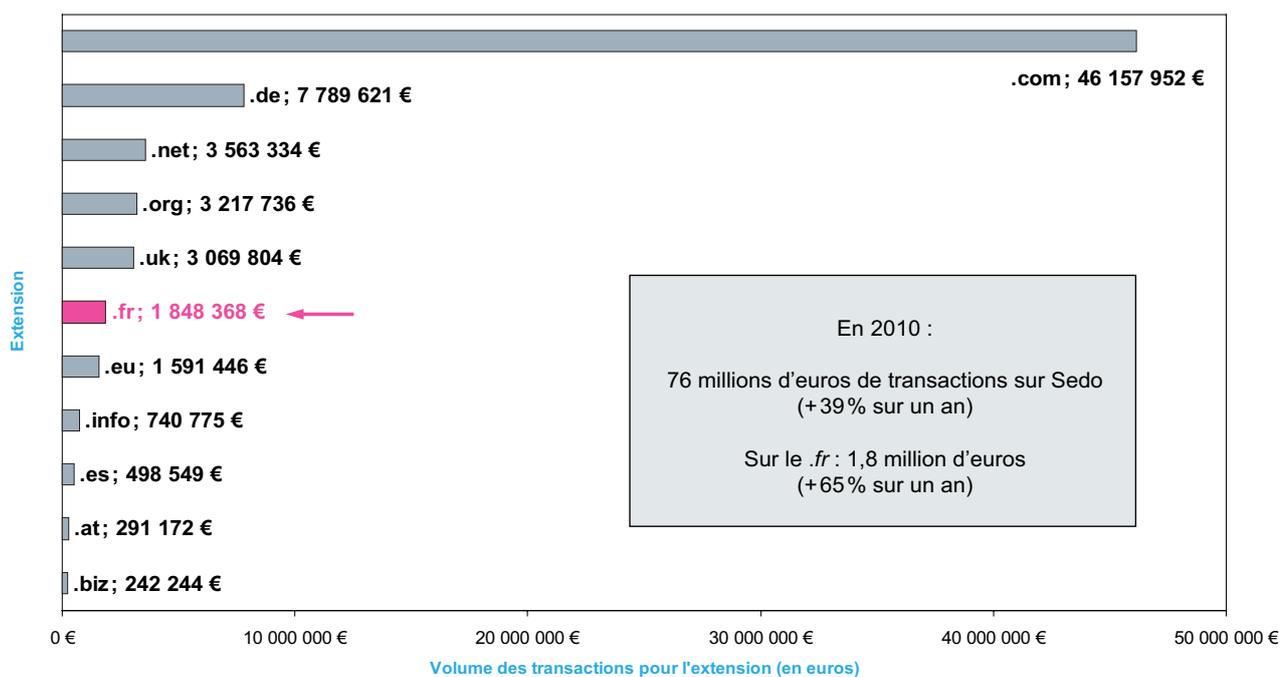


Figure 40 – Volume des transactions effectuées sur Sedo par extension

En termes de prix moyen, l'extension française est restée la plus chère en 2010 comme en 2008 et 2009, avec un tarif moyen proche des 5 000 € contre 3 000 € l'année précédente. Cette forte progression est en grande partie liée à une vente exceptionnelle réalisée en janvier 2010 sous l'extension française (« *credit.fr* » à 587 500 €). L'extension *.com* a d'ailleurs connu elle aussi une transaction record en novembre de cette même année : « *sex.com* » vendu pour 13 M de \$. Toutes extensions confondues, le prix moyen des échanges sur la plateforme Sedo s'établit en 2010 à 1 750 € par nom de domaine.

Prix moyen des noms de domaine vendus sur la plateforme Sedo en 2010 par extension (d'après Sedo)

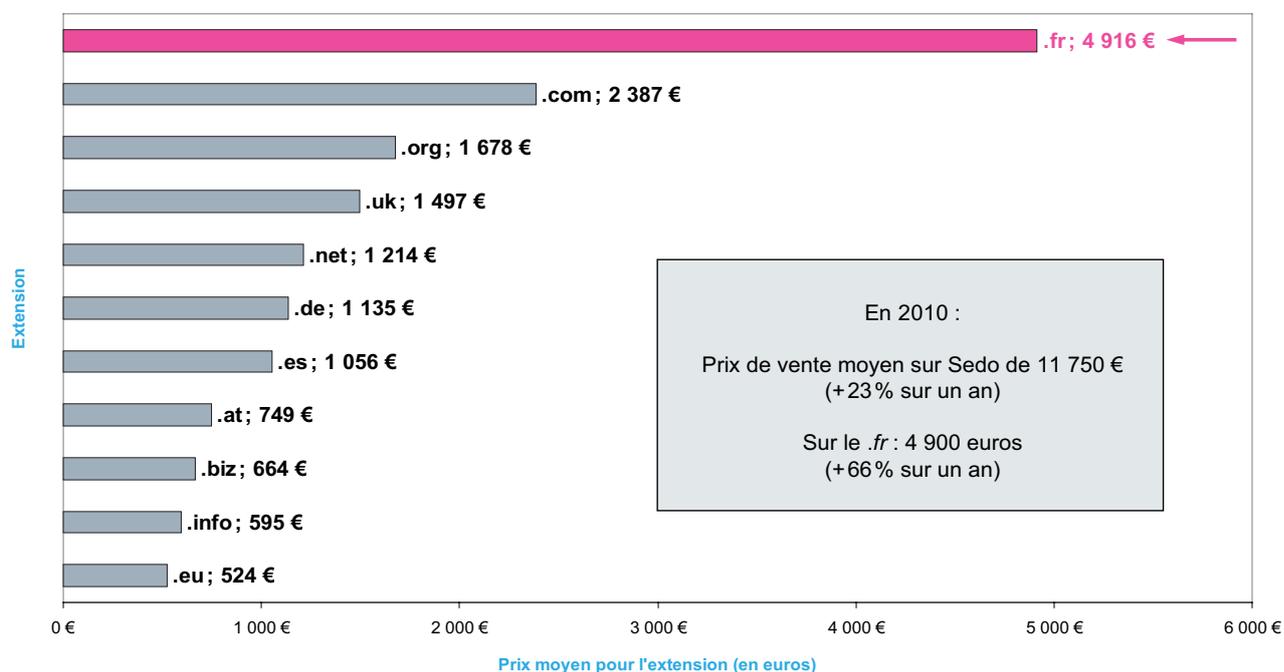


Figure 41 – Prix moyen des noms de domaine vendus sur Sedo par extension

Trimestre après trimestre, le .fr se place en tête des principales extensions génériques et nationales en termes de prix moyen des transactions effectuées sur Sedo. Seul le .com atteint de temps en temps un niveau équivalent. Entre le deuxième trimestre 2010 et celui de 2011, le prix moyen de l'extension française oscille entre 1 800 € et 2 500 €, avec des pics au T3-2010 (3 800 €) et au T4-2010 (près de 6 000 €) liés à quelques grosses ventes (« albumphoto.fr », « europoker.fr », « everest.fr », « microcredit.fr »).

Alors que les prix moyens peuvent être biaisés lorsque quelques transactions atteignent des niveaux record, les prix médians constituent des indicateurs plus fiables des ventes les plus courantes. Au cours du deuxième trimestre 2011, les noms de domaine .fr se sont échangés avec un prix médian proche de 1 500 \$, très nettement supérieur à celui des autres extensions (le .com suivant avec un tarif médian de 700 \$). Le prix médian de l'extension française a en effet bondi de 60 % sur un an, alors que ceux des autres extensions connaissaient des croissances plus limitées (37 % pour le .com).

Prix médian des noms de domaine vendus sur la plateforme Sedo au cours du deuxième trimestre 2011 par extension (d'après Sedo)

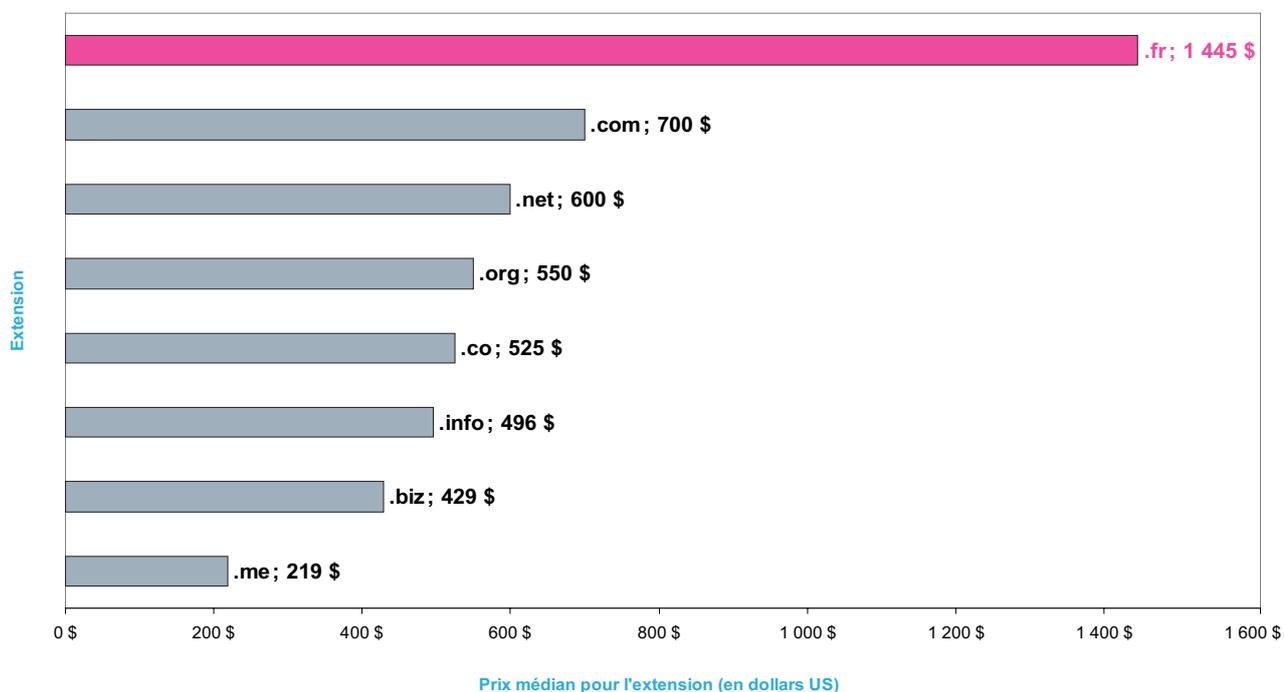


Figure 42 – Prix médian des noms de domaine vendus sur Sedo par extension

Ces chiffres témoignent de la vitalité du second marché qui a connu un fort décollage depuis 2008, tout spécialement sous le *.fr*. Il se produit peut-être un effet de rattrapage par rapport aux autres extensions, une proportion supérieure de noms intéressants s'échangeant depuis, alors que ce phénomène s'était produit antérieurement dans des extensions comme *.com* ou *.de*. Une autre explication, d'ailleurs non exclusive de la première, laisserait penser que les utilisateurs français mûrissent dans leur perception de la valeur intrinsèque des noms de domaine en *.fr*, et sont donc prêts à payer plus cher pour les acquérir.

Second marché des noms de domaine sous l'extension *.fr* (Sedo)

Les statistiques suivantes ne concernent que les transactions publiques sous l'extension *.fr* effectuées sur la plateforme Sedo, et pas les transactions confidentielles.

Le nombre annuel de transactions effectuées sur Sedo pour des noms de domaine *.fr* a connu une forte croissance entre 2007 et 2009 (triplement en 2008, +35 % en 2009). Il s'est ensuite stabilisé en 2010 à 337 transactions annuelles (-3 %), alors même que les prix de vente et donc les volumes financiers totaux continuaient à croître fortement.

Évolution du nombre mensuel de transactions concernant des noms de domaine *.fr* effectuées sur la plateforme Sedo depuis 2004 (d'après Sedo, hors transactions confidentielles)

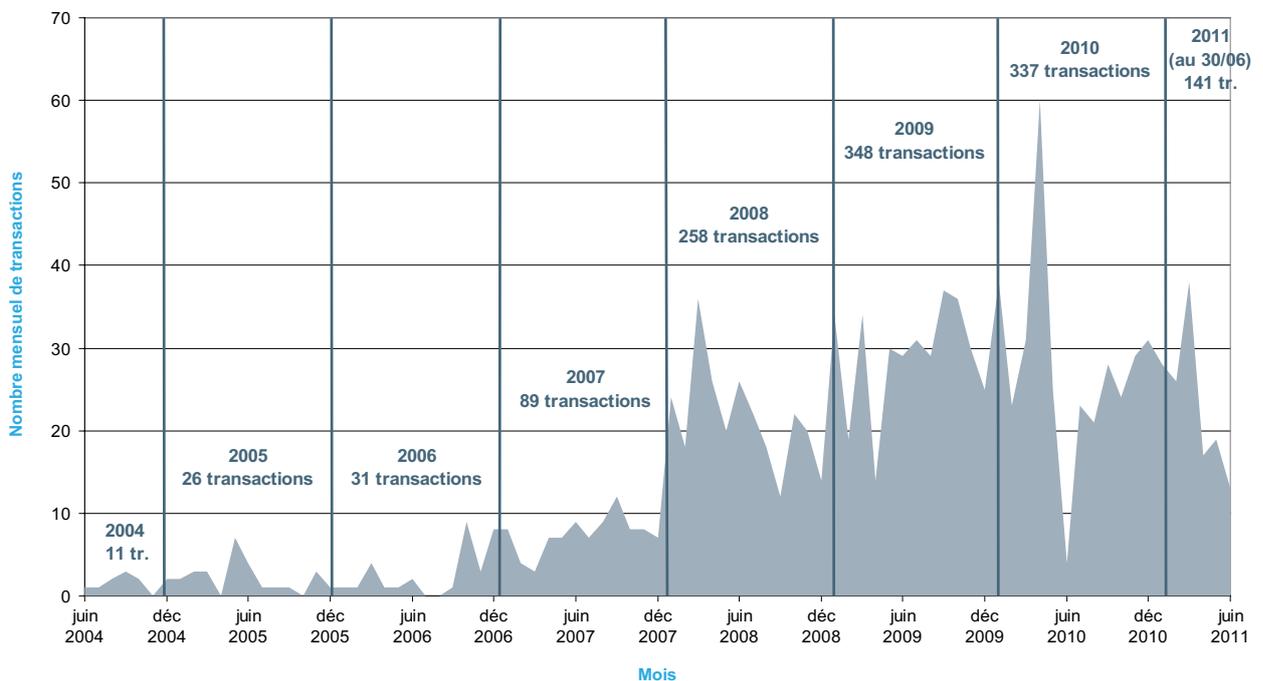


Figure 43 – Nombre mensuel de transactions sous l'extension *.fr* effectuées sur Sedo

En termes de volume d'échange sur le second marché, l'extension française connaît également une progression continue de 2004 (10 000 €) à 2010 (plus de 1,1 M€). Le chiffre exceptionnel atteint en 2010 (+43 % sur un an) est cependant lié en grande partie à la vente record de « *credit.fr* » en janvier, le montant total des transactions devrait donc revenir à des valeurs plus faibles sur l'année 2011.

Les tarifs moyens pratiqués sur le second marché du *.fr* ont grimpé, entre 2009 et 2010, de 2 300 € à 3 300 € environ par nom de domaine, du fait de la vente de « *credit.fr* ». Ils devraient retrouver une valeur plus raisonnable en 2011 : sur la première moitié de l'année, le prix moyen des noms de domaine *.fr* échangés s'établit ainsi à 2 000 €.

Le tarif médian des ventes réalisées sur Sedo entre janvier et juin 2011 se situe à 1 000 € pour le .fr, en forte hausse (il était de 600 € sur l'année 2010). Si 9 % des noms dépassent les 5 000 €, une majorité affiche des tarifs plus abordables : 45 % d'entre eux s'échangent ainsi à moins de 1 000 € et 46 % entre 1 000 € et 5 000 €. Par rapport à la même période de l'année précédente, les petites transactions rendues publiques ont cependant fortement régressé (de 25 % à 6 % des échanges pour les ventes inférieures à 500 €) au profit des transactions plus chères, essentiellement celles entre 1 000 € et 5 000 € (+12 points sur un an). Si l'on considère l'ensemble des transactions, y compris celles qui n'ont pas été rendues publiques, la régression des ventes inférieures à 500 € est moins forte, de l'ordre de 5 points.

Prix des transactions concernant des noms de domaine .fr effectuées sur la plateforme Sedo entre janvier et juin 2011, en euros (d'après Sedo, hors transactions confidentielles)

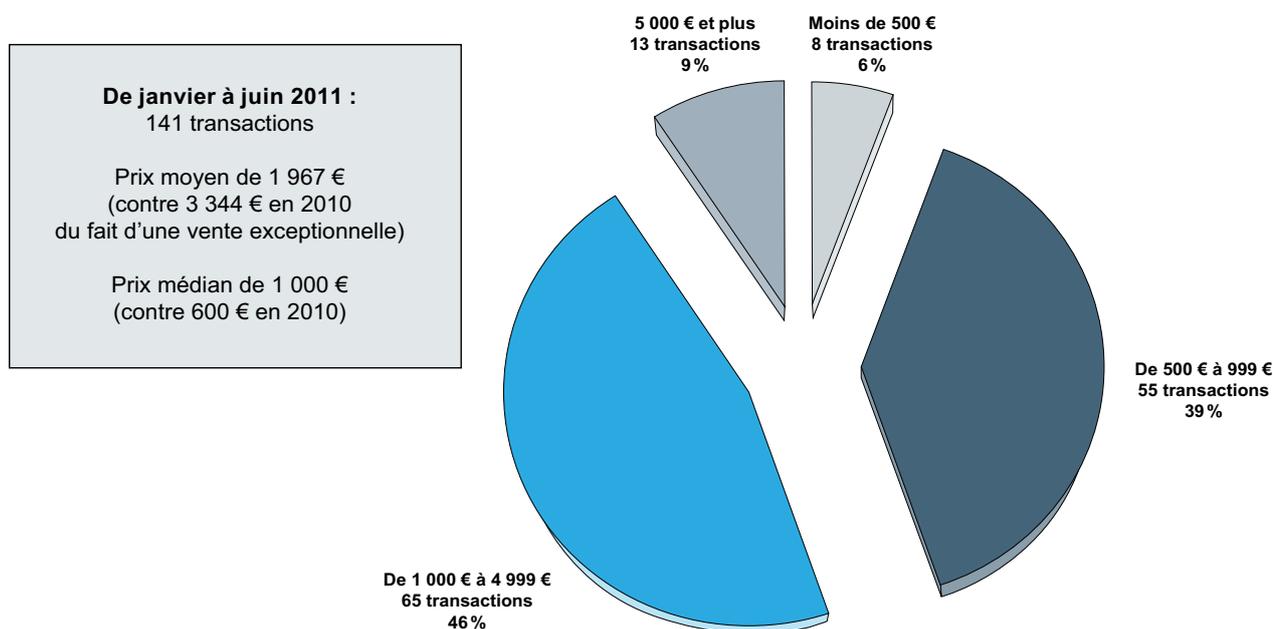


Figure 44 – Prix de vente des noms de domaine .fr vendus sur Sedo

Parmi les transactions les plus chères réalisées sur la plateforme Sedo au cours du premier semestre 2011 sous le .fr, on trouve cette année encore des termes liés aux jeux en ligne (« pari.fr », « gamer.fr », « joueur.fr »).

Transactions concernant des noms de domaine .fr effectuées sur la plateforme Sedo entre janvier et juin 2011 les plus chères (d'après Sedo, hors transactions confidentielles)

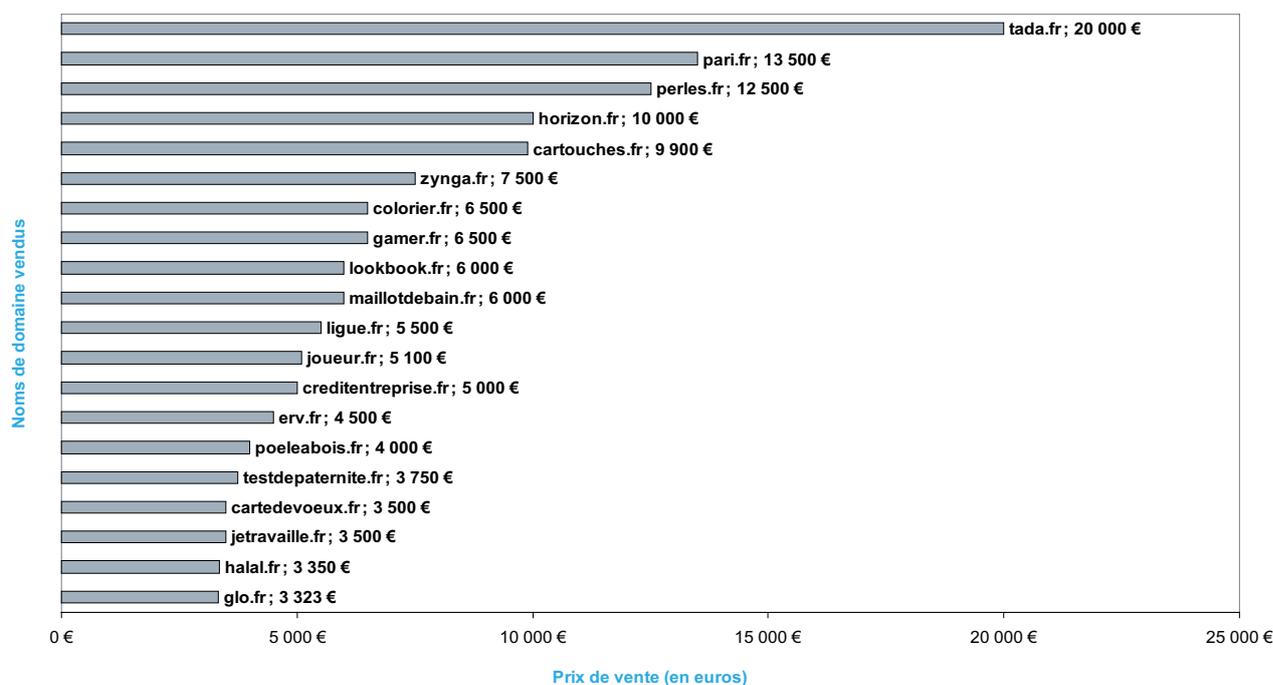


Figure 45 – Noms de domaine .fr les plus chers vendus sur Sedo

La répartition par catégorie des noms de domaine .fr proposés à la vente sur la place de marché Sedo en septembre 2011 place à nouveau les secteurs Commerce et économie, Informatique, Loisirs et Shopping en tête. Près de 14 000 noms de domaine étaient en vente dans la catégorie Commerce et économie, alors qu'ils n'étaient que 3 000 environ à être classés Adulte.

CINQUIÈME PARTIE

LES TECHNOLOGIES

Chapitre 15 : Serveurs DNS

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 (nombre de domaines par serveur et nombre de serveurs par domaine), statistiques de fonctionnement des serveurs DNS faisant autorité gérés par l'AFNIC (données de supervision et analyse de trafic au moyen de la plateforme logicielle DNSwitness).

L'objectif de ce chapitre est de fournir des statistiques sur les serveurs DNS apparaissant dans les enregistrements des noms de domaine *.fr* (nombre de serveurs par nom de domaine, nombre de noms de domaine par serveur et caractéristiques des serveurs), ainsi que sur les requêtes reçues par les serveurs DNS faisant autorité gérés par l'AFNIC (volumétrie et caractéristiques).

En juillet 2011, la base de données AFNIC référençait 47 946 serveurs DNS différents, soit 12 % de plus qu'un an plus tôt. Cette progression est un peu inférieure à la croissance sur un an du nombre de noms de domaine *.fr* (+ 17 %). Plus précisément, la base AFNIC contenait plus de 12 000 nouveaux serveurs, et plus de 7 000 avaient été supprimés par rapport à juillet 2010.

Nombre de serveurs DNS par nom de domaine *.fr*

La distribution du nombre de serveurs DNS associés aux noms de domaine *.fr* montre qu'une très large majorité des noms (plus de 83 %) n'indiquent que 2 serveurs DNS dans leur configuration, c'est-à-dire le minimum exigé. Quelques domaines indiquent 3 serveurs (14 %), les configurations offrant plus de redondance étant beaucoup plus rares. Ces chiffres ont peu varié depuis 2010. Le nombre maximum de serveurs est de 8 et la moyenne se situe cette année encore à 2,2 serveurs par nom.

Nombre de noms de domaine *.fr* par serveur DNS

Près de la moitié des serveurs DNS présents dans la base de données AFNIC n'hébergent qu'une seule zone déléguée sous *.fr* (soit 23 500 serveurs) et 13 % environ en hébergent 2. À l'opposé, 15 % des serveurs DNS hébergent plus de 10 zones : on y trouve en particulier les serveurs des bureaux d'enregistrement vers lesquels pointent par défaut les noms de domaine de leurs clients. Cinq serveurs hébergent même en 2011 des portefeuilles de plus de 100 000 noms de domaine *.fr*.

Sur un an, la proportion des serveurs hébergeant une seule zone a progressé comme l'année dernière (+0,5 point), alors que celle des serveurs hébergeant le plus grand nombre de zones recule à nouveau (-0,4 point). Parmi les nouveaux serveurs DNS apparus en 2011, 64 % n'hébergent qu'une seule zone déléguée sous *.fr*, alors que ce ratio s'élève à 49 % sur l'ensemble des serveurs DNS de zones déléguées sous *.fr*. Ainsi, une partie importante des nouveaux serveurs DNS pourraient être gérés en direct par des petites structures ou des particuliers.

Caractéristiques des serveurs DNS de noms de domaine *.fr*

Les extensions les plus utilisées dans les noms des serveurs DNS des domaines de la zone *.fr* sont le *.com* et le *.net* dans des proportions voisines de 30 %, suivis du *.fr* lui-même (pour près de 20 % des serveurs). Les extensions *.com*, *.nl* (Pays-Bas) et *.uk* (Royaume-Uni) progressent légèrement en 2011.

Requêtes reçues par les serveurs DNS faisant autorité administrés par l'AFNIC

Les informations de la zone *.fr* sont mises à disposition au moyen d'un ensemble de serveurs DNS faisant autorité sur cette zone. Certains d'entre eux sont administrés directement par l'AFNIC, d'autres le sont par des entités distinctes de l'AFNIC pour le compte de celle-ci (Internet Systems Consortium, Netnod, Packet Clearing House, SIDN). Par ailleurs, certains serveurs faisant autorité utilisent la technologie anycast, qui permet d'améliorer la performance et la résilience des infrastructures DNS au moyen d'un nuage de serveurs répartis géographiquement dans le monde.



Répartition géographique des serveurs DNS faisant autorité pour *.fr* et *.re* au 31 décembre 2010 (Source : AFNIC)

Figure 46 – Localisation géographique des serveurs DNS de la zone *.fr* faisant autorité

L'AFNIC utilise des outils de supervision (monitoring) afin de s'assurer en temps réel du bon fonctionnement des serveurs faisant autorité dont elle a la charge. La figure suivante représente l'évolution du nombre moyen de requêtes DNS reçues par seconde par les serveurs faisant autorité, administrés par l'AFNIC. La courbe présente de fortes variations saisonnières (baisse au moment des vacances d'été et d'hiver). Par ailleurs, après une croissance régulière de 2 700 requêtes par seconde en 2008 à 3 700 en 2010, le trafic reçu par cet ensemble de serveurs semble diminuer en 2011 (3 000 requêtes par seconde en moyenne sur la première moitié de l'année). Cette baisse pourrait s'expliquer par une meilleure utilisation des caches DNS par les serveurs récursifs des fournisseurs d'accès Internet et des opérateurs de serveurs tels que Google Public DNS.

Il est à noter que les requêtes reçues par les serveurs DNS faisant autorité pour la zone *.fr* ne correspondent qu'à une partie des accès à des noms de domaine *.fr* par les internautes. En effet, du fait de l'utilisation de fonctions « caches » dans les serveurs DNS récursifs, certains accès à des domaines *.fr* ne donnent pas lieu à une requête spécifique vers les serveurs faisant autorité. Par ailleurs, les résultats présentés ici ne prennent pas en compte les requêtes reçues par les serveurs faisant autorité pour la zone *.fr* qui ne sont pas administrés par l'AFNIC.

Nombre de requêtes reçues par seconde depuis 2008 par le sous-ensemble des serveurs DNS de la zone *.fr* faisant autorité gérés par l'AFNIC

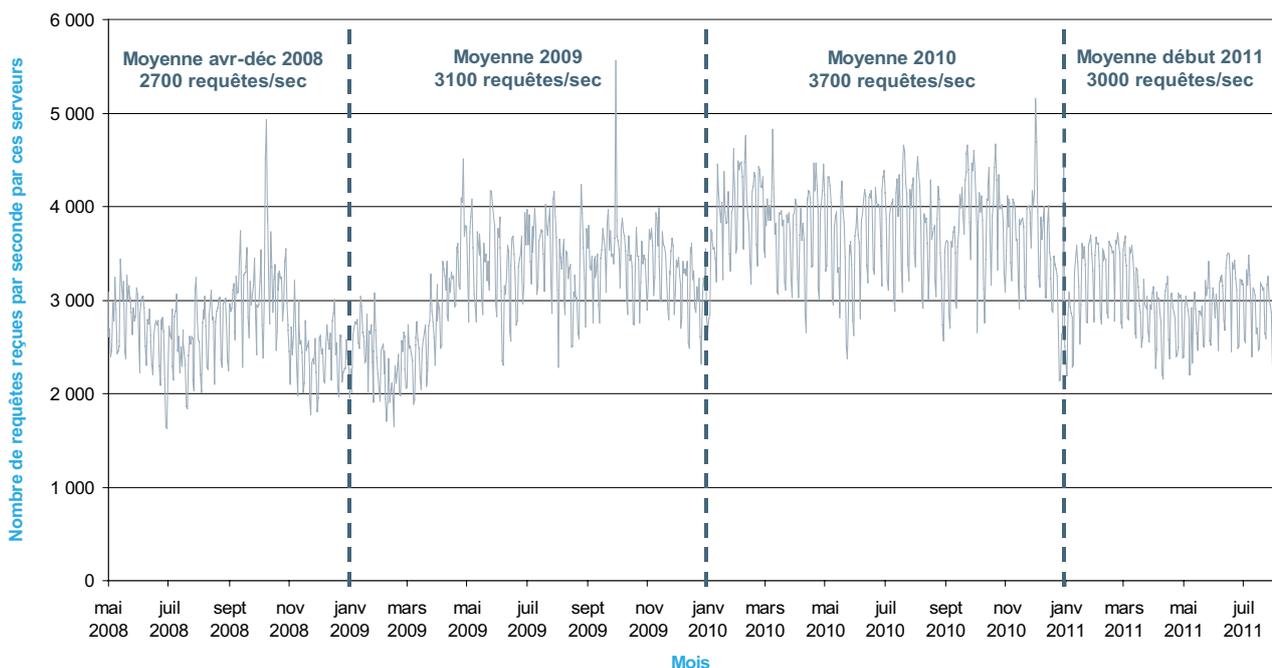


Figure 47 – Nombre cumulé de requêtes reçues par les serveurs DNS de la zone *.fr* faisant autorité administrés par l'AFNIC

L'AFNIC a également développé un logiciel de capture et d'analyse du trafic DNS faisant partie intégrante de la plateforme logicielle DNSwitness²⁸, mise à disposition sous licence libre (GPL). Ce logiciel, appelé DNSmezzo, a été utilisé afin d'observer, en juillet 2011, le trafic reçu par deux serveurs DNS faisant autorité pour l'extension *.fr* administrés par l'AFNIC. L'analyse de ce trafic montre que les trois quarts des requêtes concernent les adresses IPv4 (type « A »), suivies par les serveurs de messagerie (type « MX »). Les adresses IPv6 (« AAAA ») constituent environ 7 % des requêtes, et les serveurs DNS faisant autorité (« NS ») près de 2 %.

Par rapport à l'analyse effectuée en septembre 2010, le nombre de requêtes concernant les serveurs de messagerie a fortement chuté (-20 points). La capture du trafic ayant lieu sur une durée limitée (inférieure à 24 heures), cette constatation ne doit cependant pas être interprétée comme une évolution globale. Une émission massive de spam au moment de la capture de 2010 aurait par exemple pu gonfler de manière temporaire le nombre de requêtes DNS concernant les serveurs de messagerie.

La capture contenait également un faible pourcentage de requêtes concernant l'enregistrement DS (« Delegation Signer ») : 3 pour 1 000 en 2011 alors qu'il n'y en avait aucune en 2010. Cet enregistrement est utilisé dans le processus de validation hiérarchique des clés DNSSEC (Domain Name System Security Extensions), et sa présence dans le trafic analysé est une conséquence du déploiement de la technologie DNSSEC dans la zone .fr le 14 septembre 2010.

Type des requêtes reçues par certains serveurs DNS de la zone .fr faisant autorité gérés par l'AFNIC en juillet 2011 (analyse de 1,5 million de requêtes)

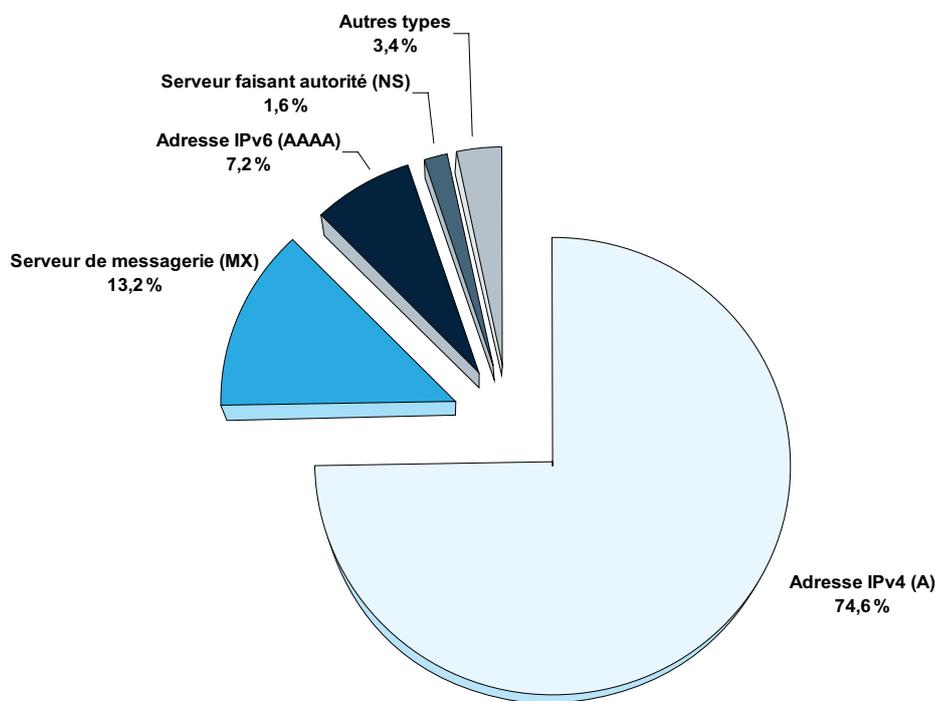


Figure 48 – Type des requêtes reçues par des serveurs DNS de la zone .fr faisant autorité, administrés par l'AFNIC

Par ailleurs, l'analyse de ce trafic a permis d'observer que 1,5% des requêtes reçues par les serveurs faisant autorité analysés étaient transportées en IPv6, contre 1,2% en 2010 et 0,7% en 2009. S'il est encore faible, le pourcentage du trafic reçu en IPv6 devrait continuer à progresser au cours du temps avec la mise en place progressive de ce protocole dans les serveurs DNS récursifs. L'étude a également permis d'observer que ce pourcentage dépendait de la localisation géographique des instances de serveurs DNS dans les nuages anycast, les serveurs situés en France paraissant recevoir davantage de trafic sur IPv6.

Chapitre 16 : Utilisation des adresses IPv6

- Source des données : extraction de la base de données AFNIC en juin 2011 et recherche des adresses IPv6 présentes dans le DNS au moyen de la plateforme logicielle DNSwitness.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur l'utilisation du protocole IPv6 dans l'extension *.fr*, en identifiant les noms de domaine pour lesquels au moins un serveur possède une adresse IPv6 pour différents services (DNS, messagerie, web).

Procédure utilisée pour la recherche des adresses IPv6

Le logiciel DNSdelve, composante de mesures actives de la plateforme logicielle DNSwitness, permet de collecter automatiquement différentes informations à partir de zones DNS. Ce logiciel peut ainsi être utilisé afin d'identifier les noms de domaine présents dans une zone qui sont compatibles IPv6 pour différents services.

Pour chaque nom de domaine présent dans la base AFNIC, tel que « *afnic.fr* », DNSdelve a permis de tester la présence d'adresses IPv6 éventuelles pour les 3 types de serveurs suivants :

- les serveurs DNS spécifiés par les enregistrements de type « NS » associés au nom de domaine « *afnic.fr* »,
- les serveurs de messagerie spécifiés par les enregistrements de type « MX » associés au nom de domaine « *afnic.fr* »,
- les serveurs web qui pourraient être associés au nom de domaine « *afnic.fr* », avec les conventions de nommage « *afnic.fr* », « *www.afnic.fr* » et « *www.ipv6.afnic.fr* ».

Noms de domaine .fr compatibles IPv6

La figure suivante représente le pourcentage des noms de domaine .fr dont les serveurs DNS, de messagerie ou web annoncent au moins une adresse IPv6 dans le DNS en juin 2011. Près de 40 % des noms de domaine .fr sont compatibles IPv6 pour le DNS et plus de 8 % pour les serveurs de messagerie, la proportion étant moindre concernant les serveurs web (près de 2 %). Ces chiffres ont nettement progressé depuis un an sur l'ensemble des services observés, et cela dans un contexte de forte croissance du .fr lui-même, qui doit être mentionné lorsqu'on travaille sur des pourcentages.

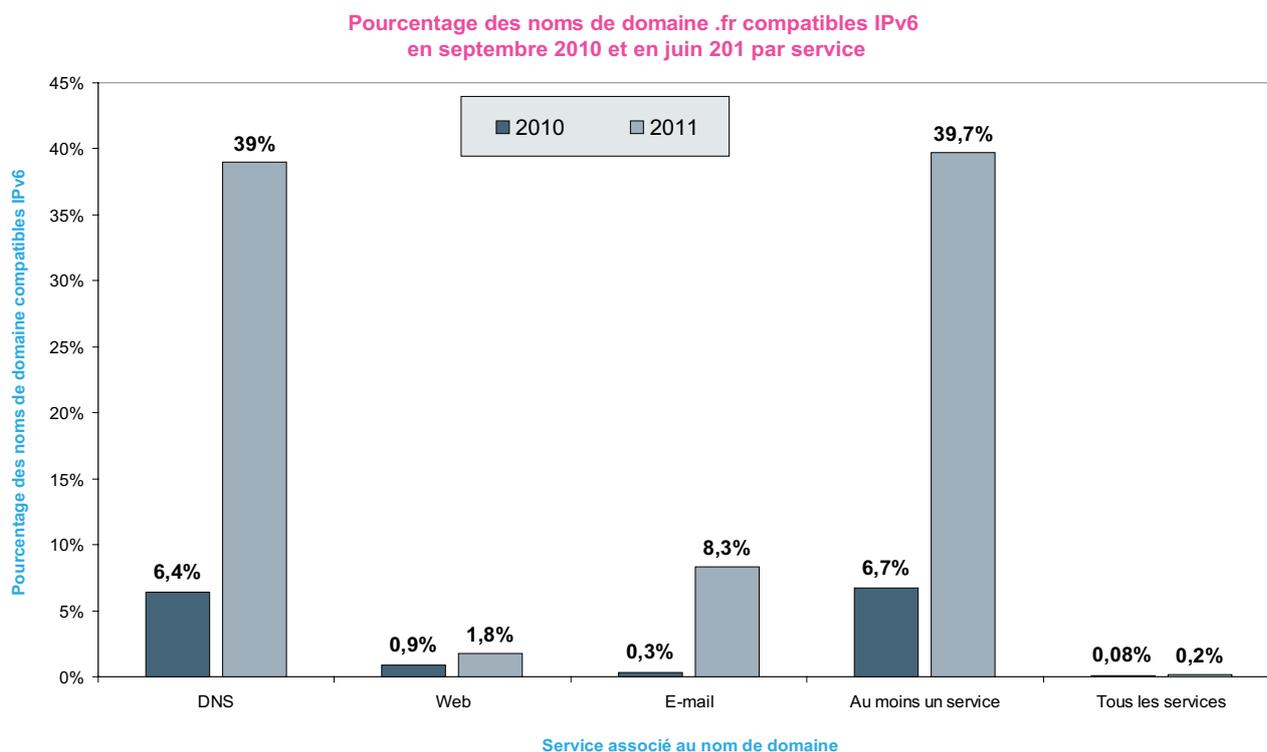


Figure 49 – Pourcentage des noms de domaine .fr compatibles IPv6

L'évolution au cours du temps de la compatibilité IPv6 montre que celle-ci augmente par paliers, au moment où les principaux bureaux d'enregistrement et hébergeurs déploient IPv6 dans leur infrastructure. Ainsi la compatibilité IPv6 des serveurs DNS a fortement progressé en octobre 2010 (7 % à 15 %) et en février 2011 (18 % à 38 %), et celle des serveurs de messagerie au mois de novembre 2010 (0,3 % à 7 %). L'évolution est plus lente concernant les serveurs web, dont la compatibilité IPv6 reste encore faible à l'heure actuelle.

Lorsqu'une adresse IPv6 est publiée dans le DNS pour un nom de domaine donné, le logiciel DNSdelve permet également de tester si le serveur correspondant est effectivement accessible en IPv6. L'analyse effectuée en juin 2011 a montré que 82 % des serveurs web ainsi que 85 % des serveurs de messagerie annoncés comme étant compatibles IPv6 étaient effectivement accessibles via ce protocole. Ces chiffres sont en nette amélioration pour la messagerie (+ 14 points), mais ils régressent concernant les serveurs web (- 16 points).

Comparaisons internationales

Peu de registres fournissent des données chiffrées concernant le déploiement du protocole IPv6 dans leur extension. L'association IAJapan présente depuis plusieurs années des statistiques sur les serveurs DNS, de messagerie et web compatibles IPv6 sous le *.jp*²⁹. En septembre 2011, 76 000 noms de domaine de cette extension annonçaient une adresse IPv6 pour leurs serveurs DNS, ainsi que 40 000 pour le web et 42 000 pour leurs serveurs mail. La zone *.jp* contenant environ 1,23 million de domaines, les pourcentages de noms compatibles IPv6 s'établissent donc pour l'extension japonaise à 6,2 % pour le DNS, 3,3 % pour le web et 3,4 % pour la messagerie. Le *.fr* apparaît donc cette année très en avance sur le *.jp* concernant les serveurs DNS (39 % contre 6,2 %) et dans une moindre mesure pour les serveurs mail (8,3 % contre 3,4 %), inversement il est en retard sur le plan des serveurs web (1,8 % contre 3,3 %).

Un autre indicateur à prendre en compte est le pourcentage des requêtes reçues par les serveurs DNS faisant autorité pour une zone à travers le protocole IPv6. Cette statistique fournit essentiellement des informations sur le déploiement d'IPv6 dans les serveurs de noms récursifs des fournisseurs d'accès Internet et des entreprises, elle ne donne pas d'indications quant à son déploiement sur les ordinateurs des internautes.

En juillet 2011, 1,5 % des requêtes reçues par deux serveurs faisant autorité pour la zone française étaient véhiculées par le protocole IPv6. Le ratio est légèrement supérieur pour l'extension japonaise : il évoluait en mars 2011 entre 1,5 % et 2 % des requêtes (dernières données disponibles).

Épuisement des adresses IPv4

Les adresses IP sont attribuées aux utilisateurs finaux selon un processus hiérarchique. Le pool mondial d'adresses IPv4 est géré par l'Internet Assigned Numbers Authority (IANA, fonction technique chapeauté par l'ICANN). L'IANA délègue, à partir de ce pool, des blocs d'adresses à des registres Internet régionaux (RIRs, tels que AFRINIC pour l'Afrique, ARIN pour l'Amérique du Nord, LACNIC pour l'Amérique latine et les Caraïbes, APNIC pour l'Asie-Pacifique et RIPE pour l'Europe, l'Asie centrale et le Moyen-Orient), au fur et à mesure de leurs besoins. Ces registres régionaux sont responsables de l'allocation des adresses IP dans leur zone géographique : ils allouent à leur tour des blocs d'adresses (préfixes) de leur propre pool aux entités qui le demandent et en fonction de leur besoin (fournisseurs d'accès Internet, grandes entreprises).

Le pool mondial géré par l'IANA est épuisé depuis le 3 février 2011. Les pools d'adresses gérés par les registres régionaux baissent désormais de manière continue, car ils ne sont plus alimentés par le pool mondial. Lorsqu'ils ne disposent plus que d'un seul bloc de 17 millions d'adresses environ, les registres régionaux doivent modifier leur mode d'allocation de manière à permettre une répartition plus équitable des adresses restantes (attribution d'un très petit nombre d'adresses IPv4 uniquement, et seulement aux entités qui détiennent déjà des adresses IPv6).

Le pool régional d'adresses IPv4 de la zone Asie-Pacifique est épuisé depuis le 15 avril 2011. Le registre asiatique est donc passé dans le mode d'allocation « *IPv4 endgame* » depuis cette date. D'après les projections de Geoff Huston³⁰, les autres pools régionaux devraient expirer à leur tour entre 2012 et 2014 selon la région. En Europe, le pool d'adresses IPv4 contient actuellement un peu moins de 4 blocs de 17 millions d'adresses, et sa date d'épuisement est prévue pour le mois de juin 2012.

L'un des principaux atouts du protocole IPv6 est d'utiliser des adresses IP codées sur 16 octets au lieu de 4 en IPv4. Le nombre d'adresses IPv6 est ainsi considérablement plus élevé que celui des adresses IPv4, ce qui doit permettre de résoudre le problème de pénurie d'adresses pour de nombreuses années. Quelques solutions techniques peuvent éventuellement permettre aux opérateurs et fournisseurs d'accès de continuer à offrir leur service en IPv4 de manière temporaire (adresses privées et traduction d'adresses), mais la solution la plus efficace à long terme est la mise en œuvre du protocole IPv6 par tous les acteurs de l'infrastructure technique d'Internet. Ce sujet est d'ailleurs abordé dans un dossier thématique de l'AFNIC consacré à cette question et intitulé « IPv6, passeport pour l'Internet du Futur. », accessible à l'URL :

<http://www.afnic.fr/data/divers/public/afnic-dossier-ipv6-2011-05.pdf>

Région du monde	Date d'épuisement atteinte ou prévue	Pool d'adresses disponibles en septembre 2011 (en blocs de 17 millions d'adresses)
APNIC (Asie-Pacifique)	15 avril 2011	0,96
RIPE NCC (Europe et Moyen-Orient)	4 juin 2012	3,92
LACNIC (Amérique latine et Caraïbes)	12 mars 2014	4,27
AFRINIC (Afrique)	20 mai 2014	4,38
ARIN (Amérique du Nord)	26 juillet 2014	5,91

Tableau 10 – Épuisement des adresses IPv4 par région du monde (prévisions d'après Geoff Huston)

SIXIÈME PARTIE

LES USAGES

Chapitre 17 : Utilisation des noms de domaine *.fr* sur le web

- Source des données : Extraction de la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 et analyse exhaustive des en-têtes HTTP retournées par les serveurs web au moyen de scripts automatisés, extraction aléatoire d'un échantillon de la base de données AFNIC et navigation manuelle sur les sites web associés aux noms de domaine de l'échantillon.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques concernant l'utilisation des noms de domaine *.fr* sur le web : réponse du serveur (pas de réponse, succès ou site redirigé) et type de site (site professionnel, site personnel, site parqué, etc.).

Réponse des serveurs web associés aux noms de domaine *.fr*

Une analyse automatique des en-têtes HTTP retournées par les serveurs web a été effectuée sur l'ensemble des noms de domaine *.fr* présents dans la base AFNIC en juillet 2011. Pour chaque nom de domaine tel que « *afnic.fr* », un script envoie une requête HTTP de type « HEAD » vers le serveur web d'adresse « *www.afnic.fr* » puis attend la réponse correspondante. La réponse HTTP reçue est ensuite analysée afin d'obtenir différents paramètres :

- le code de retour HTTP,
- la redirection éventuelle (en-tête « Location: »),
- le logiciel serveur utilisé (en-tête « Server: »).

La figure suivante représente la catégorie du code de retour HTTP obtenu. Sur l'ensemble de la zone *.fr*, les requêtes ont retourné un succès dans 6 cas sur 10, elles ont conduit à une redirection pour près d'un quart des noms de domaine, et 10 % d'entre elles n'ont produit aucune réponse au bout du temps limite fixé.

Ces résultats évoluent peu par rapport à l'étude effectuée l'an dernier : les redirections et les non-réponses progressent légèrement (+ 1 point), au détriment des cas de succès (-2 points sur un an). Cette évolution peut s'expliquer par le fait qu'une partie des noms de domaine nouvellement enregistrés pointent vers une page d'attente ou ne sont pas utilisés de manière temporaire pendant le temps nécessaire à leurs titulaires pour développer le contenu souhaité.

Au total, la proportion des noms de domaine conduisant à un site effectif (en direct ou par redirection) s'élève cette année à 85 % de la zone française, comme l'année dernière, et en hausse de 8 points depuis 2009. Cette proportion témoigne du fort taux d'utilisation de l'extension, qui paraît beaucoup moins sujette que d'autres aux stratégies d'enregistrements purement défensifs.

**Catégorie du code de retour HTTP retourné par les serveurs web associés
aux noms de domaine .fr actifs en juillet 2011**

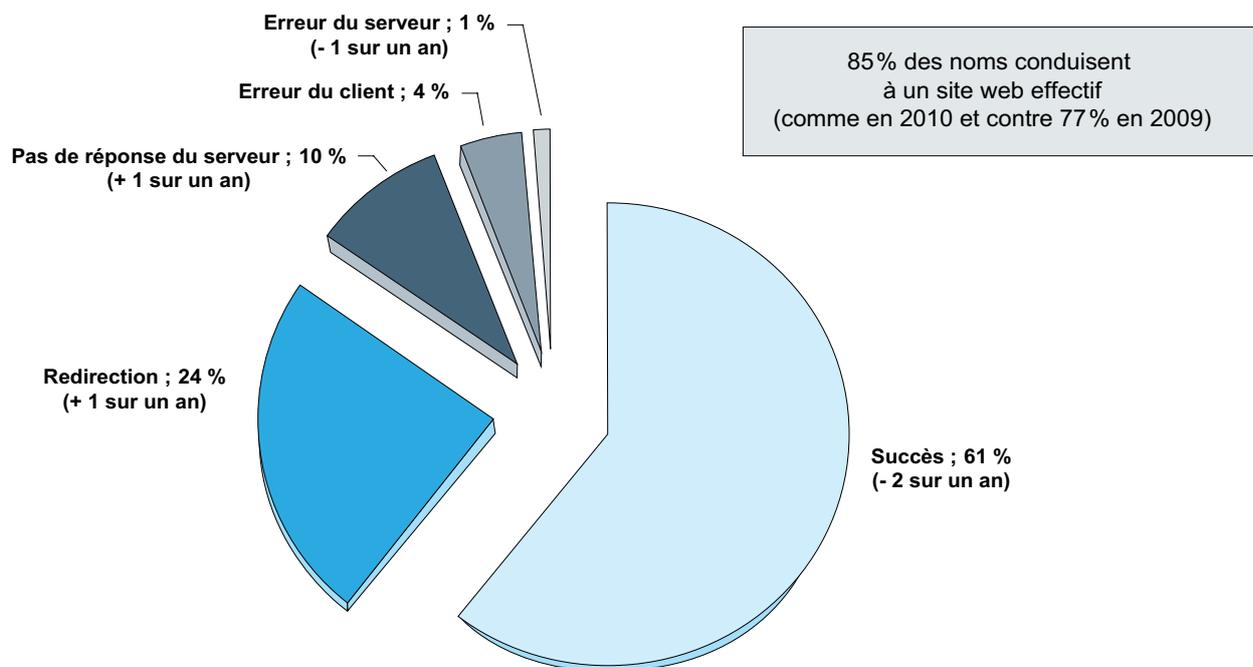


Figure 50 – Catégorie du code de retour renvoyé par les serveurs web associés aux noms de domaine .fr

La figure suivante indique quelles sont les extensions choisies par les sites web qui utilisent une redirection. Les plus fréquentes sont le *.com* (35 % des cas), le *.net* (26 %) et le *.fr* lui-même (20 %). Par ailleurs, la redirection reste localisée sur le même serveur dans 15 % des cas (URL de même hostname ou URL relative), les autres extensions étant largement minoritaires. Au total, ce sont ainsi 35 % des redirections qui restent à l'intérieur de la zone *.fr*.

Sur un an, le *.com* a progressé de 2 points, au détriment du *.net* (- 1 point). Les redirections vers le même serveur présentent aussi une légère hausse (+ 2 points).

Extension utilisée par les redirections HTTP retournées par les serveurs web associés aux noms de domaine *.fr* actifs en juillet 2011

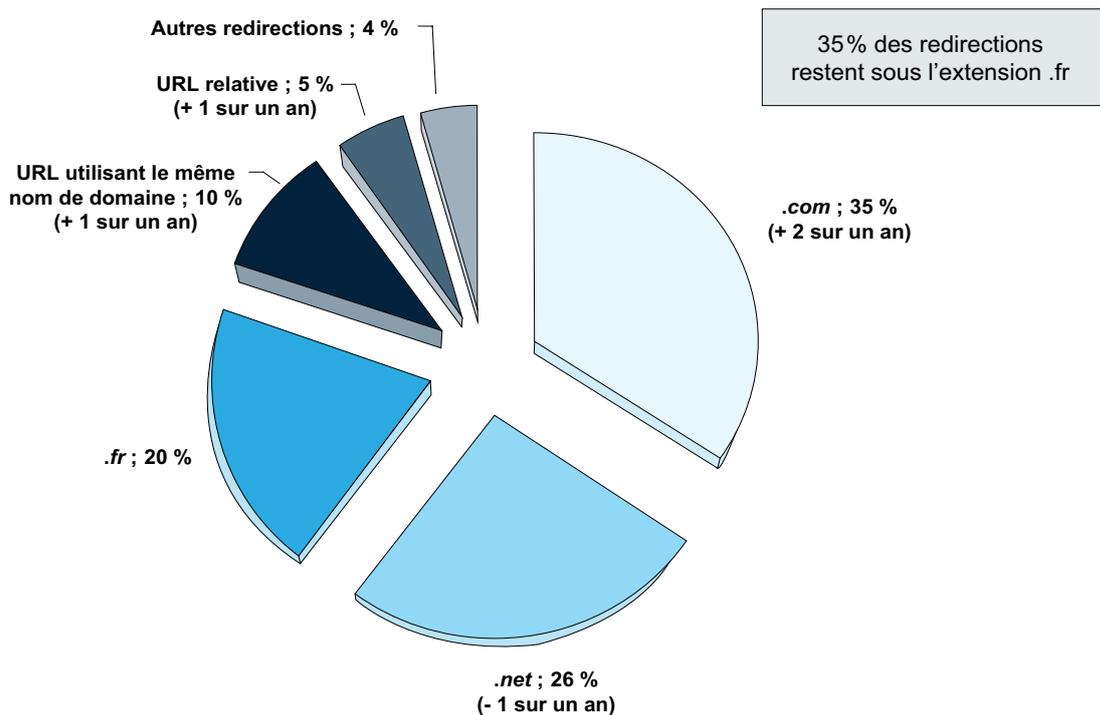


Figure 51 – Extension utilisée par les redirections associées aux noms de domaine *.fr*

Les serveurs les plus utilisés comme redirection par les sites web en *.fr* correspondent aux pages d'attente des bureaux d'enregistrement et des hébergeurs, aux plateformes de liens sponsorisés ou encore aux serveurs de pages personnelles des fournisseurs d'accès Internet grand public. On peut également identifier des stratégies de référencement basées sur des noms de domaine multiples renvoyant vers un même site principal, essentiellement cette année dans le domaine des assurances, des jeux en ligne, du e-commerce, du tourisme et de l'immobilier.

Le logiciel libre Apache arrive toujours en tête des logiciels les plus utilisés par les serveurs web associés aux noms de domaine *.fr* avec plus de 80 % des sites, suivi par le serveur IIS de Microsoft, à 6 %. Sur un an, Apache a encore progressé d'un point sur la zone française, au détriment de IIS.

Type des sites web associés aux noms de domaine .fr

Une extraction aléatoire de 1 000 noms de domaine .fr parmi ceux présents dans la base de données AFNIC au 1^{er} juillet 2011 a été effectuée. Une analyse manuelle a ensuite été réalisée sur cet échantillon, par des visites sur les sites web associés à ces noms en août 2011 (adresses de type « *www.afnic.fr* »).

Les types de site web qui ont été distingués dans l'étude sont les suivants :

- pas de réponse du serveur : le serveur web associé au nom de domaine ne répond pas ou renvoie un message d'erreur HTTP,
- site fermé : un message sur le site indique qu'il est fermé de manière temporaire,
- site vide : la page web retournée est vide ou correspond à la page par défaut d'une plateforme de gestion de contenu,
- page d'attente : le site est parké chez un bureau d'enregistrement, un hébergeur ou une agence web,
- liens sponsorisés : le site utilise des liens commerciaux de type « *Pay Per Click* », tels que ceux de Google AdSense, Microsoft adCenter, NameDrive, Sedo ou Yahoo! Search Marketing,
- site professionnel : le site présente un caractère professionnel (entreprises, associations, organismes publics, mais aussi particuliers travaillant comme indépendants),
- site personnel : le site présente un caractère personnel (blog personnel, site familial, site communautaire, site de photos, etc.),
- type inconnu : le type du site n'a pas pu être déterminé sous l'une des formes précédentes, par exemple lorsque l'accès au contenu du site est protégé par un mot de passe.

Le classement de l'échantillon aléatoire de 1 000 noms de domaine .fr en fonction du type de site indique que les sites professionnels représentent près de la moitié des cas (49%), alors que les sites personnels sont très loin derrière (moins de 4%). Les pages d'attente représentent 21,5% des noms de domaine étudiés, et près de 4% pointent vers des pages de liens sponsorisés. Enfin, 13% environ des noms n'ont pas généré de réponse du serveur web associé, et 7% des sites étaient vides. L'intervalle de confiance à 95% est de l'ordre de plus ou moins 3 points pour le pourcentage des sites professionnels, et de valeurs plus basses pour les autres ratios.

Les résultats obtenus ont peu changé depuis l'étude de l'an dernier : les variations sont en général inférieures à 2 points et non représentatives par rapport aux intervalles de confiance de l'étude. Seuls les sites vides semblent progresser un peu plus nettement (+3 points sur un an), ce qui pourrait correspondre à des sites nouvellement créés et en attente d'un contenu effectif.

Le pourcentage très faible de sites personnels (moins de 3%) peut surprendre a priori, alors que la proportion des titulaires particuliers continue à progresser et s'approche des 40% de la zone .fr. Plusieurs éléments d'explication peuvent être invoqués. Tout d'abord, un certain nombre de sites de l'échantillon étudié étaient enregistrés par des particuliers mais à des fins professionnelles (artistes, consultants indépendants, etc.) : il est ainsi possible que l'intérêt des personnes physiques pour les noms de domaine .fr se concrétise d'avantage par des sites liés à leur profession que par des sites purement personnels ou familiaux. D'autre part, le succès récent des réseaux sociaux pourrait avoir dissuadé une partie des particuliers titulaires de noms de domaine .fr de créer leur propre site web au profit d'un profil sur un réseau social ; les particuliers utilisant alors plutôt leur nom de domaine afin de se constituer des adresses électroniques personnalisées.

**Type des sites web associés aux noms de domaine .fr actifs en août 2011
(analyse d'un échantillon aléatoire de 1 000 noms de domaines)**

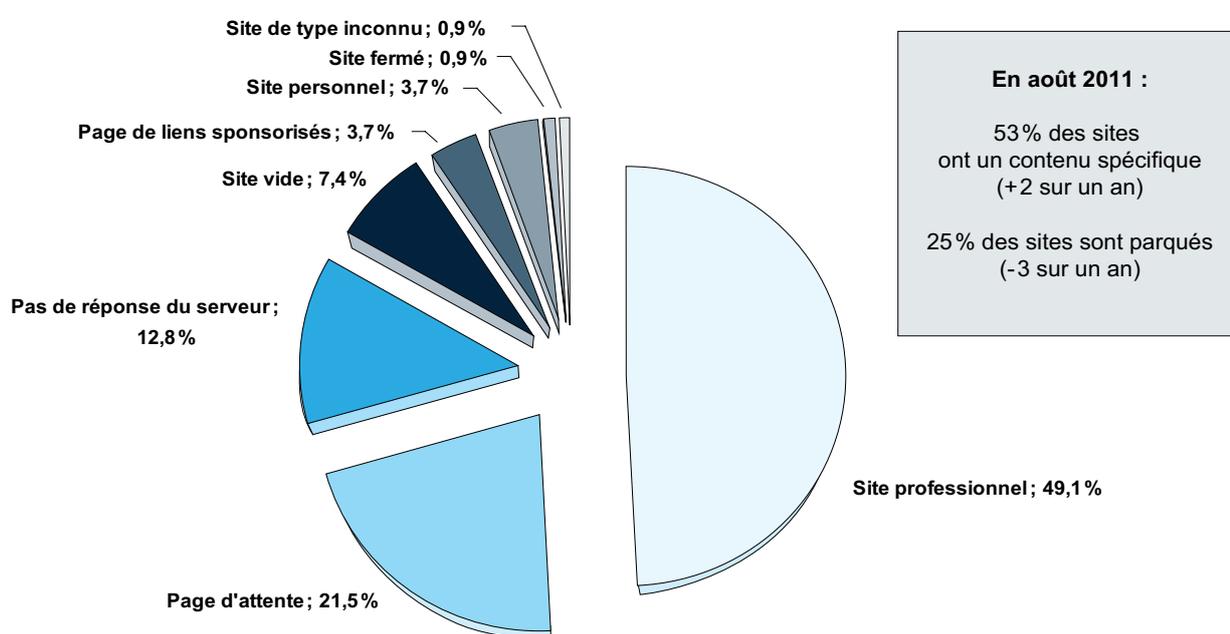


Figure 52 – Type des sites web associés aux noms de domaine .fr

L'identification des caractéristiques des sites associés aux noms de domaine de l'échantillon montre que 10% des noms parqués étaient en vente au moment de l'étude, en baisse sur un an (14% dans l'étude 2010). Par ailleurs, 6% des sites avec un contenu spécifique prenaient la forme d'un blog et, parmi eux, 1% seulement était d'ordre pornographique.

**Caractéristiques des sites web associés aux noms de domaine .fr actifs en août 2011
(analyse d'un échantillon aléatoire de 1 000 noms de domaine)**

Caractéristiques	Pourcentage
Nom de domaine en vente	10% des sites parqués, soit 3% de l'ensemble des noms de domaine
Site en construction	4% des sites avec contenu spécifique
Site de type blog	6% des sites avec contenu spécifique
Site porno ou érotique	1% des sites avec contenu spécifique

Tableau 11 – Caractéristiques des sites web associés aux noms de domaine .fr

Chapitre 18 : L'AFNIC et l'écosystème des acteurs des noms de domaine en France

- Source des données : étude Linkfluence sur la présence de l'AFNIC et des noms de domaine sur le web social français (2011).

La société Linkfluence a mené début 2011 une étude commanditée par l'AFNIC et ayant pour objectif de dresser une cartographie de son « écosystème Internet ». Quelles sont les communautés du web social français présentes sur la thématique des noms de domaine ? Comment s'articulent-elles et quelle est leur « distance » par rapport à l'AFNIC ? Quels enseignements en tirer ?

Les communautés identifiées

De façon assez logique, l'AFNIC se situe au cœur d'une première communauté rassemblant les professionnels des noms de domaine : organismes de « gouvernance » de l'Internet, bureaux d'enregistrement, domainers et sites d'information consacrés à cette thématique.

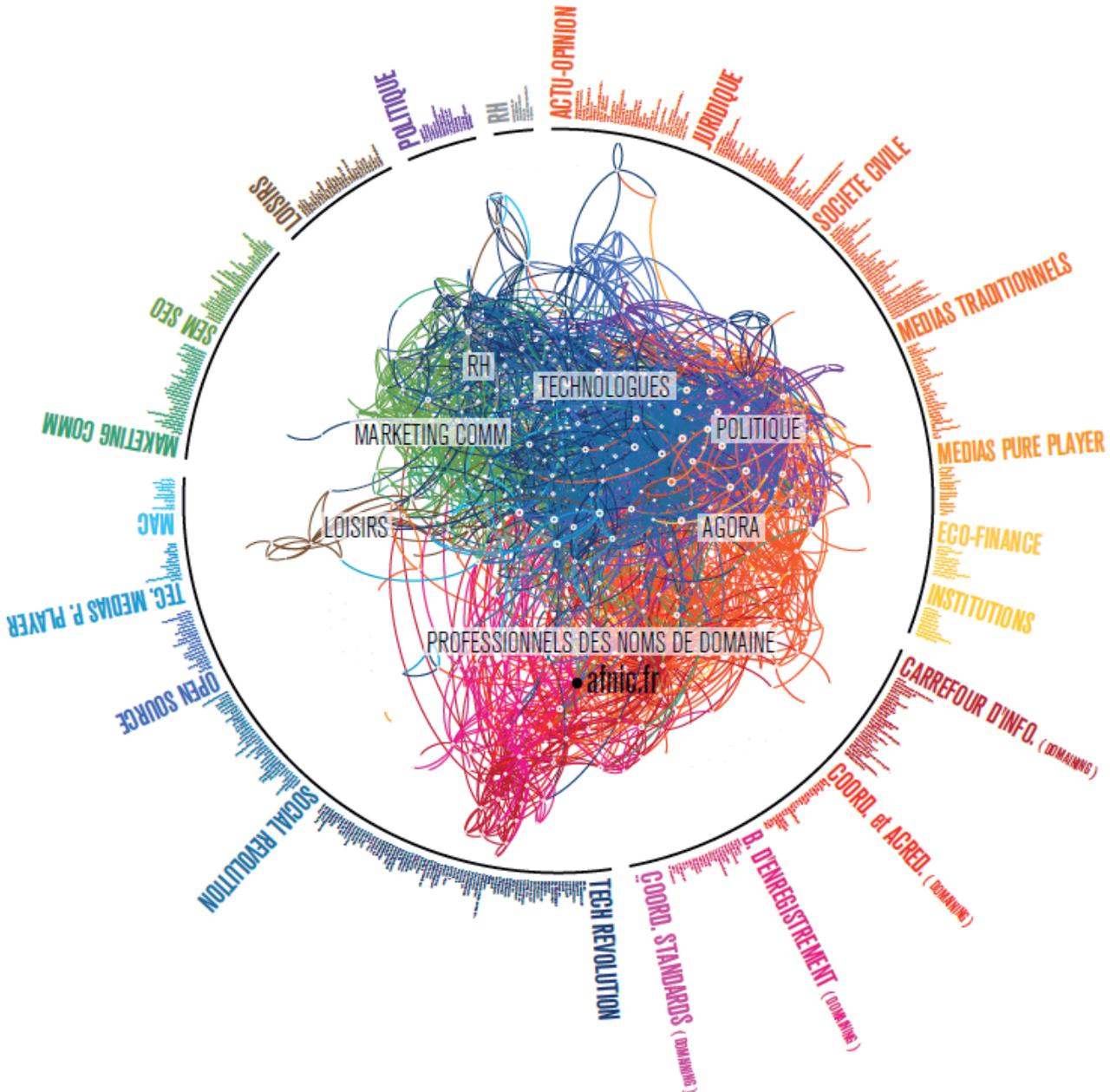
Cette communauté a des liens étroits avec trois autres grands ensembles d'acteurs : les professionnels du marketing et de la communication, les « technologues » et les membres d'une communauté baptisée « l'Agora » en référence au rôle qu'elle joue en termes d'expression et de production de contenus.

L'Agora est ainsi composée des médias traditionnels et spécialisés, de la société civile et des acteurs du monde juridique. Elle accueille aussi de grands influenceurs, des « faiseurs d'opinion ».

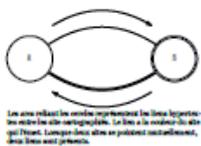
Aux confins de l'Agora se situe la sphère politique, qui – fait révélateur – ne touche pas directement à la communauté des professionnels des noms de domaine.

Comme on pouvait s'y attendre sur une thématique aussi technique, la communauté des technologues occupe une large partie de la carte et est limitrophe de toutes les autres, en ce qu'elle réunit en son sein des profils très divers, des partisans de l'Open Source à ceux de la « *Social Revolution* » en passant par la « *Tech Revolution* ».

L'Afnic & les noms de domaine sur le web social français



2479 sites - 708 liens



Chaque site sur la carte est représenté par un cercle dont la taille indique l'importance relative et le poids de son contenu. Plus le diamètre du cercle est important, plus le site est influent, c'est-à-dire qu'il est un point de passage et de représentation important du territoire numérique.

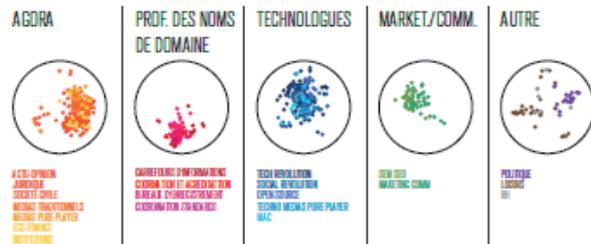


Figure 53 – Présence de l'AFNIC et des noms de domaine sur le web social français

Les grands enseignements

Ce qui frappe le plus, en étudiant cette représentation cartographique du web social français traitant des noms de domaine, c'est la position excentrée de l'AFNIC.

Au cœur de la communauté des professionnels des noms de domaine, mais assez loin du « centre » de la carte, l'AFNIC a tout à gagner à se rapprocher des communautés des professionnels du marketing et de la communication, des technologues, des acteurs de l'Agora voire des influenceurs et des membres de la sphère politique.

L'objectif serait d'abord de tisser des liens avec ces différentes communautés pour leur expliquer en quoi elles sont concernées par les enjeux liés aux noms de domaine, et ensuite de les sensibiliser aux bénéfices qu'elles pourraient en retirer.

À quelques mois d'une élection présidentielle, l'éloignement de la sphère politique et de la communauté des professionnels des noms de domaine est assez symptomatique. Mais il y a fort à parier que ce web social français étant en évolution permanente, les inter-relations entre les communautés et leurs membres ont déjà changé.

L'AFNIC a pour sa part bien « entendu » le message, et développé en 2011 ses actions en termes de présence sur le web social notamment via Facebook et Twitter, en plus de la refonte de son site web.

Chapitre 19 : Litiges sur les noms de domaine en France

■ Source des données : AFNIC, OMPI.

L'objectif de ce chapitre est de fournir des données statistiques sur les litiges concernant les noms de domaine en France : litiges sur l'extension *.fr* et litiges sur d'autres extensions lorsque l'une des deux parties se situe en France.

Litiges sur les noms de domaine *.fr*

Suite à la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011 qui a modifié certains aspects du cadre juridique des noms de domaine en France, plusieurs changements sont entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2011. Une nouvelle charte de nommage du *.fr*, mise en cohérence avec l'actuelle législation, définit les nouvelles règles d'attribution et de gestion des noms de domaine sous l'extension française. Et l'AFNIC a lancé le 21 novembre son nouveau système de résolution de litiges, Syreli.

Les litiges relatifs aux noms de domaine *.fr* peuvent être traités au moyen de différentes procédures, permettant une réponse graduée :

- possibilité pour un tiers de joindre le contact administratif d'un nom de domaine en diffusion restreinte, sans levée d'anonymat ni garantie de réponse de la part du contact administratif,
- vérification occasionnelle de conformité du nom de domaine aux termes de la charte, à l'initiative de l'AFNIC ou sur demande motivée d'un tiers, sans levée d'anonymat (article 16 de la charte),
- procédure de résolution, à la demande d'un tiers, des cas de violation manifeste des dispositions du décret du 6 février 2007, sans levée d'anonymat (procédure PREDEC) – suspendue le 15 mai 2011,
- levée d'anonymat, à la demande d'un tiers, sur les coordonnées d'un titulaire particulier enregistré sous diffusion restreinte, en cas de reproduction à l'identique ou quasi-identique d'un signe protégé (typosquatting, dotsquatting...),
- levée d'anonymat sur les coordonnées d'un titulaire à la suite d'une décision judiciaire,
- blocage par l'AFNIC de noms de domaine dans certaines situations (article 19 de la charte),
- procédure alternative de résolution des litiges (PARL) par décision technique, administrée par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) – suspendue le 15 avril 2011,
- procédure alternative de résolution des litiges (PARL) par recommandation en ligne, administrée par le Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP),
- procédure judiciaire devant le tribunal compétent.

Les détails concernant ces différentes procédures sont disponibles en ligne sur le site de l'AFNIC³¹.

La figure suivante représente l'évolution du nombre de procédures de traitement des litiges ouvertes par mois, dans le cas des procédures effectuées directement par l'AFNIC. La procédure PREDEC a été utilisée de manière régulière depuis sa mise en place en juillet 2008 jusqu'à sa suspension en mai 2011. Sa fréquence d'utilisation moyenne était de l'ordre de 6 procédures ouvertes par mois sur l'année écoulée. Les procédures de levée d'anonymat (à la demande d'un tiers ou à la suite d'une décision judiciaire) sont également utilisées de manière régulière et stable dans le temps (une trentaine de procédures par mois en moyenne). L'usage des vérifications d'éligibilité s'est beaucoup développé sur l'année écoulée par rapport aux précédentes (près de 40 par mois en moyenne). Quant aux mises à jour de la base Whois, elles sont beaucoup plus rares et épisodiques.

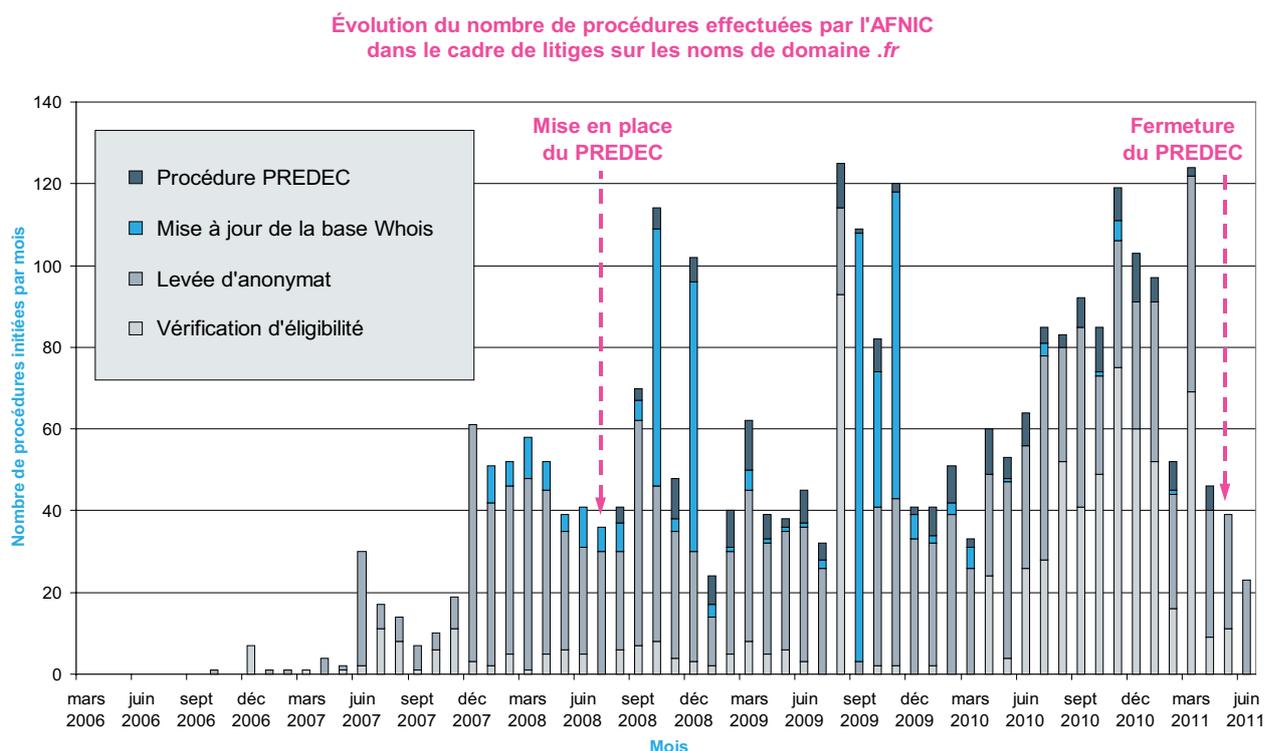


Figure 54 – Évolution du nombre de procédures effectuées par l'AFNIC concernant des litiges sur les noms de domaine .fr

Les procédures de type PARL sont beaucoup moins nombreuses (3 par mois en moyenne sur l'année écoulée), elles sont pratiquement toutes traitées à l'OMPI. Il est à noter que ces chiffres correspondent aux procédures dont l'AFNIC a connaissance et ne couvrent pas nécessairement l'ensemble des litiges dans l'extension .fr.

Le nombre de noms de domaine .fr impliqués dans une procédure alternative de résolution des litiges a légèrement augmenté sur un an : il y avait en moyenne entre juillet 2010 et juillet 2011 une vingtaine de noms en cours de procédure PARL détenus par des personnes physiques et une trentaine par des personnes morales.

Concernant la procédure PREDEC (procédure de résolution des cas de violation manifeste des dispositions du décret du 6 février 2007), l'AFNIC a rendu une décision entre août 2010 et juin 2011 pour 92 noms de domaine *.fr*. On trouve parmi eux des noms d'entreprises ou de marques connues (Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Carrefour, Française des Jeux, La Poste, LCI, Leclerc, Les Échos, Microsoft, MSN, Orange, Rhodia, Solvay, TF1, Tour Eiffel, Veolia), ainsi que des noms de commune (Allauch, Bessières, Creil, Galluis, Longjumeau, Loos, Ploërmel, Vitry) ou de personnalités politiques (Arnaud Montebourg, Martine Aubry). Certains noms correspondent à des tentatives de dotsquatting (enregistrement d'un nom de domaine existant précédé des caractères « www ») : « *wwwbanquebc.fr* » et « *wwwmicrosoftstore.fr* ».

Enfin, concernant les noms bloqués par l'AFNIC, ils oscillent autour de 200 pour les personnes morales et pour les particuliers. Ils ont très fortement baissé dans le cas des personnes morales pendant l'été 2010, alors que leur nombre variait entre 1 000 et 2 500 depuis plusieurs années.

Litiges de type UDRP traités par l'OMPI

Les résultats suivants sont issus des statistiques fournies par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) concernant les procédures de type UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy)³². Elles ne concernent que les procédures de ce type portées devant cet organisme. Or, les litiges sur les différentes extensions peuvent également être traités au moyen d'autres procédures et par d'autres organismes, tels que le Centre de médiation et d'arbitrage de Paris pour l'extension *.fr*, ou encore l'ADNDRC (Asian Domain Name Dispute Resolution Centre), le CAC (Czech Arbitration Court) et le NAF (National Arbitration Forum) pour les extensions génériques.

L'écrasante majorité des noms de domaine impliqués dans une procédure UDRP traitée par l'OMPI se trouve, en toute logique, sous l'extension *.com*, première en nombre de domaines enregistrés, avec plus de 3 000 noms impliqués dans une procédure de règlement de litige en 2010. Elle est suivie par les extensions *.net*, *.org* et *.info* (entre 100 et 300 domaines chacun). Quant à l'extension *.fr*, seuls 61 noms de domaine ont fait l'objet en 2010 d'une procédure UDRP à l'OMPI (ils étaient 43 en 2009). L'évolution dans le temps du nombre de noms impliqués dans une telle procédure est très variable d'une année sur l'autre, avec des pics marqués en 2000, 2005 et 2009 pour le *.com*.

Le ratio du nombre de noms de domaine impliqués dans une procédure UDRP à l'OMPI pour 100 000 noms de domaine déposés est en légère hausse pour le *.fr* entre 2009 et 2010 (de 2,7 à 3,2), après une forte baisse l'année précédente. Il reste toutefois très inférieur à la valeur qu'il affichait en 2008 (7,5 domaines litigieux pour 100 000). L'extension française se trouve ainsi pratiquement à égalité avec le *.com*, et devant les autres extensions génériques *.net*, *.org*, *.info*, *.biz* et *.mobi*.

En étudiant la répartition, pour les noms de domaine .fr, des procédures UDRP traitées en 2010 à l'OMPI en fonction des décisions finales rendues par les experts à l'issue de ces procédures, on observe qu'une très importante majorité des litiges se termine à l'avantage du requérant : plus de 8 procédures sur 10 se soldent en effet par un transfert des noms de domaine litigieux. La demande est rejetée dans 11 % des dossiers, le défendeur pouvant alors conserver son nom de domaine. Enfin, la procédure se termine par un classement sans suite dans 6 % des cas, par exemple du fait d'un accord à l'amiable entre les parties. Par rapport aux chiffres de 2010, les cas de transfert sont en hausse sensible cette année (+ 15 points après la hausse de 10 points déjà relevée l'année précédente), au détriment des cas de classement sans suite. On s'aperçoit que les procédures UDRP s'avèrent d'année en année plus favorables aux demandeurs, probablement parce que ceux-ci affinent leur maîtrise de la jurisprudence existante en la matière et ciblent ainsi mieux leurs demandes.

Les noms de domaine .fr ayant donné lieu à une décision UDRP à l'OMPI sur la première moitié de l'année 2011 font la plupart du temps référence à de grandes sociétés françaises (Cristalleries de Saint-Louis, Dassault, Française des Jeux, Galliano, Michelin, Nexity, SFR...) ou à des faits d'actualité (« affaire Guerlain », « affaire Mediator »).

Les figures suivantes représentent le classement des requérants et des défendeurs impliqués dans une procédure UDRP traitée à l'OMPI entre 1999 et 2011, en fonction de leur pays. Les États-Unis arrivent largement en tête sur les deux tableaux, du fait de leur présence majoritaire sur Internet (41 % des requérants et 37 % des défendeurs). La France représente environ 11 % des requérants pour 3 % des défendeurs : il semble ainsi que les entreprises françaises soient plus souvent victimes que responsables d'actes de type cybersquatting. Le pourcentage des requérants situés en France a même légèrement augmenté depuis l'étude 2010 (+0,3 point), alors qu'il baisse pour les États-Unis (- 1 point environ).

Ce chiffre de 11 % des plaintes concernant des extensions génériques émanant de structures françaises est à mettre en relation avec les 2,6 % de noms déposés en France dans ces mêmes extensions. Le contraste met en lumière le fait que les entreprises françaises auraient toujours tendance à initier des actions litigieuses a posteriori plutôt qu'à mener des politiques de dépôts défensifs a priori. En corollaire, si elles déposent moins de noms que leurs consœurs étrangères, elles ont tendance à se montrer plus vigilantes quant aux atteintes faites à leurs marques en matière de noms de domaine.

**Classement des procédures UDRP traitées par l'OMPI entre 1999 et juillet 2011
en fonction du pays du requérant (selon l'OMPI)**

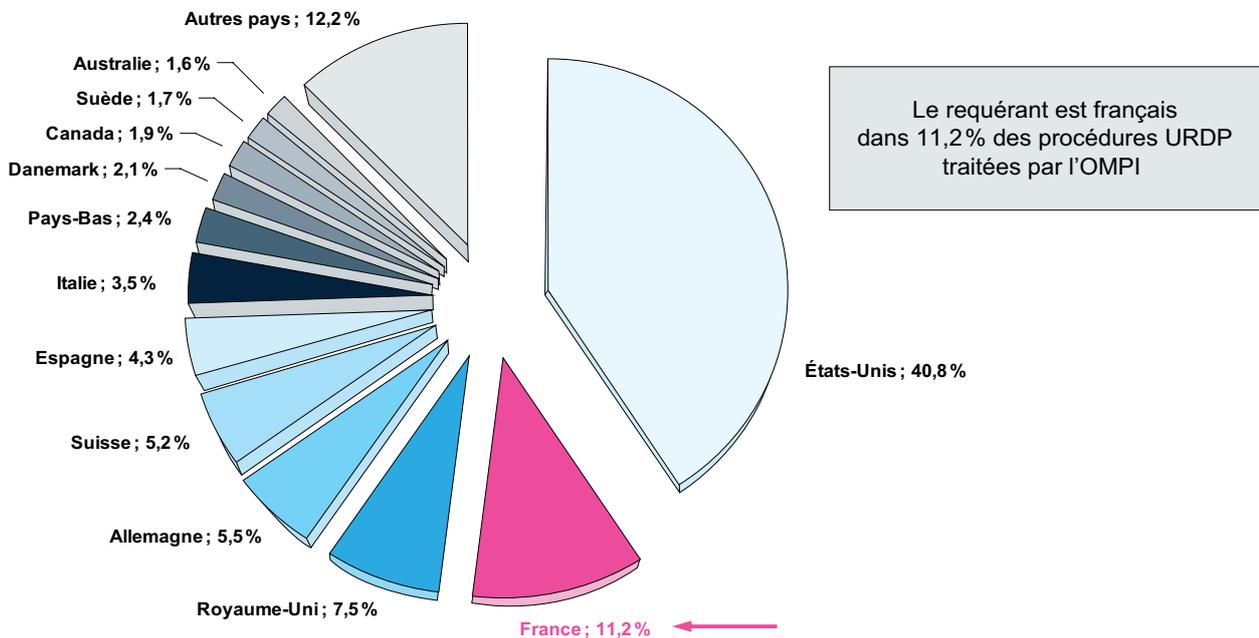


Figure 55 – Principaux pays des requérants impliqués dans une procédure OMPI

Si les acteurs français sont certes moins souvent défendeurs que requérants, leur poids dans les litiges en tant que défendeurs (3,3 %) reste cependant supérieur au poids des noms déposés en France dans les extensions génériques (2,6 %). Cet écart pourrait laisser soupçonner l'existence d'un certain nombre de professionnels français du cybersquatting. Par ailleurs, les cas de litiges pour lesquels le défendeur est chinois continuent à augmenter (+ 0,9 point en cumul depuis 2009), signe d'une présence toujours croissante d'enregistrements litigieux de noms de domaine en Chine.

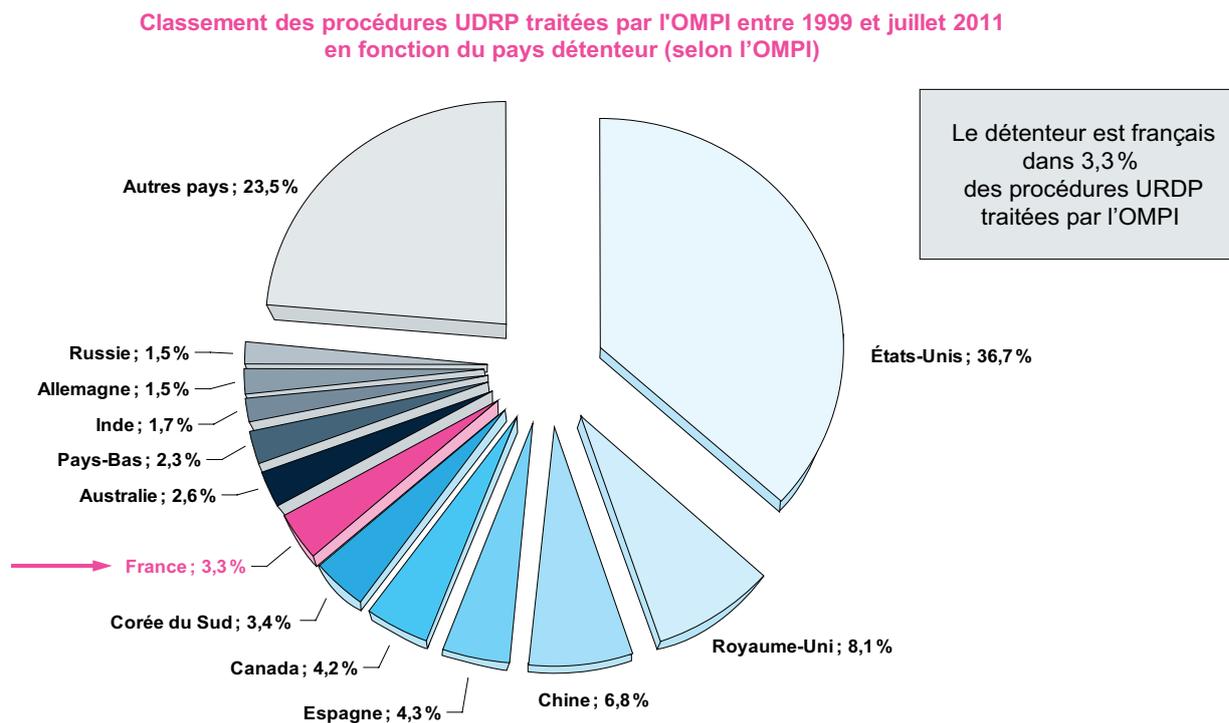


Figure 56 – Principaux pays des défendeurs impliqués dans une procédure OMPI

En ce qui concerne la langue utilisée dans les procédures UDRP traitées à l'OMPI, l'anglais est très largement dominant (près de 9 procédures sur 10). En 2010, moins de 4 % des procédures UDRP ont utilisé la langue française, en baisse de 0,6 point sur un an. On note également une diminution des procédures en espagnol (- 1,3 point) au profit de la langue anglaise (+ 2,2).

SEPTIÈME PARTIE

CONCLUSION

Chapitre 20 : Bilan et perspectives du marché

- L'objectif de ce chapitre est de dresser le bilan de l'année écoulée, ainsi que de proposer une analyse des tendances et perspectives qui se dessinent pour le marché des noms de domaine en France, et notamment pour l'extension *.fr*.

Bilan

Dans le cadre du décret du 6 février 2007 relatif à l'attribution et à la gestion des noms de domaine de l'Internet et après un appel à candidatures publié en janvier 2009, l'AFNIC a été désignée comme Office d'enregistrement de l'extension *.fr* le 2 mars 2010 par le ministre chargé de l'Industrie. Cependant, saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité, le Conseil constitutionnel a rendu une décision le 6 octobre 2010, déclarant non conforme à la Constitution l'article L. 45 du Code des postes et communications électroniques fixant le cadre légal de l'attribution des noms de domaine en France, dans la mesure où cet article ne prenait pas en compte les aspects liés à la liberté de communication et d'entreprendre, tout en reportant au 1^{er} juillet 2011 les effets de sa décision. Une proposition d'amendement, visant à remplacer cet article afin de le rendre compatible avec la Constitution, a ensuite été proposée en décembre 2010 dans le cadre de la loi portant adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière de santé, de travail et de communications électroniques. Cette loi, qui définit dans son article L. 45 (et suivants) le nouveau contexte juridique des extensions correspondant au territoire national, a été votée par les deux assemblées entre janvier et mars, puis finalement promulguée le 22 mars 2011, soit moins de six mois après la décision du Conseil constitutionnel – signe que le législateur reconnaît l'importance des enjeux liés aux noms de domaine. Elle concerne l'ensemble des extensions françaises de l'Internet, à l'exception de celles de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie. Le décret d'application a été publié au Journal officiel le 3 août 2011.

Le nouvel article de loi impliquant une évolution des modalités de résolution des litiges, les procédures précédemment en vigueur ont été suspendues, le 15 avril 2011 pour la procédure PARL à l'OMPI et le 15 mai 2011 pour la procédure PREDEC. L'AFNIC a ensuite mis en place et publié une nouvelle charte de nommage et une nouvelle procédure de résolution des litiges pour le *.fr*, applicables depuis le 1^{er} juillet 2011.

Conformément aux termes de la nouvelle loi, l'AFNIC a également procédé le 1^{er} juillet 2011 à l'ouverture des « termes fondamentaux », dont les noms des communes, qui étaient jusqu'à présent bloqués et dont l'enregistrement est désormais possible et soumis à examen préalable (demandeurs justifiant d'un intérêt légitime et d'un usage de bonne foi). Près de 2 500 demandes concernant plus de 800 noms de domaine différents ont été reçues le jour de l'ouverture, les termes les plus demandés étant « internet », « email », « webmaster », « emploi », « mail » et « entreprise ». Fin septembre 2011, c'est plus de 7 000 requêtes qui ont été déposées, preuve de l'intérêt suscité par la libération de ces termes. Par ailleurs, l'AFNIC publie quotidiennement sur son site, depuis le 1^{er} juillet, la liste des noms de domaine enregistrés le jour précédent.

Sur le plan de la communication, l'AFNIC a mis en place en novembre et décembre 2010 une nouvelle campagne online visant à développer la notoriété du *.fr*, en ciblant les prescripteurs amenés à conseiller entreprises et particuliers dans l'enregistrement de leurs noms de domaine (agences web, agences de communication, conseils en propriété intellectuelle, etc.).

Concernant l'infrastructure technique, l'AFNIC a déployé sur l'année écoulée le protocole DNSSEC permettant de sécuriser les échanges DNS en évitant notamment les attaques par empoisonnement de cache : le 14 septembre 2010 tout d'abord en signant les extensions *.fr* et *.re*, puis le 19 avril 2011 en ouvrant aux bureaux d'enregistrement une interface DNSSEC leur permettant de communiquer les éléments de signature pour les noms de domaine qu'ils gèrent. L'AFNIC a également participé à l'IPv6Day en mettant en place une équipe dédiée, afin de faire bénéficier la communauté Internet de son expertise en matière d'intégration d'IPv6.

Par ailleurs, dans l'optique d'évaluer la qualité de ses services, l'AFNIC a réalisé une nouvelle enquête de satisfaction auprès de ses bureaux d'enregistrement au cours du dernier trimestre 2010. Les résultats indiquent que 95 % des personnes interrogées étaient satisfaites, dont 9 % très satisfaites.

Signalons enfin que le deux millionième nom de domaine *.fr* a été déposé le 18 avril 2011 pour accompagner le lancement d'une activité de manucure à domicile : « manucure-saint-maur.*fr* ».

Perspectives

Née en 1986, l'extension *.fr* a fêté ses 25 ans le 2 septembre 2011 ! Un programme d'événements accompagnera cet anniversaire jusqu'au printemps 2012 : identité visuelle réactualisée avec de nouveaux logos pour l'AFNIC et le *.fr* notamment, reflétant les valeurs de technologie, de proximité et d'innovation ; un nouveau site web ; l'édition d'un magazine retraçant l'histoire du *.fr* ; l'organisation en septembre 2011 d'un concours mettant en valeur les meilleures expériences en *.fr* ; la programmation d'une soirée de gala au premier étage de la tour Eiffel en octobre 2011, et enfin les « Awards du *.fr* de la communication numérique » qui seront programmés à la fin du printemps 2012.

Le *.fr* et les autres extensions opérées par l'AFNIC (celles de Mayotte, de la Réunion, de Saint-Pierre-et-Miquelon, des terres Australes et Antarctiques françaises et de Wallis-et-Futuna) s'ouvriront à l'Europe à compter du 6 décembre 2011 conformément à la loi du 22 mars 2011 et à la suite d'une consultation publique menée dès l'été 2010. Les entreprises européennes et les personnes physiques résidant au sein de l'Union européenne auront ainsi accès à l'ensemble de ces extensions.

L'AFNIC envisage également d'ouvrir l'extension *.fr* aux noms internationalisés (IDN). Lors d'un atelier organisé début 2011, une grande majorité de la salle s'était prononcée pour le choix d'une norme permettant l'usage des caractères nécessaires à l'écriture des langues occidentales et régionales les plus couramment utilisées, et pour une ouverture sécurisée donnant la priorité aux titulaires de noms de domaine déjà enregistrés en ASCII pour lesquels existe une version accentuée. Une autre évolution envisagée concerne l'enregistrement et le renouvellement des noms de domaine *.fr* pour des périodes supérieures à un an.

L'ICANN a confirmé le 20 juin 2011 le lancement du processus des nouvelles extensions amorcé trois ans plus tôt. Le calendrier est particulièrement serré. En effet, les candidatures aux nouveaux gTLDs pourront être déposées du 12 janvier au 12 avril 2012. Les dossiers seront ensuite évalués par l'ICANN, et la publication des résultats initiaux sera réalisée en novembre 2012 pour un lancement opérationnel des nouvelles extensions en fin d'année 2013.

Plus d'une centaine de projets se sont déjà fait connaître, représentant notamment des villes, régions ou communautés culturelles (telles que .paris, .aquitaine ou .bzh), des noms de marques (.canon) ou encore des centres d'intérêt (.shop, .bank, etc.), et l'ICANN se prépare à recevoir plusieurs centaines de candidatures.

Cette évolution pourrait bouleverser d'ici quelques années le paysage de l'Internet tel que nous le connaissons, avec ces centaines de nouvelles extensions s'ajoutant aux plus de 300 existantes à ce jour.

L'AFNIC s'est positionnée très clairement sur ce marché des nouveaux gTLDs comme fournisseur de solutions et opérateur technique de registre. L'AFNIC accompagne ainsi les porteurs de projets de nouvelles extensions dans le processus de soumission de leur candidature auprès de l'ICANN, et dans la gestion opérationnelle du registre dès leur attribution par l'ICANN.

Parmi les nombreux projets sur lesquels l'AFNIC est positionnée, citons celui du .paris pour lequel l'association a été choisie en septembre 2009 comme accompagnateur technique du projet par la Ville de Paris.

Présentation de l'AFNIC

L'AFNIC est une association loi 1901, créée en décembre 1997 à l'initiative des pouvoirs publics pour gérer les extensions *.fr* et *.re*. Ces deux extensions Internet de premier niveau correspondent à des territoires français (France et île de la Réunion).

L'AFNIC accueille des membres personnes morales et personnes physiques. Son conseil d'administration est composé de dix membres dont cinq sont nommés par les pouvoirs publics (deux par l'INRIA pour des raisons historiques, deux par le ministère de l'Industrie et un par le ministère de la Recherche). Les cinq autres membres sont élus parmi les bureaux d'enregistrement (deux), les représentants des utilisateurs (deux) et le Collège international (un).

L'AFNIC veille à favoriser l'essor du *.fr* en mettant en place des règles d'enregistrement souples et permettant l'automatisation des processus, tout en s'assurant que les tiers puissent faire respecter leurs droits. Cet objectif se combine avec un système de tarification orienté vers les coûts qui a permis une division par trois de ses tarifs entre 2002 et 2010, de 15 € à 4,80 €.

Centre d'expertise en France sur les technologies liées au fonctionnement des noms de domaine et d'Internet, l'AFNIC s'est aussi engagée dans une démarche active de Recherche et Développement, afin de maintenir son expertise et de l'étendre, en adéquation avec les grandes évolutions techniques d'Internet. Ces efforts de R&D profitent directement aux clients et aux membres de l'AFNIC par les services qui s'appuient sur les résultats de ces travaux.

L'AFNIC a enfin décidé de capitaliser sur son cœur de métier, la gestion technique de registres d'extensions Internet, pour s'impliquer dans le programme de création de nouvelles extensions initié par l'ICANN en 2008. Elle accompagne à ce titre plusieurs projets, dans la phase de candidature auprès de l'ICANN comme dans la gestion ultérieure des extensions lorsque celles-ci auront été déléguées. La Ville de Paris notamment a choisi l'AFNIC pour être opérateur technique du futur *.paris*.

Organisme neutre et indépendant, l'AFNIC peut légitimement tenir le rôle de maître d'œuvre d'une plateforme de veille permettant à chacun de bénéficier des résultats d'études qu'il n'aurait pu envisager de faire par lui-même.

ANNEXES

Figure 1 – Taux d'équipement des entreprises européennes en accès Internet haut débit.....	18
Figure 2 – Mise en place de sites web par les entreprises européennes	19
Figure 3 – Nombre de noms de domaine par extension	20
Figure 4 – Évolution du nombre normalisé de noms de domaine par type d'extension.....	22
Figure 5 – Répartition des noms de domaine génériques par pays	23
Figure 6 – Répartition entre extensions des noms de domaine enregistrés en France	26
Figure 7 – Évolution du nombre total de noms de domaine <i>.fr</i>	31
Figure 8 – Pourcentage des noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des personnes physiques	32
Figure 9 – Renouvellement des noms de domaine <i>.fr</i>	33
Figure 10 – Corrélation entre les créations de noms de domaine <i>.fr</i> et les créations d'entreprises en France.....	34
Figure 11 – Nombre de noms de domaine <i>.fr</i> par titulaire pour les particuliers	36
Figure 12 – Longueur des noms de domaine <i>.fr</i>	38
Figure 13 – Principaux termes utilisés dans les nouveaux noms de domaine <i>.fr</i> (nuage de tags généré par Wordle).....	40
Figure 14 – Proportion des mots français enregistrés comme noms de domaine <i>.fr</i>	43
Figure 15 – Proportion des noms d'entreprises et de marques enregistrés comme noms de domaine <i>.fr</i>	45
Figure 16 – Localisation des noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des particuliers à l'étranger	49
Figure 17 – Nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des particuliers pour 1 000 habitants (métropole).....	51
Figure 18 – Nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des particuliers pour 1 000 habitants (outre-mer)	52
Figure 19 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des particuliers (métropole).....	53
Figure 20 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des particuliers (outre mer).....	54
Figure 21 – Localisation des noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des personnes morales à l'étranger	55
Figure 22 – Nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises (métropole).....	57
Figure 23 – Nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des personnes morales pour 1 000 entreprises (outre mer)	58
Figure 24 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des personnes morales (métropole)	59
Figure 25 – Taux de croissance annuel du nombre de noms de domaine <i>.fr</i> enregistrés par des personnes morales (outre-mer)	60
Figure 26 – Nombre total de noms de domaine <i>.fr</i> (métropole)	62
Figure 27 – Nombre total de noms de domaine <i>.fr</i> (outre-mer).....	63
Figure 28 – Pyramides des âges comparées des particuliers titulaires de noms de domaine <i>.fr</i> et de la population française.....	66
Figure 29 – Évolution du nombre de bureaux d'enregistrement de noms de domaine <i>.fr</i>	70
Figure 30 – Répartition des bureaux d'enregistrement de noms de domaine <i>.fr</i> (métropole)	72

Figure 31 – Répartition des bureaux d’enregistrement de noms de domaine <i>.fr</i> (outre-mer).....	73
Figure 32 – Répartition des bureaux d’enregistrement de noms de domaine <i>.fr</i> hors de France	74
Figure 33 – Tarifs des noms de domaine <i>.fr</i>	77
Figure 34 – Classement des bureaux d’enregistrement en fonction du nombre total de noms de domaine <i>.fr</i>	81
Figure 35 – Principaux bureaux d’enregistrement selon le nombre global de noms de domaine <i>.fr</i>	83
Figure 36 – Évolution des indices de concentration du marché des bureaux d’enregistrement de noms de domaine <i>.fr</i> , en stock de noms gérés et en création de nouveaux noms.....	84
Figure 37 – Répartition par pays des bureaux d’enregistrement accrédités ICANN	85
Figure 38 – Répartition des noms de domaine génériques selon le pays du bureau d’enregistrement	86
Figure 39 – Noms de domaine nationaux les plus chers vendus sur le second marché.....	89
Figure 40 – Volume des transactions effectuées sur Sedo par extension	90
Figure 41 – Prix moyen des noms de domaine vendus sur Sedo par extension.....	91
Figure 42 – Prix médian des noms de domaine vendus sur Sedo par extension.....	92
Figure 43 – Nombre mensuel de transactions sous l’extension <i>.fr</i> effectuées sur Sedo	93
Figure 44 – Prix de vente des noms de domaine <i>.fr</i> vendus sur Sedo.....	94
Figure 45 – Noms de domaine <i>.fr</i> les plus chers vendus sur Sedo.....	95
Figure 46 – Localisation géographique des serveurs DNS de la zone <i>.fr</i> faisant autorité.....	99
Figure 47 – Nombre cumulé de requêtes reçues par les serveurs DNS de la zone <i>.fr</i> faisant autorité administrés par l’AFNIC.....	100
Figure 48 – Type des requêtes reçues par des serveurs DNS de la zone <i>.fr</i> faisant autorité, administrés par l’AFNIC.....	101
Figure 49 – Pourcentage des noms de domaine <i>.fr</i> compatibles IPv6.....	103
Figure 50 – Catégorie du code de retour renvoyé par les serveurs web associés aux noms de domaine <i>.fr</i>	109
Figure 51 – Extension utilisée par les redirections associées aux noms de domaine <i>.fr</i>	110
Figure 52 – Type des sites web associés aux noms de domaine <i>.fr</i>	112
Figure 53 – Présence de l’AFNIC et des noms de domaine sur le web social français.....	114
Figure 54 – Évolution du nombre de procédures effectuées par l’AFNIC concernant des litiges sur les noms de domaine <i>.fr</i>	117
Figure 55 – Principaux pays des requérants impliqués dans une procédure OMPI.....	120
Figure 56 – Principaux pays des défendeurs impliqués dans une procédure OMPI.....	121

Tableau 1 – Statistiques Internet en France en 2011	17
Tableau 2 - Tableau langues étrangères.....	25
Tableau 3 – Noms de domaine <i>.fr</i> extrêmes.....	39
Tableau 4 – Utilisation des années dans les noms de domaine <i>.fr</i>	41
Tableau 5 – Évolution annuelle des particuliers titulaires de noms de domaine <i>.fr</i>	67
Tableau 6 – Indices de concentration du marché des noms de domaine <i>.fr</i> personnes physiques.....	79
Tableau 7 – Indices de concentration du marché des noms de domaine <i>.fr</i> personnes morales	80
Tableau 8 – Indices de concentration du marché global des noms de domaine <i>.fr</i> (personnes physiques et morales).....	82
Tableau 9 – Indices de concentration du marché mondial des noms de domaine génériques	87
Tableau 10 – Épuisement des adresses IPv4 par région du monde (prévisions d’après Geoff Huston)	105
Tableau 11 – Caractéristiques des sites web associés aux noms de domaine <i>.fr</i>	112

- ¹ ARCEP, La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française - Résultats 2010, Enquête annuelle réalisée pour l'ARCEP et le CGIET par le CREDOC, http://www.arcep.fr/index.php?id=8571&tx_gsactualite_pi1%5buid%5d=1340&cHash=c8fe56b984
- ² Eurostat, Statistiques sur la société de l'information, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/information_society/introduction
- ³ ARCEP, Observatoire trimestriel des marchés des communications électroniques en France – 1^{er} trimestre 2011 - résultats définitifs, <http://www.arcep.fr/index.php?id=10926>
- ⁴ WebHosting.Info, Country-wise Total Domains, <http://www.webhosting.info/>
- ⁵ Security Space, Web Server Survey, July 1st, 2011, http://www.securityspace.com/s_survey/data/201106/domain.html
- ⁶ ISC, Internet Domain Survey, <http://ftp.isc.org/www/survey/reports/current/>
- ⁷ AFNIC, Statistiques - Données détaillées sur les domaines, <http://www.afnic.fr/fr/ressources/statistiques/donnees-detaillees-sur-les-domaines/>
- ⁸ Ministère de l'Éducation nationale, Liste des mots les plus fréquents de la langue française constituée par le lexicologue Étienne Brunet, <http://eduscol.education.fr/cid50486/vocabulaire.html>
- ⁹ Olivier Bacquet, Échelle orthographique Dubois Buyse, <http://o.bacquet.free.fr/db2.htm>
- ¹⁰ Christophe Pallier, Liste de mots du français, avril 2004, <http://www.pallier.org/ressources/dicofr/dicofr.html>
- ¹¹ Le Grand Défi des mots croisés, OGD des noms communs, <http://ledefi.pagesperso-orange.fr/Dictionnaires.htm>
- ¹² Beaucarnot Généalogie, Palmarès des noms de famille français, 1^{er} janvier 2006, <http://www.beaucarnot-genealogie.com/contenu/noms-de-famille/accueil-noms-de-famille/6-palmares-des-noms-de-famille-francais/>
- ¹³ GeoPatronyme.com, Les noms les plus portés en France, <http://www.geopatronyme.com/cdip/national2.htm>
- ¹⁴ Wikipédia, Liste des prénoms les plus courants en France, http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pr%C3%A9noms_les_plus_courants_en_France
- ¹⁵ QuelPrenom.com, <http://www.quelprenom.com/>
- ¹⁶ INSEE, Populations légales 2008 pour les départements et les collectivités d'outre-mer, <http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/populations-legales/france-departements.asp>
- ¹⁷ INSEE, Code officiel géographique, <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/>
- ¹⁸ Wikipédia, CAC 40, http://fr.wikipedia.org/wiki/CAC_40
- ¹⁹ L'Expansion.com, Les 1 000 premiers groupes français et leurs filiales en termes de CA (industrie, services et commerce), <http://lexpansion.lexpress.fr/classement/economie/>

- ²⁰ Fortune, Global 500, Annual ranking of the world's largest corporations, <http://money.cnn.com/magazines/fortune/global500/>
- ²¹ Wikipédia, Cartographie des marques, http://fr.wikipedia.org/wiki/Cartographie_des_marques
- ²² INSEE, Estimation de la population au 1^{er} janvier par région, département, sexe et âge, 1990-2009, http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=estim-pop®_id=99
- ²³ INSEE, Démographie des entreprises et des établissements 2010 - champ marchand non agricole, http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=0&ref_id=fd-sidemo2010
- ²⁴ ICANN, Accredited Registrars, <http://www.icann.org/en/registrars/accredited-list.html>
- ²⁵ WebHosting.Info, Largest ICANN Registrars, <http://webhosting.info/registrars/top-registrars/global/>
- ²⁶ DNJournal.com, Year To Date Domain Sales Charts, <http://www.dnjournal.com/ytd-sales-charts.htm>
- ²⁷ Sedo, Tendances du marché, <http://www.sedo.com/fr/ressources/tendances-du-marche/>
- ²⁸ AFNIC, DNSwitness, <http://www.dnswitness.net/>
- ²⁹ Internet Association Japan, Measurement of IPv6 readiness : DNS Deployment, <http://v6metric.jp/en/html/st04/>
- ³⁰ Geoff Huston, IPv4 Address Report, <http://www.potaroo.net/tools/ipv4/>
- ³¹ AFNIC, Résoudre un litige, <http://www.afnic.fr/fr/resoudre-un-litige/>
- ³² WIPO, Domain Name Dispute Resolution Statistics, <http://www.wipo.int/amc/en/domains/statistics/>

ADSL

Asymmetric Digital Subscriber Line / Ligne d'abonné numérique à débit asymétrique

AFNIC

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération

Anycast

Technique d'adressage et de routage permettant de rediriger les données vers le serveur informatique le plus proche ou le plus efficace selon la politique de routage

ARCEP

Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes

CMAP

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris

CR

Concentration Ratio, indice mesurant la concentration d'un marché

DNS

Domain Name System

DNSSEC

Domain Name System Security Extensions

EPP

Extensible Provisioning Protocol, protocole formalisant les échanges entre registres et bureaux d'enregistrement

FDI

Forum des droits sur l'Internet

HHI

Herfindahl-Hirschman Index, indice mesurant la concentration d'un marché

ICANN

Internet Corporation for Assigned Names and Numbers

IDN

Internationalized Domain Name

INSEE

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

IP

Internet Protocol

IPv6

Internet Protocol version 6

OMPI

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

PARL

Procédure Alternative de Résolution des Litiges

PME

Petite et moyenne entreprise

PREDEC

Procédure de résolution des cas de violations manifestes des dispositions du décret du 6 février 2007

Registre

Entité (association, société...) en charge de la gestion de la base de données des noms de domaine d'une extension ou des adresses IP pour une région définie

TLD

Top Level Domain

TPE

Très petite entreprise

UDRP

Uniform Dispute Resolution Policy

URL

Uniform Resource Locator

Whois

Service permettant d'effectuer des recherches sur les bases des registres afin d'obtenir des informations sur un nom de domaine ou une adresse IP

www.afnic 

Immeuble International - 78181 Saint Quentin en Yvelines Cedex - France
Tél : 01 39 30 83 00 - Fax : 01 39 30 83 01
Siret : 414 757 567 00022 - APE : 6311Z - TVA n° FR 72 414 757 567

Copyright 2011 AFNIC
Toute reproduction doit mentionner la source :
«Observatoire du marché des noms de domaine en France - édition 2011 - www.afnic.fr»

